



RAPPORT DE  
GESTION **2024**







COMMUNE DE  
MONTREUX

## **Rapport No 09/2025**

**de la Municipalité au Conseil communal**

relatif

à la gestion communale durant l'année 2024

**Date et lieu proposés pour la  
séance de la commission de gestion**

Le mardi 27 mai 2025 à 19 h 00,

à la Maison de quartier, av. de Jaman 8, à Clarens



# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

## RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE MONTREUX AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNÉE 2024

**Conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 158, al. 1, du règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 09/2025 sur sa gestion durant l'exercice 2024.**

Le présent rapport décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres de l'année 2024 avec ceux de 2023. Destiné prioritairement au Conseil communal, il constitue également un document important pour la documentation des archivistes et, au besoin, de la population.

L'édition 2024 du Montreux Jazz Festival a assurément été un des événements saillants de l'année écoulée. Organisée « hors les murs » en raison des travaux de rénovation du centre des congrès, cette édition a marqué les esprits et a montré à quel point les projets les plus ambitieux sont réalisables dès lors que tous les acteurs - culturels, économiques, touristiques et communaux - œuvrent dans la même direction.

Il en va de même pour le Marché de Noël, qui a à nouveau rencontré un franc succès pour cette première édition organisée sous l'égide de Riviera Montreux Noël.

De nombreuses autres manifestations, notamment sportives - par exemple le Montreux Tennis Open qui vient d'intégrer le circuit féminin « WTA » - ont marqué la vie de la commune en 2024 et c'est l'occasion pour la Municipalité de saluer une nouvelle fois l'engagement des services communaux dans le cadre de ces manifestations.

Les travaux de rénovation du 2M2C se sont poursuivis en 2024 selon le planning prévu, malgré les aléas habituels avec lesquels il convient de composer pour des chantiers d'une telle envergure.

Il y a par ailleurs eu du mouvement au sein de l'administration communale. L'année 2024 a ainsi vu l'arrivée, après plusieurs mois de vacance, du nouveau chef du service de l'urbanisme ainsi que de plusieurs nouveaux-elles collaborateurs et collaboratrices. La Municipalité se réjouit de ces engagements et de la dynamique dans laquelle ils s'inscrivent afin de relever les importants défis urbanistiques à venir, dont notamment l'élaboration du futur Plan d'affectation communal (PACom).

L'office de la durabilité a également vu le jour, avec l'entrée en fonction des trois délégués à la durabilité, à l'énergie et à la mobilité, qui concrétise l'ambition de la Municipalité de développer les thématiques liées au développement durable.

Toujours au niveau de l'administration communale, la volonté de la Municipalité d'offrir des conditions de travail de qualité et de renforcer les compétences des collaboratrices et collaborateurs s'est matérialisée notamment par des accents mis sur la santé et la sécurité au travail et des formations en management d'équipe pour les cadres.

Outre les nombreuses prestations fournies à la population, un accent a particulièrement été mis cette année sur les liens communautaires et la promotion de l'inclusion sociale, notamment au travers des initiatives comme « ça bouge chez toi », l'« Espace Plein Air de la Foge » ou le traditionnel « Passeport vacances ».

C'est ici aussi l'occasion de rappeler la topographie particulière de la commune de Montreux, qui pose de vrais défis eu égard aux événements climatiques de plus en plus extrêmes que nous connaissons. Les équipes de terrain ont ainsi été fortement sollicitées, par exemple dans le cadre des importants travaux de sécurisation des gorges du Chauderon.

Encore un fait marquant de l'année 2024 : le refus, par la population veytausienne, de la convention de fusion avec la Commune de Montreux. La Municipalité et les services communaux s'étant impliqués avec enthousiasme dans ce projet, on peut regretter l'issue du vote de nos voisins. Mais la démocratie a parlé et la volonté populaire doit être respectée.

La Municipalité tient enfin à exprimer sa chaleureuse reconnaissance à tous les membres du personnel communal qui se sont investis durant l'année pour faire face aux contraintes et continuer de délivrer les meilleures prestations possibles à la population, en plus des importants projets qui ont débuté et qui se poursuivent bien au-delà du 31 décembre 2024.



## TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL COMMUNAL.....	9
MUNICIPALITÉ.....	17
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES.....	23
PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME.....	41
COHÉSION SOCIALE, FAMILLES, JEUNESSE.....	65
ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME.....	77
DURABILITÉ ET ESPACES PUBLICS.....	91
ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITÉ.....	105
RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE À LA POPULATION.....	117
VOEUX ET OBSERVATIONS.....	133
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	139





Montreux © Gianpaolo Lombardi

# CONSEIL COMMUNAL

# CONSEIL COMMUNAL

Le **Conseil communal** (CC) est l'organe délibérant de la Commune. Il est formé de 100 membres élus pour une législature de cinq ans. La présidence change chaque année, débutant le 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 30 juin et se réunit en moyenne une fois par mois. Les séances sont publiques et les membres de la Municipalité sont présents.

Sur la base des préavis municipaux et des rapports de commission, le Conseil adopte les règlements, le budget, les projets de dépenses extrabudgétaires, les taxes et impôts dans le cadre de ses compétences.

Il peut également accepter, modifier, refuser ou renvoyer pour étude un préavis municipal. Il contrôle aussi la gestion et les comptes de la Commune sur la base du rapport de la Commission de gestion.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

Conformément à la loi<sup>1</sup>, les attributions principales du Conseil Communal sont les suivantes :

- Le contrôle de la gestion
- Le projet de budget et les comptes
- Les propositions de dépenses extrabudgétaires
- Le projet d'arrêté d'imposition
- L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières
- La constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités
- L'autorisation d'emprunter et les cautionnements
- Le statut des collaborateurs de la Commune et la base de leur rémunération
- L'acceptation de legs et de donations
- Le plafond d'endettement
- L'adoption de règlements, sous réserve de ceux que le Conseil a laissés à la compétence de la Municipalité
- La fixation des indemnités des membres du Conseil, des membres des commissions, du président et du secrétaire et, cas échéant, de l'huissier, sur proposition du Bureau, et sur proposition de la Municipalité
- La fixation des indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité
- Toutes les autres compétences que la loi lui confie



Séance du Conseil communal, le 28 février 2024

<sup>1</sup> Art. 146 de la Constitution du Canton de Vaud; art. 4 de la loi cantonale sur les communes; art. 25 du Règlement du Conseil communal de Montreux

## BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

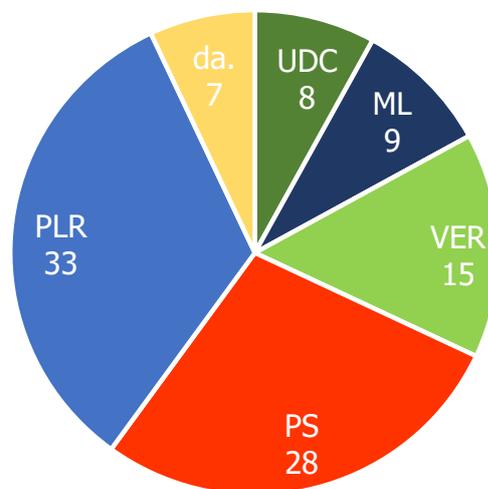
En 2024, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents :	M.	Tal LUDER, jusqu'au 30 juin
	M.	Olivier MÜLLER, dès le 1er juillet
1ers Vice-présidents :	M.	Olivier MÜLLER, jusqu'au 30 juin
	M.	Lionel MOYARD, dès le 1er juillet
2es Vice-présidents :	M.	Lionel MOYARD, jusqu'au 30 juin
	M.	Fabien WILLEMEN, dès le 1er juillet
Scrutateurs :	M.	Ihab AL JUNDI, jusqu'au 30 juin
	M.	Kelvin KAPPELER, jusqu'au 30 juin
	M.	Anthony HUYS, dès le 1er juillet
	M.	Pierre LOUP, dès le 1er juillet
Scrutateurs suppléants :	M.	Antony HUYS, jusqu'au 30 juin
	M.	Pierre LOUP, jusqu'au 30 juin
	Mme.	Susanne LAUBER FÜRST, dès le 1er juillet
	M.	Laurent GILLIARD, dès le 1er juillet
Secrétaire :	Mme	Céline MORIER
Secrétaire suppléante :	Mme	Soraia DIAS jusqu'au 29 février
	M.	Matthieu BURKHART, dès le 1er décembre
	M.	Olivier RAPIN, dès le 1 <sup>er</sup> décembre
Huissier :	M.	Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M.	François BAEHNI

## RÉPARTITION DES SIÈGES

Les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont :

- Parti Les Libéraux-Radicaux (PLR)
- Parti socialiste et indépendants de gauche (PS)
- Les Vert-e-s (VER)
- Montreux Libre (ML)
- Union Démocratique du Centre Montreux (UDC)
- Décroissance alternatives (da.)



## DÉMISSIONS ET ENTRÉES EN FONCTION

---

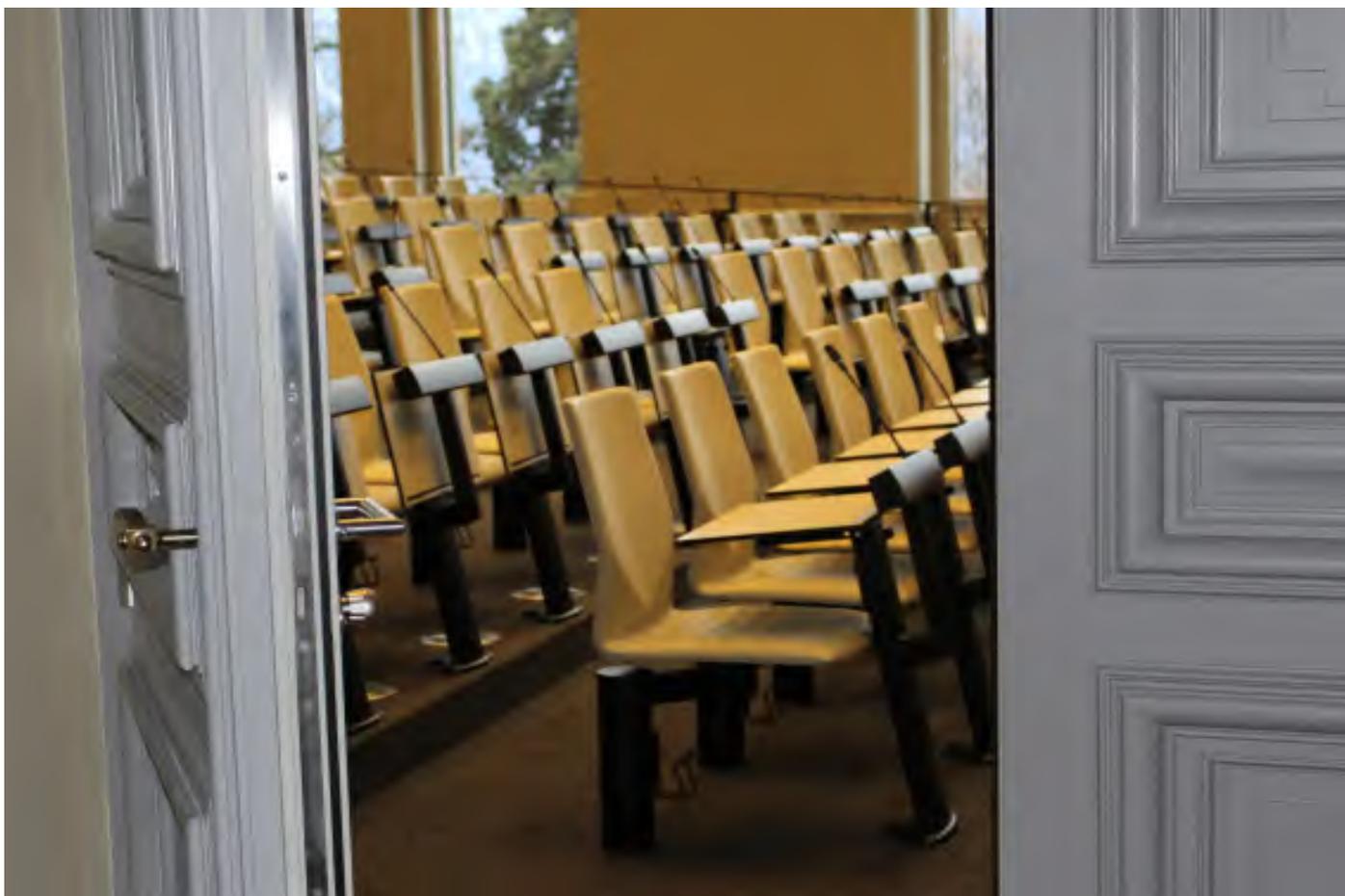
Durant l'année 2024, le Conseil communal a enregistré les démissions de :

- M. Pascal Rossier (PLR)
- M. Cédric Marsens (SOC)
- Mme Antoinette Loup (da.)
- M. Kelvin Kappeler (PLR)

Et l'entrée en fonction de :

- M. Paul Wetzel (PLR)
- M. Alain Delseth (SOC)
- M. Basil Furrer (da.)
- M. Frédéric Croset (PLR)

Le Conseil communal s'est réuni 9 (9) fois. Le nombre de conseillers communaux présents aux séances a varié de 73 (78) à 94 (90) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 85 % (84 %).



*Salle du Conseil communal*

## PRÉAVIS, RAPPORTS-PRÉAVIS ET RAPPORTS 2024

---

### 01/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 95'000.- en faveur de la Fondation MAG pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery (MAG) pour les années 2024, 2025 et 2026, ainsi que pour une subvention exceptionnelle de CHF 10'000.- pour les événements liés aux 20 ans du MAG en 2024, sous la forme d'un crédit complémentaire pour les montants à porter au budget 2024.

### 02/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 196'709.- TTC au maximum pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action biodiversité urbains de Montreux.

### 03/2024

---

Préavis relatif à la prolongation et la modification du règlement instituant une aide financière à l'achat d'abonnements de transports publics.

### 04/2024

---

Préavis relatif à la convention de fusion entre les Communes de Montreux et Veytaux.

### 05/2024

---

Préavis relatif à la révision du règlement communal sur la gestion des déchets du 6 novembre 2013.

### 06/2024

---

Rapport relatif à la gestion communale durant l'année 2023.

### 07/2024

---

Préavis relatif à l'octroi de crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'250'000.-TTC au maximum pour à l'achat de vingt-cinq places de stationnement dans le futur parking en ouvrage du projet « Chernex Village ».

### 08/2024

---

Préavis relatif aux comptes 2023 de la Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman (CIEHL).

### 09/2024

---

Préavis relatif aux comptes communaux 2023.

### 10/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'une subvention d'un montant de CHF 200'000.- à l'Association de Soutien au Skatepark Intercommunal de la Riviera (ASSIR) en faveur de travaux de rénovation du skatepark de Montreux.

### 11/2024

---

Rapport relatif aux comptes 2023 du Fonds culturel Riviera.

### 12/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 303'000.- TTC au maximum, sous déduction des subventions fédérales à recevoir, pour l'assainissement du bruit routier par la mise en place du 30 km/h de nuit et le financement d'un mandat d'étude pour le remplacement de fenêtres.

### 13/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 500'000.- TTC au maximum, pour le financement d'une installation fixe de fente de bois en bûches afin de développer l'activité de bois énergie communale.

### 14/2024

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 202'000.- TTC au maximum, pour le financement des travaux de transformations intérieures de la villa du cimetière sise avenue Eugène-Rambert 27 à Clarens.

### 15/2024

---

Rapport-préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 381'100.- TTC pour la mise en place d'une solution de gestion des ressources humaines (SIRH) et à la réponse au postulat de MM. Benoît Ruchet et Cédric Blanc « pour une gestion prévisionnelle centralisée du personnel communal et une analyse projective des besoins en ressources humaines, notamment dans un but de mutualisation des prestations ».

## **16/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'800'000.- au maximum pour mettre en conformité l'éclairage public afin de réduire la consommation énergétique, la pollution lumineuse, sécuriser les supports des luminaires défectueux et supprimer les lampes à vapeur de mercure.

## **17/2024**

---

Préavis relatif au budget 2025 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

## **18/2024**

---

Préavis relatif aux comptes 2023 de l'Entente Intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

## **19/2024**

---

Préavis relatif au budget 2025 de l'Entente Intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve

## **20/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'026'500.- TTC au maximum pour le renouvellement de trois véhicules, une balayeuse et une remorque, l'acquisition d'un tricycle électrique avec remorque de collecte et pour l'installation de quatre bornes électriques pour le service des espaces publics et le service des domaines et bâtiments, sport, ainsi qu'un mandat d'une stratégie de décarbonation de la flotte communale de véhicules

## **21/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 100'000.- TTC au maximum pour la création d'une carte habitant digitale

## **22/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'études de CHF 291'495.35 TTC au maximum pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'action de végétalisation urbaine de Montreux

## **23/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 930'000.- TTC au maximum pour la réfection du ponton situé en aval de la Place du Marché, de la mise à niveau de l'éclairage public, ainsi que pour la mise en place d'un garde-corps amovible afin d'assurer la sécurité des usagers

## **24/2024**

---

Préavis relatif à un renouvellement partiel de l'infrastructure informatique et au remplacement de son système de sauvegarde pour un montant total de CHF 185'000.- TTC

## **25/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 2'327'000.00 TTC au maximum, sous déduction des subventions cantonales et fédérales, pour la remise en état des ouvrages paravalanches du secteur Verreaux-Jaman

## **26/2024**

---

Préavis relatif à la révision partielle des statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera

## **27/2024**

---

Préavis relatif au budget ordinaire pour 2025

## **28/2024**

---

Préavis relatif au budget 2025 du Fonds culturel Riviera

## **29/2024**

---

Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 225'000.- TTC pour la participation financière de la Commune de Montreux au remplacement d'une conduite d'eau potable du Service Intercommunal de Gestion (SIGE) à la route de la Saussaz à Chailly

## MOTIONS ET POSTULATS

---

11 (16) objets ont été déposés durant l'année 2024 ; ils figurent ci-dessous. 3 (2) postulats n'ont pas été pris en considération (ils figurent avec la mention \*\*). 2 (1) postulats sont en cours d'examen.

- Motion, transformée en postulat, de M. Pierangelo Rothenbühler et consorts : « Pour un « Plan d'Action Climat » de la Commune de Montreux »
- Postulat de M. Romain Pilloud : « Mais où peut-on réserver une salle à Montreux »
- Postulat de M. Olivier Müller : « Pour un dézonage cohérent et socialement acceptable » \*\*
- Postulat de M. José Jorge : « Protégeons la santé de nos enfants dans les espaces qui leurs sont dédiés sans fumée plutôt qu'enfumés »
- Postulat de M. Jean-Marc Forclaz : « Fluidifier le trafic routier pour préserver l'environnement » \*\*
- Postulat de M. Christian Fürst : « Offrir des emplacements d'affichage attractifs et gratuits dans la commune de Montreux pour promouvoir les événements culturels et sportifs locaux »
- Postulat de M. Romain Pilloud « Des rives publiques, un accès au lac et une revitalisation des rives lacustres »
- Postulat de M. Quentin Talon : « Rappelons-nous du 9 novembre 1932 » \*\*
- Motion de M. Philippe Morier-Genoud relative à l'établissement d'un règlement communal sur les transports scolaires
- Postulat de Mme Stefania sur les moyens à disposition des autorités communales pour atténuer l'augmentation des loyers dans la Commune de Montreux – retiré
- Postulat intergroupes de M. Nicolas Büchler et consorts : « Pour une révision complète de toute forme de convention ou de collaboration entre les Communes de Montreux et de Veytaux »

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 31 (40) interpellations.





*Territet © Gianpaolo Lombardi*

# MUNICIPALITÉ



## **OLIVIER GFELLER, SYNDIC**

---

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES

Administration générale : affaires de la Municipalité - communication - naturalisations - jumelages - relations internationales - manifestations - votations et registre civique - affaires juridiques - relations avec le Conseil communal - archives de Montreux.

Service des finances : comptabilité communale - transactions immobilières - taxe de séjour.



## **CALEB WALTHER, CONSEILLER MUNICIPAL**

---

PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME

Domaines et bâtiments, sport : constructions communales nouvelles et entretien - bâtiments administratifs - lieux de culte, vignes communales, forêts et alpages - stratégie énergétique - sport et installations sportives - parkings en ouvrage - location de salles, chalets et refuges.

Service de l'urbanisme : aménagement du territoire - police des constructions - procédés de réclame.



## **JACQUELINE PELLET, CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

---

COHÉSION SOCIALE, FAMILLES ET JEUNESSE

Office communal du logement - accueil pré- et parascolaire - centres de loisirs - écoles - Maison de Quartier Jaman 8 - seniors - travail social communautaire - intégration - travail social de proximité - prévention et promotion de la santé - services sociaux et prestations complémentaires communales - subsides pour frais de traitement dentaire et orthodontique.



## **JEAN-BAPTISTE PIEMONTESE, CONSEILLER MUNICIPAL**

---

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

Relations avec les partenaires économiques, culturels et touristiques - aides individuelles (études artistiques et musicales, chèque activités) - bibliothèque municipale - achat d'œuvres d'art - sécurité (pilotee directement par le directeur).



## **IRINA GOTE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

### DURABILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Service des espaces publics : entretien des routes, chemins et accotements - entretien des cours d'eaux et rives du lac - collecte et valorisation des déchets - déchèterie fixe intercommunale et déchèteries mobiles - parcs et jardins - fleurissement des quais - gestion des cimetières.

Durabilité : stratégie Agenda 2030 et objectifs de développement durable - biodiversité urbaine - adaptation aux changements climatiques.



## **FLORIAN CHIARADIA, CONSEILLER MUNICIPAL**

### EQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITÉ

Service des travaux publics : réseau routier, ouvrages d'art, éclairage public - évacuation des eaux, cours d'eau, ports et amarrages - cadastre communal - autorisations d'usage du domaine public.

Transports publics et mobilité : relations avec les entreprises et partenaires de transports publics - plan de mobilités - plan de mobilité régional.



## **SANDRA GENIER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

### RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES À LA POPULATION

Service des ressources humaines : gestion du personnel et des salaires - santé et sécurité au travail - formation - apprentissages - centre informatique.

Office de la population : cartes d'identité - permis de séjour et d'établissement - arrivées et départs - registre des chiens.

## COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2024

---

Syndic :	M.	Olivier GFELLER
1 <sup>ers</sup> Vice-président.e-s :	M.	Jean-Baptiste PIEMONTESE, jusqu'au 30 juin
	Mme.	Irina GOTE, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
2 <sup>es</sup> Vice-président.e-s :	Mme.	Irina GOTE, jusqu'au 30 juin
	M.	Florian CHIARADIA, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Conseiller municipal :	M.	Caleb WALTHER
Conseillère municipale :	Mme.	Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M.	Jean-Baptiste PIEMONTESE
Conseillère municipale :	Mme.	Irina GOTE
Conseiller municipal :	M.	Florian CHIARADIA
Conseillère municipale :	Mme.	Sandra GENIER

### SÉANCES MUNICIPALES

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires.

Ces séances ont notamment été consacrées à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'adoption de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours, à la finalisation de la convention de fusion entre les Communes de Montreux et de Veytaux, à la mise en conformité du règlement communal en matière de gestion des déchets, au lancement de la démarche participative dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal (PACom), à la prolongation du chantier du Centre de Congrès et d'expositions (2M2C), à la mise en œuvre de l'augmentation de la subvention pour les abonnements de transports publics et à l'élaboration du budget 2025.

La Municipalité s'est réunie de manière prolongée à l'occasion de deux séminaires de deux jours :

Du 21 au 23 mars et du 3 au 5 octobre 2024, dans la perspective de développer la transversalité et la collaboration interne. Elle était accompagnée des chefs de service de l'administration communale lors de son premier séminaire.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS

Dans le cadre de ses fonctions, M. le Syndic Olivier Gfeller a notamment participé aux conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue de manière régulière au niveau communal avec les chefs de service et des membres du personnel communal, les membres de la Commission de gestion du Conseil communal, des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les représentants de Montreux Noël, le directeur de la Saison culturelle, des journalistes, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreusien, régional et vaudois.

Par ailleurs, elle a notamment reçu :

- Une délégation de la Cave Montreux-Riviera
- Une délégation de Romande Energie SA dans le cadre du projet MontCAD
- Des membres de la direction du Centre de Congrès Montreux SA
- Une délégation des CFF SA

## MÉDIAS

La Municipalité a publié divers communiqués de presse, et tenu des points de presse auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal; elle a aussi procédé à différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

## PRÉFECTURE

Conformément à la loi sur les communes, M. Roland Berdoz, préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, devait procéder à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux le 22 novembre 2024. En raison d'un empêchement, la visite a été reportée au 17 janvier 2025.

## SÉANCES

La Municipalité a participé :

- À trois rencontres avec les Municipalités de Vevey et la Tour-de-Peilz, les 21 février, 29 mai et 2 octobre
- Au Forum des Municipalités de la Riviera du 6 février, en présence d'une délégation d'Agglo Rivelac



De gauche à droite : Jacqueline Pellet, Caleb Walther, Sandra Genier, Jean-Batiste Piemontesi, Florian Chiaradia, Olivier Gfeller, Irinia Gote  
La Municipalité à Jaman © Céline Michel





Montreux © Gianpaolo Lombardi

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PAGE 24

FINANCES

PAGE 38

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES

Plaque tournante de l'administration communale, l'**administration générale** (AG) gère les relations internes et externes, ainsi que le secrétariat du Syndic et le secrétariat municipal, la communication, les affaires juridiques, les naturalisations, les manifestations, les jumelages et les archives. C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

Le **service des finances** (SF) est chargé de gérer les ressources financières de la Commune. Ses missions principales incluent l'élaboration du budget communal, le suivi et la gestion des dépenses et des recettes, ainsi que la planification financière à moyen et long terme. Le service assure également la comptabilité communale et veille au respect des obligations légales en matière de finances publiques. Il prépare des rapports financiers pour informer les autorités communales et les citoyens et participe activement à la gestion des investissements et des emprunts pour garantir la pérennité financière de la commune.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### GREFFE MUNICIPAL, NATURALISATIONS, REGISTRE CIVIQUE

- Secrétariat de la Municipalité
- Secrétariat du Syndic
- Relations avec le Conseil communal
- Relations intercommunales
- Relations avec le Canton et la préfecture du District
- Relations avec les sociétés locales et les associations villageoises
- Accueil des usagers et réception téléphonique centralisée
- Gestion du courrier et des courriels entrants et sortants
- Gestion de l'économat central
- Gestion des demandes de naturalisation
- Tenue du registre civique
- Organisation des votations et des élections
- Intérêts généraux

### MANIFESTATIONS

- Protocole
- Relations internationales
- Relations avec les villes jumelées de Wiesbaden (Allemagne) et Menton (France)
- Organisation des réceptions et manifestations de la municipalité
- Collaboration à l'organisation des réceptions internes des services
- Supervision, en collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, des manifestations qui se déroulent sur le territoire communal
- Réception des nouvelles habitantes et nouveaux habitants de la commune
- Réception des nouvelles et nouveaux bourgeois et bourgeois

## SERVICE DES FINANCES

---

- Assurer la gestion des comptes de la Commune
- Analyser la situation financière
- Elaborer le budget communal
- Effectuer les contrôles de gestion
- Gérer la trésorerie, les emprunts, les prêts et le

## COMMUNICATION

- Élaboration de la stratégie de communication selon le programme de législature
- Publication du journal communal «Vivre à Montreux»
- Tenue des sites intranet et internet communaux
- Publications sur les réseaux sociaux
- Rédaction de communiqués de presse
- Relations avec les médias
- Organisation de séances publiques d'information
- Participation aux cellules de crise
- Collaboration avec les services communaux pour la rédaction de dépliants, tous ménages et communications diverses en lien avec leurs activités
- Suivi du respect de la charge graphique

## ARCHIVES

- Collecte, conservation et mise à disposition de documents et dossiers
- Conservation d'archives privées, documents iconographiques et journaux
- Gouvernance documentaire
- Rédaction et édition d'ouvrages thématiques
- Tenue de l'inventaire et conservation des œuvres d'art et des cadeaux protocolaires

## AFFAIRES JURIDIQUES

- Rédaction de règlements et de conventions
- Vérification de contrats, règlements, conventions
- Appui aux services pour les recours
- Appui aux services pour la rédaction de tout acte juridique
- Conseils

patrimoine financier

- Gérer les débiteurs et les créanciers
- Administrer le portefeuille des assurances
- Gérer la perception, la gestion et le contrôle des taxes pour l'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve



MJF 2024 © Lou Barthelemy

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'édition 2024 du Montreux Jazz Festival s'est déroulée « hors les murs » en raison de la rénovation du Centre des Congrès. Ce fut donc une édition particulière et pleine de défis pour les organisateurs, mais également pour les services de l'administration communale et en particulier pour l'administration générale. Pour la première fois, une « taskforce » pilotée par l'administration générale (AG), réunissant les organisateurs du festival et les services communaux, a été mise sur pieds afin de coordonner cette édition particulière.

Le 22 septembre 2024, le corps électoral de Veytaux refusait la Convention de fusion avec Montreux, au terme d'un long processus au cours duquel la Municipalité et les services communaux ont été fortement impliqués.

Avec l'intégration de la Commune au réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU), l'AG a fait évoluer la politique communale en matière de relations internationales, qui met désormais l'accent sur les échanges avec les villes du réseau.

L'administration générale a par ailleurs vu l'arrivée d'un nouveau secrétaire municipal. Le bureau des manifestations a également accueilli une nouvelle responsable des manifestations et des relations internationales.

### SERVICE DES FINANCES

Le service des finances a initié un projet de digitalisation des relevés bancaires, postaux et des pièces comptables dans le but d'optimiser la gestion des documents financiers. Cette démarche permet de remplacer les classeurs physiques, souvent volumineux, par des fichiers électroniques stockés de manière sécurisée.

Le service des finances a encouragé les débiteurs à adopter l'utilisation de l'e-bill ou la réception des factures par courriel, en vue de leur paiement. Cette transition vers des solutions numériques améliore l'efficacité du processus de facturation tout en apportant des bénéfices à la fois pour l'administration et les débiteurs.

Le réaménagement de l'entrée des locaux du service des finances, en créant un sas d'entrée, a permis d'améliorer l'accueil du public, tout en renforçant la confidentialité et en améliorant l'aspect des locaux pour le personnel.

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## VOTATIONS ET ÉLECTIONS

---

L'année 2024 a été marquée par la votation communale du 22 septembre portant sur la convention de fusion entre notre Commune et celle de Veytaux. Bien qu'acceptée très favorablement par la population montreusienne (83.3%), elle a été refusée par la population veytausienne (51.49%). Ce résultat a ainsi mis un terme au processus de rapprochement entre les deux Communes.

### VOTATIONS FÉDÉRALES

#### 3 MARS 2024

---

- Objet N°1      Acceptez-vous l'initiative populaire « Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13e rente AVS) » ?
- Objet N°2      Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes) » ?

#### 9 JUIN 2024

---

- Objet N°1      Acceptez-vous l'initiative populaire « Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes) » ?
- Objet N°2      Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts) » ?
- Objet N°3      Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la liberté et l'intégrité physique » ?
- Objet N°4      Acceptez-vous la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) » ?

#### 22 SEPTEMBRE 2024

---

- Objet N°1      Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) » ?
- Objet N°2      Acceptez-vous la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle) ?

#### 24 NOVEMBRE 2024

---

- Objet N°1      Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales ?
- Objet N°2      Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location) ?
- Objet N°3      Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) ?
- Objet N°4      Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) ?

## VOTATION COMMUNALE

**22 SEPTEMBRE 2024**

Objet N°1      Acceptez-vous la convention de fusion entre les Communes de Montreux et de Veytaux ?

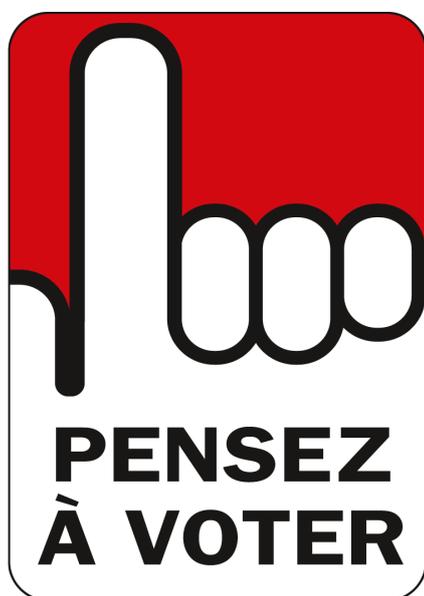
### REGISTRE CIVIQUE

#### CARTES DE VOTES

Établissement des cartes de votes	2024	2023
Établissement de duplicatas de cartes de vote	18	17
Établissement de nouvelles cartes de vote	454	199

#### PRÉPARATION DES ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Mise à jour du rôle des électeurs	2024	2023
Départs et décès	1'054	1'073
Arrivées et retours	798	800
Personnes suisses nées en 2006	151	142
Personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal	4'892	4'778
<b>Contrôle signatures</b>	<b>2'024</b>	<b>2'023</b>
Contrôle des signatures des initiatives et des référendums	3'496	9'674



Les résultats des scrutins fédéraux et cantonaux peuvent être consultés sur les pages internet suivantes :

Pour le Canton de Vaud, sur le site :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>

Pour la Confédération, sur le site de la Confédération :

[https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab\\_2\\_2\\_4\\_1\\_2021\\_2030.html](https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html)

## MANIFESTATIONS

Durant l'année sous revue, 593 (634) demandes de manifestations ont été traitées, dont 193 (179) avec représentation municipale.

En raison de la fermeture du 2M2C, le calendrier des manifestations a été fortement modifié en 2024. Certains événements ont fait l'objet d'une délocalisation ou d'un report de date.

Le Montreux Jazz Festival a tenu une édition hors-murs exceptionnelle, se déployant entre les quais, la Place du Marché et le Casino.

Les neuf concerts du «Septembre musical» ont quant à eux affiché complet dans sept lieux emblématiques de la Riviera, en lieu et place du 2M2C.

La Saison culturelle s'est réinventée dans de nouveaux espaces. Tout d'abord avec le spectacle musical «Sorcière», qui a fait salle comble pour sa quinzaine de représentations à l'église Saint-Vincent, puis avec la seconde édition des Émergences musicales, qui s'est tenue au Caux Palace, début décembre.

Si, à l'instar de «Polymanga», le «Montreux Comedy» a pour la deuxième année consécutive tenu son festival à Beaulieu (Lausanne), la «Revue vaudoise» a conservé ses représentations sous le «Magic Mirror», chapiteau installé dans les jardins du Parc Mannerheim, à Territet.

Le «Concours suisse de Brass Band» s'est quant à lui tenu pour la deuxième fois à Lucerne, au KKL, avant un retour prévu à Montreux.

Les autres manifestations et congrès, habitués en temps normal aux salles du 2M2C, ont pour la plupart pu être redirigés vers les établissements hôteliers ou les autres structures des environs.

Initié en 2023, le processus de collaboration plus étroite avec les organisateurs de grandes manifestations et l'ASR s'est poursuivi. Des séances de coordination et de «taskforce» ont été tenues régulièrement, chapeautées par le bureau des manifestations. Ce nouveau fonctionnement facilite grandement le travail et les interactions entre les différentes parties prenantes. Très apprécié, il sera reconduit pour les années à venir, notamment pour les grandes manifestations telles que le Montreux Jazz Festival et Montreux Noël.

En fin d'année 2024, la première édition de Riviera Noël a également permis d'initier des nouvelles collaborations pour l'organisation de Montreux Noël, notamment en termes de mobilité et de sécurité.

## RÉCEPTIONS EN PRÉSENCE DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a participé aux réceptions suivantes :

- 17 janvier : réception officielle en l'honneur des personnes atteignant en 2024 l'âge officiel de la retraite
- 1er mai : réception officielle en l'honneur des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants
- 1er juin : co-organisation de la cérémonie en mémoire du Maréchal Mannerheim
- 11 juillet : réception officielle organisée dans le cadre de la 58<sup>e</sup> édition du Montreux Jazz Festival
- 1er août : cérémonie officielle commémorant la Fête nationale
- 8 octobre : remise de la Médaille de la Reconnaissance de la Commune de Montreux à Grégoire Furrer
- 12 octobre : cérémonie en l'honneur des nonagénaires
- 28 octobre : réception officielle en l'honneur des personnes ayant terminé leur procédure de naturalisation ainsi que des jeunes citoyennes et citoyens (18 ans)
- 6 novembre : réception en l'honneur des sportives méritantes et des sportifs méritants
- 29 novembre : co-organisation de l'ouverture officielle du Marché de Noël



MJF 2024 © Lou Barthélémy

## LES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

Le tableau ci-dessous fait état, de manière synthétique, des collaborations intercommunales.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les rapports des dicastères concernés. Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site : [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)

### APERÇU DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES DE LA RIVIERA

Coordination générale	Aménagement du territoire, transports, équipements	Culture, sports	Économie, tourisme	Sécurité, prévention	Services et infrastructures techniques	Social santé (partenariat canton-commune)
<p>Conférence des syndicats (CSD)</p> <p>Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)</p> <p>Conférence des municipalités Vevey – Montreux – La Route-de-Peilz</p> <p>Autres conférences des municipalités</p>	<p>Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera)</p> <p>Conférence régionale des transports publics Riviera</p> <p>Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier</p> <p>Cartoriviera</p>	<p>Fonds culturel Riviera (FCR)</p> <p>Conservatoire de musique et école de jazz Montreux – Vevey – Riviera</p> <p>Fonds Sportif intercommunal</p> <p>Convention relative à l'utilisation des installations sportives</p>	<p>Association pour la promotion économique de la région Montreux – Vevey (PROMOVE)</p> <p>Montreux – Vevey Tourisme (MVT)</p> <p>Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera (FET)</p> <p>Commission intercommunale de la taxe de séjour (CITS)</p>	<p>Association de communes Sécurité Riviera (ASR : Police, CSU, ORPC, SDIS)</p> <p>Commission prévention Riviera</p> <p>Inspection des chantiers</p> <p>Fonds intercommunal de sauvetage</p> <p>Addictions, actions communautaires, travail social (AATS)</p>	<p>Service de gestion (SIGE))</p> <p>Société anonyme de traitement des ordures ménagères (SATOM)</p> <p>Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDE-RIVIERA)</p> <p>VMCV SA (Vevey – Montreux – Chillon – Villemeuve)</p> <p>Transports Montreux – Vevey – Riviera (MVR)</p> <p>Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG)</p>	<p>Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS)</p> <p>Réseau santé Haut-Léman (RSHL)</p> <p>Association pour l'aide. les soins à domicile et la prévention de l'EST Vaudois (ASANTE SANA)</p>

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par la SAI (Service des Affaires Intercommunales)

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

## RELATIONS INTERNATIONALES

### ÉCHANGES AVEC VILLES JUMELÉES ET LES MEMBRES DU RVCU

Durant l'année 2024, aucun déplacement officiel en lien avec les villes jumelées n'a eu lieu. Les jumelages et pactes d'amitié ont néanmoins été entretenus à distance.

Dans le cadre du jumelage entre Montreux et Wiesbaden, les échanges linguistiques entre classes montreusiennes et classes allemandes qui ont lieu chaque année depuis un demi-siècle se poursuivent. Cette année, des classes de Wiesbaden ont été accueillies à Montreux.

À la suite de l'intégration, fin 2023, de Montreux au réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) dans la catégorie « musique », les relations internationales s'orientent désormais principalement vers les échanges avec des villes du réseau ou celles actives dans le domaine de la musique.

Des représentantes et représentants de la Commune de Montreux ont participé en 2024 à différentes conférences organisées par le RVCU :

- En février à la réunion annuelle des villes créatives de musique à London (Canada)
- En juillet, à la réunion des villes créatives de l'UNESCO à Braga (Portugal).

À l'occasion de ces deux rencontres, des liens ont été noués, notamment avec Toulouse (ville créative de musique) et avec la ville de Québec. Ces échanges se sont notamment matérialisés dans le cadre de la deuxième édition des Emergences musicales qui a accueilli un jeune talent toulousain. Un ou une jeune artiste suisse sera à son tour accueilli à Toulouse en 2025.



*Les maires du réseau des villes créatives de l'UNESCO à Braga, en juillet 2024 © Elisa Freitas*

## NATURALISATIONS

L'administration générale a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise au sein de la Commune de Montreux.

Pour l'année sous revue, la « cellule naturalisations » a soumis 194 (202) dossiers présentant 261 (250) candidats à la Municipalité, mené 199 (208) entretiens et organisé 10 (8) sessions de tests de connaissances élémentaires cumulant 104 (70) participantes et participants.

Au total, 163 (175) demandes représentant 211 (214) personnes ont été transmises au service de la population de l'État de Vaud (SPOP) suivant la procédure usuelle et 291 (154) requérants<sup>1</sup> ont finalisé leur candidature de naturalisation ordinaire et sont devenus suisses, vaudois et montreusiens, dont 0 (2) Confédérés qui ont déposé une demande d'octroi du droit de cité vaudois au sein de la Commune de Montreux.

Neuf (7) demandes ont été retirées en cours de procédure ou n'ont pas abouti, tandis que 55 (97) dossiers sont en cours de traitement et une (3) acquisitions de bourgeoisie montreusienne pour ressortissants vaudois.

En 2024, la Commune de Montreux a réceptionné 155 (118) dossiers de candidature à la naturalisation et remis un (17) formulaire de demande de naturalisation facilitée fédérale<sup>2</sup>.

Jusqu'au mois de mai, un collaborateur auxiliaire est venu rejoindre la cellule des naturalisations afin de renforcer la prise en charge des dossiers en suspens.

La cellule naturalisations a examiné 464 (400) dossiers pour 600 (503) candidats à la nationalité suisse.

### ÉTAT DE LA SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Dossiers	Candidats
En traitement	65	96
Procédures communales finalisées et transmissions au Service de la population de l'Etat de Vaud (SPOP)	163	211
Obtention de la nationalité suisse, vaudoise et montreusienne	234	291
Demande d'acquisition de bourgeoisie montreusienne en cours	1	1
<b>Total</b>	<b>463</b>	<b>599</b>

<sup>1</sup> Ce chiffre ne comprend pas les personnes domiciliées sur le territoire communal de Montreux et ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

<sup>2</sup> Suite à un changement de pratique, les candidats ne viennent plus chercher au Greffe municipal le formulaire pour les demandes de naturalisation facilitée fédérale, mais le demandent directement par courriel au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

## COMMUNICATION

La mission de la communication est d'accompagner la Municipalité et les services communaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions de communication. Lié à la fois aux objectifs du programme de législature, à l'actualité communale et aux activités des services, le rôle de la communication est transversal et se déploie sur les plans interne et externe. La cellule communication identifie les besoins communaux et apporte une expertise et un conseil stratégique en matière d'information et de communication.

Elle est ainsi garante de la bonne transmission des informations aux différents publics, principalement la population et les médias, mais aussi, à l'interne, au personnel communal.

### MÉDIAS

En 2024, la cellule communication a répondu à de nombreuses demandes et sollicitations des médias et diffusé une vingtaine de communiqués de presse.

Une dizaine de points presse avec la Municipalité ont été organisés, en général le vendredi qui précède la séance du Conseil communal.

Une revue de presse qui regroupe des articles pertinents pour les nombreuses activités communales est réalisée par la cellule communication deux fois par semaine. Elle est diffusée à la Municipalité, aux chefs de services et aux cadres supérieurs, et est également mise à disposition de l'ensemble du personnel communal sur intranet.

### ÉVÉNEMENTS

L'édition hors-les-murs du Montreux Jazz Festival a nécessité un surplus important de communication et d'information pour la population montreuusienne.

Une séance d'information a notamment été mise sur pied au mois d'avril, conjointement avec le MJF et l'ASR. Un dépliant spécial et d'autres communications spécifiques ont également été élaborés en collaboration avec l'organisation du festival.

### PUBLICATIONS ET SUPPORTS IMPRIMÉS

Le journal communal «Vivre à Montreux» est intégralement pris en charge par la cellule communication. Celle-ci s'occupe, quatre fois par année, du choix des sujets, des interviews, de la rédaction, des relectures, du suivi de la mise en page et de l'impression.

En 2024, les numéros 62, 63, 64 et 65 sont parus en janvier, avril, juillet et octobre, portant sur des sujets d'actualité.



Journaux communaux «Vivre à Montreux» N° 62, 63

Divers papillons d'information ont été produits pour le compte des services communaux : «Fête de la nature», «Bourse aux vélos», «Coup de balai», «Fête des voisins», «Appel à projets durabilité», «Brochure de vote». Ces informations sont principalement diffusées via les canaux de communication numériques mais font également l'objet d'une impression à petite échelle pour une diffusion dans des lieux stratégiques (guichets communaux, Maison de Quartier, bibliothèque, etc.).



Affiches "Fête de la nature", "Appel à projet", Coup de balai et la brochure de votation communale

La carte de vœux de la Municipalité, réalisée depuis 2021 en collaboration avec des graphistes montreuusiens, conserve la même ligne graphique que les années précédentes. La version 2024 ouvrirait une «fenêtre en tavillons» sur la nouvelle année.

## COMMUNICATION INTERNE

### Site intranet

Un projet de refonte est en cours pour le site intranet, qui n'a bénéficié de quasiment aucune évolution depuis sa mise en ligne en 2016. La fréquence des actualités a toutefois été fortement augmentée en 2024 (interviews de collaboratrices et collaborateurs, informations sur les activités et les sorties des services, sur la réunion et la fête du personnel, les actions et projets en cours, etc.).

### Brochure pour les nouveaux collaborateurs

La cellule communication a mis à jour la brochure destinée aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs de l'administration communale, distribuée deux fois par année à l'occasion des réunions d'accueil.



La brochure pour les nouveaux collaborateurs

### Brochure «BEST»

Une brochure «BEST – Bien-être et santé au travail» a été produite en collaboration avec le service des ressources humaines et distribuée à l'ensemble du personnel communal.



La brochure «BEST»

### Séance d'information

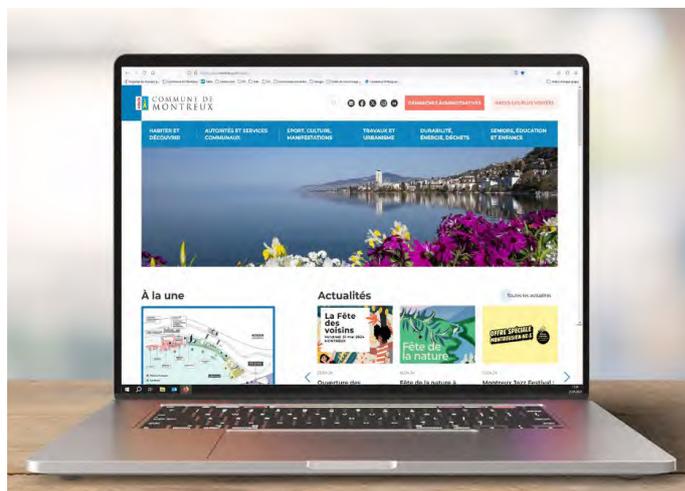
La troisième séance d'information au personnel communal a eu lieu le 2 décembre. Le bureau des manifestations et la cellule communication sont les points de relais pour l'organisation logistique et la coordination de cette séance.

## COMMUNICATION DIGITALE

### Site internet

Fin avril 2024, le site internet communal a connu une refonte complète de son design et d'importantes mises à jour de son contenu. La nouvelle charte graphique a été appliquée au site internet, qui se veut plus épuré, avec une navigation simplifiée. Différentes parties phares ont été mises en avant sur la page d'accueil : «À la une», «Actualités», «Agenda», «Grands projets» ainsi que des thématiques telles que «Mobilité», «Villages», «Publications», mais aussi «Démarches administratives» ou «Pages les plus visitées».

En 2024, [www.montreux.ch](http://www.montreux.ch) a comptabilisé plus de 331'263 visites (soit une augmentation de 5% pour la même période en 2023). La durée moyenne des sessions a légèrement augmenté avec une minute et 41 secondes. Les pages les plus consultées sont la page d'accueil (92'580 vues) puis les pages emploi (37'075), agenda (22'243), piscine de la Maladaire (32'104) et logements subventionnés vacants (14'272).



Nouvelle page d'accueil du site du internet

Les actualités sont mises en avant à une fréquence plus régulière afin de renforcer l'information à la population et l'attractivité du site. En 2024, 144 actualités ont été publiées (contre 63 en 2023). Les actualités les plus visitées ont été celle annonçant le programme des festivités du 1er août et celle concernant l'augmentation de l'aide financière communale pour les abonnements annuels de transports publics.

### Newsletter

La lettre d'information «Montreux à la Une» paraît une fois par mois et relaie une sélection d'actualités communales. Le nombre d'inscrits augmentant progressivement chaque année, elle est désormais transmise à 556 destinataires inscrits (contre 481 en 2023).

## Facebook

En 2024, le compte Facebook communal est passé de 7'040 à 7'475 abonnés (+435).

Actualités communales, informations pratiques, agenda du week-end, annonces de travaux, photos d'archives, astuces éco-responsables et autres informations sont publiés quotidiennement.



Page Facebook et post du déplacement de la statue de Freddie Mercury

Au total, 428 publications ont été postées en 2024. Parmi celles qui ont été vues par le plus grand nombre de personnes : le retour de la statue de Freddie Mercury à la place du Marché (59'886 vues) ainsi que le post concernant les nouvelles sculptures végétales (53'718).

Chaque mois, en moyenne, 28'613 personnes ont consulté l'un des contenus publiés sur le compte Facebook communal (contre 26'500 en 2023). Ce canal constitue un excellent relais d'informations, en témoignent l'activité sur la page et les nombreux partages et commentaires.

## X

Le réseau X (ex-Twitter) est utilisé uniquement pour la diffusion de communiqués de presse (246 abonnés et abonnés). En 2024, 11 communiqués ont été diffusés via ce canal. Toutefois, considérant le peu d'abonnés et la faible plus-value apportée par la présence communale sur ce réseau, le compte a été fermé en fin d'année au profit de LinkedIn.

## LinkedIn

En 2024, la page LinkedIn a vu son nombre d'abonnées et abonnés augmenter considérablement (de 1'854 à 2'248) et a été visitée près de 4'000 fois (contre 5'550 en 2023). Le service des ressources humaines y relaie notamment les offres d'emploi. En moyenne, chaque publication est vue par environ 1'000 personnes.

## Instagram

Le profil Instagram de la Commune compte 3'228 abonnés fin 2024 (2'993 fin 2023). Afin d'éviter la redondance avec d'autres canaux, l'accent est mis sur les photos, ainsi que sur l'agenda du week-end. Certains événements et annonces sont relayés via des « stories ». En 2024, la story qui a rencontré le plus grand succès est celle concernant la Fête de Chailly (478 vues). Le post le plus vu est celui concernant l'annonce du lancement du marché de Noël (3065 vues).

## ARCHIVES DE MONTREUX

Les archives de Montreux (AM) assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition des documents et dossiers produits, reçus et gérés par les autorités et l'administration communale. Les AM sont responsables de la gouvernance documentaire, apportent conseil et soutien aux entités communales dans la gestion de leur actif informationnel, et garantissent un accès à l'information et au patrimoine documentaire des autorités montreuusiennes conforme à la loi.

Parmi les documents conservés dans les collections communales, certains ont une grande valeur historique et sont fort anciens : ainsi, le plus ancien document conservé aux archives communales date de 1269. Les archives de Montreux rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

### POINT FORT 2024

Suite à l'intégration de la Commune de Montreux au membre du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (RVCU) dans la catégorie « musique », les archives communales ont mis cette année un accent particulier sur les archives du patrimoine musical. Les collections communales rassemblent en effet des archives de nombreuses institutions en lien avec la musique : la Fondation du Septembre musical, l'Office du tourisme, la Fondation du Festival de Jazz de Montreux, le Festival de la Rose d'Or sans compter les archives des sociétés locales comme les chorales ou les ensembles.

Pour l'année sous revue, et afin de mettre en valeur ce patrimoine, trois workshops « Montreux ville créative » ont été organisés en partenariat avec le Montreux Jazz Festival. Ces ateliers d'une durée d'une heure ont rassemblé plus de mille personnes dans la salle du Memphis et permis de lever le voile sur des événements plus ou moins connus de l'histoire musicale montreuusienne. Modérés et contextualisés par des journalistes et historiens professionnels, les ateliers ont donné la parole tant à des témoins d'époque qu'à des artistes.

Ainsi, un premier événement a présenté les circonstances de l'incendie du casino de Montreux en 1971, notamment en compagnie de trois musiciens de Deep Purple venus relater leur vision de cet épisode et la genèse de leur chanson « Smoke on the Water ». Le deuxième workshop est revenu sur un concert pionnier donné par le groupe Pink Floyd à Montreux en 1971, accompagné d'un orchestre à cordes et de chœurs venus de Londres. Nick Mason, le batteur du groupe a raconté ses souvenirs de cet événement créé grâce à une collaboration entre le Festival du Septembre musical et le Montreux Super Pop. Enfin, dans le cadre d'un troisième événement, la DJ Beatrice Venturini a présenté une sélection des nombreux albums « Live at Montreux ».



Le workshop Montreux ville créative donné le 7 juillet 2024 sur la scène Memphis du Montreux Jazz Festival. © Lionel Flusin

### ARCHIVES PUBLIQUES

Les AM ont accueilli 8.6 (1.6) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux, provenant en particulier de l'administration générale et du service durabilité et espaces publics.

En décembre, les archives publiques s'étendent sur un total de 1'987.07 ml, soit un taux d'occupation de l'ordre de près de 95 %.



Le versement des archives du service de la durabilité et des espaces publics contenait entre autres des plans d'aménagement de jardins publics. Ici des projets du concours relatifs au Parc des Roses à Territet, en 1988

Les archives de Montreux ont coordonné la destruction de documents sur support papier, en provenance de tous les services communaux, pour un total de près de 4.4 (2) tonnes, dans le respect des lois et règlements en vigueur. Un (10) kg d'anciens disques durs a également été éliminé de façon sécurisée.

## GOVERNANCE DOCUMENTAIRE ET SOUTIEN AUX SERVICES

Ensuite de la proposition municipale 03/2023, les projets de gouvernance documentaire se sont poursuivis au sein de l'administration communale afin de parvenir à une gestion plus sûre et efficace des documents communaux. Sous l'appellation «gouvernance documentaire» sont réunies les mesures, la stratégie et l'organisation qui sont mises en place pour gérer, partager, sécuriser et conserver sur le long terme l'information et les documents. Afin d'atteindre ces objectifs, la gouvernance documentaire s'appuie sur des instruments et notamment les référentiels de gestion et de classement des documents d'activité. Si les référentiels ne doivent pas être confondus avec une solution logicielle, leur existence est essentielle dans la mise en place de systèmes de type gestion électronique des documents (GED) dans le sens qu'ils permettent d'organiser les documents au sein de tels systèmes, mais aussi de leur appliquer un cycle de vie; c'est-à-dire différencier les documents devant être éliminés après un certain temps de ceux nécessitant d'être archivés sur le long terme.

L'élaboration et la mise en place de ces référentiels s'est poursuivie pendant l'année sous revue. À fin 2024, les référentiels sont opérationnels et implémentés dans les entités suivantes : administration générale, service des finances, office de la population et durabilité et espaces publics. Le référentiel est en validation auprès de la direction cohésion sociale, familles et jeunesse et quatre référentiels supplémentaires sont en cours d'élaboration (service des domaines et bâtiments, sport; service de l'urbanisme; service des ressources humaines).

En outre, le Conseil communal dispose de directives relatives à l'archivage depuis 2019.

Au niveau vaudois, l'archiviste adjoint a mené, en collaboration avec les archives cantonales vaudoises, des ateliers avec des membres de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et de l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) dans le but d'établir un référentiel de gouvernance documentaire pour les communes vaudoises.

## FONDS PRIVÉS

Les archives de Montreux ont réceptionné trois (8) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 291 (288). En outre, trois fonds privés d'envergure ont été enrichis de nouveaux versements : le fonds PP087 Charles Riolo a notamment été complété par la bibliothèque de collection du propriétaire et le fonds PP243 – René Koenig par une riche collection de gravures. Le fonds PP151 du Montreux Jazz Festival a été enrichi d'une vingtaine d'affiches originales dédicacées et signées ainsi que par des

objets et archives variés récoltés auprès de collectionneuses et collectionneurs qui se sont manifestés après plusieurs campagnes d'appel à témoignages et archives.

En décembre, les archives privées s'étendaient sur environ 945 ml.



Plus de 200 gravures et tableaux provenant de la collection du Dr René Koenig ont rejoint les collections communales en 2024.

## INVENTAIRES ET CLASSEMENT D'ARCHIVES

Les archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. 3'097 (7'045) nouvelles notices ont été saisies sur la plateforme d'inventaire des archives communales, portant le total à 52'902 notices. En 2024, un accent particulier a été porté sur les préavis de la Municipalité au Conseil communal, ainsi que sur les archives des ressources humaines, du service domaines et bâtiment, sport ainsi que des espaces verts.



Vue des travées des Archives communales et de l'avancement du classement des archives publiques. © Edouard Curchod

Pour le surplus, les archives de Montreux comptabilisent plus de 47'000 notices publiées sur la base de données des archives communales vaudoises :

[vaud.archivescommunales.ch](http://vaud.archivescommunales.ch)

## CONSULTATIONS, VISITES ET ÉVÉNEMENTS

312 (296) visites ont été enregistrées en salle de lecture.

En 2024, les archives communales ont soutenu les recherches de plusieurs auteurs d'ouvrages historiques centrés sur la région et prêté des documents pour l'exposition temporaire du Musée de Montreux intitulée « Voyager à Montreux du temps de Lord Byron ».

En plus des actions de valorisation présentées dans les points forts, les AM ont publié une brochure sur l'histoire de l'Eglise St-Vincent pour marquer le 500<sup>e</sup> anniversaire de la consécration de l'édifice. Elles ont en outre fait paraître plusieurs contributions présentant des pans méconnus ou des curiosités de leur activité dans le cadre de la rubrique « Clin d'œil des Archives de Montreux » visible sur les réseaux sociaux.



Brochure historique parue à l'occasion des 500 ans de l'Eglise St-Vincent, en novembre 2024

Par ailleurs, l'archiviste communale a présenté une conférence « sur le coup de midi » à la Bibliothèque de Montreux-Veytaux en collaboration avec le Montreux Jazz Festival et participé à une table ronde sur le patrimoine immatériel lors de la journée d'échange des Musée d'histoire du Canton de Vaud.

## RECHERCHES HISTORIQUES

Les archives communales ont effectué 16 recherches afin d'aider les autorités et services de l'administration communale dans leur fonctionnement. Ces recherches ont porté sur des éléments du patrimoine bâti mais également sur des décisions politiques.

En outre, le travail de recherche historique a permis de répondre à 93 (90) demandes de particuliers. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

## RESTAURATION, NUMÉRISATION ET SÉCURITÉ DES COLLECTIONS

Dans le cadre de l'année sous revue, les archives ont poursuivi leur travail de numérisation des collections iconographiques, ainsi que la restauration du relevé cadastral de 1803.

Enfin, suite aux intempéries qui ont frappé plusieurs régions de Suisse romande en été 2024, les AM ont fait installer une nouvelle barrière amovible afin de protéger les collections communales d'une brusque montée des eaux. Cette installation vient compléter le dispositif de sécurité technique des dépôts des archives communales, composé entre autres de détecteurs à eau et d'un contrôle constant des conditions hygrométriques.

# SERVICE DES FINANCES

## ACTIVITÉS ET ORGANISATION DE LA COMPTABILITÉ

Les principales activités du service des finances se déclinent comme suit :

<b>Comptabilité générale</b>	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
<b>Comptabilité des débiteurs</b>	Facturation, encaissements, contentieux
<b>Comptabilité des créanciers</b>	Enregistrements, paiements
<b>Investissements</b>	Tenue de la comptabilité

Le service effectue également certaines de ces tâches pour :

- La Fondation de la Saison culturelle de Montreux
- L'Entente intercommunale sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeneuve
- La Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique.

## FINANCES ET CHIFFRES 2024 (BUDGET)

<b>Budget</b>	161 millions
<b>Investissements</b>	9,3 millions
<b>Marge d'autofinancement</b>	0,7 millions
<b>Nombre de factures fournisseurs traitées</b>	15'000
<b>Nombre de factures émises</b>	35'000

## ASSURANCES

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité 27 cas d'assurances, soit :

- Responsabilité civile : deux cas
- Flotte véhicules : sept cas
- Assurance Strada (véhicules utilisés par les employés communaux) : zéro cas
- Travaux de constructions : zéro cas
- Assurance choses (incendies/dégâts d'eau/vandalisme) : 18 cas

## VENTE DES CARTES CGN

Depuis 2016, les habitantes et habitants ont la possibilité d'acquérir des cartes journalières CGN à prix préférentiel. La carte « plein tarif/adulte » coûte 45 fr. et la carte « ½ tarif/enfant 6-16 ans » 22.50 fr.

Durant l'année 2024, 31 cartes « plein tarif » et 100 cartes « ½ tarif » ont été vendues.

## VENTE DES CARTES CFF

Au cours de l'année 2024, 1'236 cartes CFF ont été vendues. Ces dernières sont disponibles auprès de l'Office du Tourisme de Montreux, situé à l'Avenue des Alpes 45.

## CONTENTIEUX

L'important travail au niveau du contentieux, initié en 2023, s'est poursuivi durant l'année 2024.

Au terme de la procédure usuelle d'envoi des rappels et sommations, 694 réquisitions de poursuites ont été transmises aux différents offices de poursuites.

À la suite de ces dépôts, 659 commandements de payer ont pu être adressés aux débiteurs, dont 48 ont fait opposition totale. 35 d'entre eux ont fait l'objet de rejets.

Suite à ces procédures, 22 nouvelles saisies de salaires ont été imposées aux débiteurs.

Dans le cadre de procédures pour gages immobiliers, 72 réquisitions de vente ont été adressées à l'Office des poursuites du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut. Le solde des poursuites a abouti à un acte de défaut de biens ou au règlement de la poursuite. Huit poursuites pour gages ont engendré la planification d'une vente aux enchères.

Une nouveauté en 2024 : huit séquestres ont été adressés au Juge de Paix, en lien avec des créances non garanties par gage, dont les débiteurs sont domiciliés à l'étranger. De plus, 19 comminations de faillites ont été adressées aux débiteurs et trois d'entre elles ont abouti à la demande de mise en faillite.

En parallèle, le service des finances a déposé environ 245 hypothèques légales auprès du Registre foncier.

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Ainsi, durant l'année écoulée, six actes notariés ont été signés par le service des finances sur délégation de la Municipalité, soit :

### OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES EFFECTUÉES EN 2024

Date	Genre de transaction	Parcelle(s)	Situations/lieu-dit	Prix
07.03.2024	Modification et constitution de servitude	3769, 3771	Au Vernex	Néant
15.04.2024	Prolongation de droit de Superficie	4500	La Planiaz	Néant
19.06.2024	Modification de droit de superficie distinct et permanent	4500	À la Pacoresse	Néant
20.06.2024	Constitution de servitude	5158	Rue de l'Eglise-Catholique 7, 9 et 9 bis	Néant
28.06.2024	Vente à terme conditionnée	2734	Route de la Fin-de-Chaulin 15, 17	755'000
23.09.2024	Constitution de servitude	Diverses parcelles	Avenue du Midi / Avenue de Chantemerle	Néant

*NB : la vente de la parcelle 2734 a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal (cf. : 30/2016)*

### ENTENTE INTERCOMMUNALE SUR LA TAXE DE SÉJOUR ET SUR LA TAXE SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES RIVIERA-VILLENEUVE

Le service des finances, conformément au règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires Riviera-Villeeneuve, approuvé par la cheffe du département des institutions, du territoire et du sport le 30 novembre 2022, assure la gestion des taxes de séjour et des taxes sur les résidences secondaires.

Deux personnes sont allouées à ces tâches; en fonction des thématiques, un support leur est apporté ponctuellement par d'autres collaborateurs du service.





*Sentier des roses © Maude Rion*

## **PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME**

**SERVICE DES DOMAINES  
ET BÂTIMENTS, SPORT**

**PAGE 42**

**SERVICE DE L'UBANISME**

**PAGE 14**

# PATRIMOINE, SPORT ET URBANISME

Le **service des domaines et bâtiments, sport** (DBS) gère le patrimoine privé communal. Il est en charge de l'entretien des bâtiments communaux et des constructions nouvelles. Le service comprend également, l'office du sport, l'office de l'énergie, la section forêts et la section conciergerie.

Le **service de l'urbanisme (SU)** assure la planification et la gestion du territoire en veillant à un développement urbanistique harmonieux et conforme aux objectifs du programme de législature. Il garantit également la délivrance des permis de construire et des procédés de réclame, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

## **DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT**

- Gestion du patrimoine immobilier communal (centre des congrès et d'expositions, bâtiments locatifs, bâtiments administratifs et publics, bâtiments scolaires, lieux de culte, installations sportives, chalets d'alpage, parkings)
- Gestion des appartements et locaux commerciaux
- Gestion des alpages communaux
- Gestion des parcelles privées communales
- Planification et suivi des travaux d'assainissement et de rénovation
- Gestion de projets (de la phase de développement jusqu'à leur réalisation)
- Supervision des contrats de maintenance
- Gestion proactive de la transition énergétique des bâtiments
- Gestion des consommations énergétiques

## **ADMINISTRATION**

- Accueil et orientation du public au guichet et réception téléphonique
- Suivi des affaires courantes et tâches administratives
- Soutien administratif aux différents secteurs du service
- Gestion des aspects financiers du service (en collaboration avec le service des finances) :
  - Comptabilité débiteurs et créanciers
  - Élaboration du budget de fonctionnement
  - Contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement
  - Bouclage des comptes annuels
- Suivi administratif de l'interface avec la Municipalité (propositions, préavis, rapports, notes)
- Mise à disposition et location de salles (relation avec les utilisateur·rices des infrastructures communales)

## **ÉNERGIE**

- Élaboration des stratégies et des projets en matière de politique énergétique communale
- Suivi de la réalisation, de l'application et du développement du plan directeur des énergies
- Animation et encadrement du groupe de travail «Cité de l'énergie»

- Traitement et suivi de toutes sollicitations relatives à l'énergie en général
- Traitement des subventions en lien avec le fond pour le développement durable

## **CONCIERGERIE**

- Entretien des locaux : nettoyage des locaux selon les normes d'hygiène et de sécurité
- Gestion des fournitures et du matériel : suivi et commande des produits, matériel et machines nécessaires
- Support technique : assistance pour les petites maintenances et signalement des dysfonctionnements
- Gestion des accès : administration informatique des accès et des clés des bâtiments communaux
- Collaboration entre services : coordination pour répondre aux demandes spécifiques et organiser les interventions

## **FORÊTS**

- Dévestitures forestières : entretien des sentiers pédestres ainsi que des routes et chemins forestiers
- Forêts protectrices : exploitation forestière selon les directives de la confédération, lesquelles sont basées sur des principes de gestion durable
- Bois énergie : vente de bois de feu, bûches pour les particuliers ainsi que de plaquettes pour l'installation de chauffage à distance communal et des particuliers
- Biodiversité : actions diverses en faveur de la préservation des habitats ainsi que des espèces animales et végétales

## **VIGNES**

- Relation avec le vigneron-tâcheron en charge de la culture du vignoble
- Relation avec la Cave Montreux Riviera
- Gestion des souscriptions (Chasselas, Gamay, Assemblage)



Jaman © Giampaolo Lombardi

### **PARKING EN OUVRAGE**

- Exploitation du parking du Marché-Forum, du parking Donner et des parkings raccordés au système de télégestion et vidéosurveillance
- Ouverture 24/24 heures et 7/7 jours
- Administration, correspondance et facturation
- Gestion des caisses, tickets et abonnements
- Renseignements à la clientèle
- Maintenance, entretien, surveillance et nettoyage afin d'assurer le bon fonctionnement
- Collaboration avec Police Riviera

### **OFFICE DU SPORT ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES**

- Mise en œuvre de la politique sportive
- Relations et soutien aux associations sportives
- Organisation d'activités sportives
- Gestion des subventions
- Promotion du sport et de l'activité physique
- Exploitation des installations sportives
- Coordination et soutien aux manifestations
- Relations intercommunales en lien avec le sport

### **SERVICE DE L'URBANISME**

#### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Pilotage de la planification territoriale, en particulier PACom et plans sectoriels
- Participation aux planifications supérieures : agglomération Rivelac, stratégie régionale de gestion des zones d'activité, plan directeur cantonal
- Anticipation des besoins futurs en matière d'urbanisme et valorisation du foncier communal.

#### **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

- Instruction des mises à l'enquête publiques et délivrance des permis de construire et d'habiter
- Gestion des autorisations relatives aux façades, toitures, procédés de réclame, et logements de vacances.
- Supervision des aspects liés à la salubrité et à la sécurité (commission de salubrité)
- Conseil et accompagnement des requérants à chaque étape des démarches d'autorisation

## **POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE**

### **DOMAINES ET BÂTIMENTS, SPORT**

Initiés en août 2023, les travaux du 2M2C représentent un enjeu majeur. Les étapes nécessaires se poursuivent afin de garantir un centre de congrès adapté aux besoins futurs de la Commune.

Concernant les forêts, malgré des mesures importantes prises ces dernières années pour contenir la propagation du bostryche, 2024 a été marquée par une forte attaque. Les bûcherons communaux ont intensifié leurs interventions pour limiter la propagation, en abattant et écorçant les arbres infestés sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan sportif, l'événement du Montreux Tennis Open est à souligner. Le tournoi de tennis féminin a en effet pour la première fois intégré le circuit international «WTA», devenant le plus grand tour-

noi féminin de Suisse. Organisé à Territet, il a attiré près de 10'000 spectatrices et spectateurs tout en restant en accès libre.

### **URBANISME**

En 2024, le service de l'urbanisme a amorcé une réorganisation stratégique visant à améliorer ses prestations. L'arrivée de plusieurs nouvelles collaboratrices et collaborateurs au sein du service, dont le nouveau chef de service, a permis de renforcer les bases pour relever les défis urbanistiques à venir. Parmi les réalisations majeures du service, on peut citer la contribution au projet d'agglomération Rivelac, soumis en consultation publique à l'automne 2024, ainsi que l'avancée de l'étude du plan d'affectation communal (PACom).

## DOMAINES ET BÂTIMENTS

### BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET PUBLICS

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de leur entretien courant et de celui des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

#### Bâtiments administratifs et écoles

- Mise en place de verrous sur tous les conteneurs à déchets, suppression des sacs taxés officiels et passage à la taxe au poids.

#### Bâtiment administratif du service des espaces publics à Chailly

- Mise en place d'une protection contre la poussière des plaquettes de bois lors de leur versement dans la fosse du chauffage à bois située dans le local serrurerie.

#### Bâtiment administratif sis Grand-Rue 73 à Montreux

- Administration générale / rez : doublage phonique d'une paroi entre le bureau du secrétaire municipal et celui de la secrétaire municipale adjointe ;
- Centre informatique / 2e : mise en place d'une porte anti-feu et phonique entre le local serveur et le bureau adjacent.



Grand Rue 73 – Construction d'un doublage phonique dans le bureau du Secrétaire municipal

#### Bâtiment administratif sis avenue des Alpes 18 à Montreux, service des ressources humaines, 2e étage

- Remplacement partiel des fenêtres et portes-fenêtres (châssis PVC à triple vitrage), réfection de la peinture du secrétariat et du bureau adjacent ;
- Service des finances, 1er étage : modification du meuble-comptoir du guichet.

#### Bâtiment rural Oche-Thorens 6B à Clarens

- Traitement de la charpente par injection des poutres suite à une invasion d'insectes xylophages de type capricorne (garantie décennale).

#### Maion Visinand à Montreux

- Réfection de crépis à l'intérieur d'un local semi-enterré et exploité par le Théâtre Montreux Riviera.

#### Archives communales

- Avant-projet d'un bureau d'architecte pour une extension de la surface de stockage des archives.

#### Écopoint Les Avants

- Réalisation d'un écopoint avec conteneurs enterrés.

#### WC publics

- Interventions de dépannage et de remise en état, consécutives à des actes de vandalisme.

### BÂTIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Outre l'entretien courant des bâtiments, des équipements, du mobilier, des machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

#### Chalet les Esserts à Leysin

- Révision et réglage des portes coupe-feu situées à l'intérieur du bâtiment.

#### Collège de Chernex

- Ouverture d'une nouvelle classe de 1-2P dans le pavillon, réorganisation des diverses salles de classe (P-22 – cycle 6P / P-03 – cycle 3P) et déménagement de l'accueil pour enfants en milieu scolaire afin de créer l'unité d'accueil pour écoliers ;



Installation de la nouvelle classe 1-2P

- Mise à l'enquête, obtention du permis de construire et installation de conteneurs pour accueillir une salle d'activités créatrices manuelles;
- Réfection de la peinture des murs, boiseries, radiateurs, armoires et portes pour la salle P22;
- Garage en location : remplacement de la porte basculante.

### Collège d'Etraz

- Déplacement de deux classes régionales de pédagogie spécialisée 1-2P pour les enfants présentant un trouble du spectre autistique au collège de Veytaux, achat de mobilier spécifique et déménagement du mobilier;
- Salle des maîtres et salle de classe No 22 : remplacement des fenêtres;
- Cours de récréation : installation d'un portail et d'une barrière afin de sécuriser les préaux scolaires.

### Collège de Clarens-Gare

- Salle de classe No 31 : dépose et évacuation de l'ancien linoléum, fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol sans PVC.

### Collège de Collonge

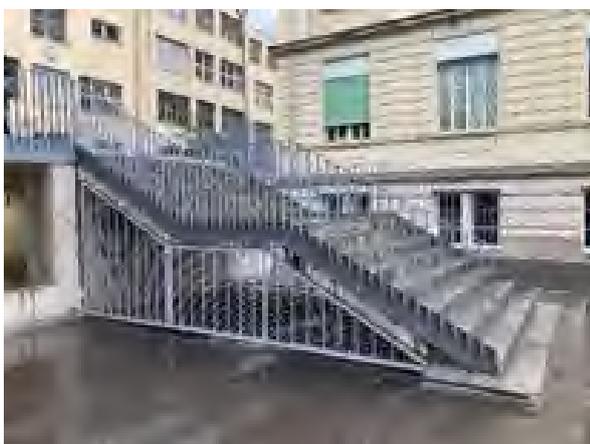
- Appartements en location : réfection des sols des salles de bains suite aux dégâts d'eau.

### Collège de Glion

- Cage d'escalier et hall : rafraîchissement des murs et installation de panneaux d'affichage;
- Secteur sanitaires et cage d'escalier : remplacement des fenêtres.

### Collège de Montreux-Est

- Salle de couture : ponçage et vitrification du parquet, adaptation du plan de travail;
- Parking à vélos : construction de deux grillages pour sécuriser un vélo-cargo pour le service de la cohésion sociale, familles et jeunesse;



*Vue des grillages du parking à vélo, après travaux*

- Parking niveau -1 : crépissage sur panneaux isolants multicouches afin d'éviter le vandalisme;
- Local matériel de la salle de gymnastique intérieure : démontage de l'ancien sol, fourniture et pose de carrelages, modification de la porte basculante;
- Extension - bibliothèque – salle E-01-05 : achat des nouveaux mobiliers et réorganisation de la nouvelle bibliothèque scolaire;



*Vue secteur lecture*

- Travaux manuels : aménagement de l'atelier bois avec le remplacement des anciennes tables par 12 nouveaux établis.

### Collège de Vinet

- Aménagements pour l'accueil d'un élève souffrant de la maladie des enfants de la lune:
  - Installation de filtres anti UV sur les fenêtres dans deux salles de classe, couloirs, hall d'entrée, WC et la salle de rythmique;
  - Installation d'une ventilation dans une salle de classe, dans laquelle les fenêtres doivent rester fermées;
  - Remplacement de l'éclairage existant par des tubes LED.
- Cours de récréation : installation de trois nouveaux portails afin de sécuriser les préaux scolaires.

### Collège de Montreux-Ouest

- Bâtiment C – bibliothèque : achat des nouveaux mobiliers et réorganisation de la nouvelle bibliothèque scolaire;
- Bâtiment C – travaux manuels : remplacement d'une cabine de sablage.

## CONCIERGERIE

L'année 2024 a marqué une période de transformation notable pour la section conciergerie, sous la conduite d'une nouvelle responsable. Ce changement de direction a permis d'aborder un contexte exigeant avec un esprit de réorganisation et une ferme volonté de relever les défis inhérents à la gestion quotidienne et stratégique.

La section conciergerie s'est concentrée sur l'optimisation des ressources et des pratiques, en mettant un accent particulier sur la durabilité, la sécurité et l'efficacité. Un travail exhaustif a été réalisé afin de moderniser les équipements, améliorer les processus et adopter des solutions écologiques, tout en renforçant la formation et la cohésion des équipes.

### Réalisations

- Gestion optimisée des équipements et des produits :
  - Inventaire exhaustif des appareils et produits;
  - Élimination des équipements obsolètes et des restes de produits non conformes.
- Adoption de pratiques durables :
  - Remplacement des distributeurs de consommables par des solutions durables;
  - Transition vers des produits de nettoyage écologiques et certifiés.
- Renforcement des compétences et de la sécurité :
  - Sensibilisation à l'utilisation sécurisée des échelles et communication des procédures sur la santé et sécurité au travail;
  - Contrôle et élimination des échelles non conformes.
- Optimisation des machines et des fournisseurs
- Transformation numérique :
  - Création d'adresses de courriel pour tous les collaborateurs;
  - Fourniture d'ordinateurs, tablettes et téléphones aux concierges concernés.
- Amélioration de la gestion des véhicules et équipements pour l'équipe mobile
- Gestion des déchets :
  - Mise en place de la pesée des déchets dans la majorité des bâtiments publics.
- Gestion des accès :
  - Actualisation des points d'accès Glutz;
  - Mise à jour du logiciel pour la gestion des accès.

## ENTRETIEN DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET BAINS PUBLICS

En sus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

### Salle omnisports du Pierrier

- Création de deux ouvertures dans le parapet des tribunes avec des barrières amovibles afin d'aménager un accès direct à la salle.



Une des ouvertures de la salle omnisports du Pierrier, après travaux

### Stand de tir de Glion

- Réfection de la buvette (travaux exécutés en grande partie par la société de tir et financés partiellement par le biais d'une subvention);
- Pose de panneaux de fermeture devant la ciblerie afin de la protéger des feuilles mortes;
- Motorisation des volets roulants de la zone de tirs.

### Bains de Clarens

- Réfection totale des façades (structure et revêtement) du local de la Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman (FIPAL) réalisée avec du bois provenant des forêts communales;
- Remplacement du tableau électrique général.



Local FIPAL - Bains de Clarens

### Piscine de la Maladaire à Clarens :

- Mise en place de casiers à chaussures dans le couloir d'accès aux cabines vestiaires.

## LIEUX DE CULTES

La Commune couvre les frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courant de douze lieux de culte reconnus comme institutions de droit public, conformément à la loi vaudoise sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP). Elle prend en charge l'entretien lourd nécessaire et s'occupe de la fourniture et de l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte et au catéchisme.

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

#### Chapelle de Chernex

- Remplacement du mécanisme de sonnerie et entretien des suspensions de la cloche No 1;
- Installation et mise en service d'une gâche électrique pour ouverture/fermeture automatique de la chapelle;
- Aérogommage et réfection de la peinture de la porte d'entrée de la chapelle.

#### Temple Saint-Vincent à Montreux

Rafrâichissement de la peinture des portes extérieures côté sud.

#### Temple de Clarens

- Modification de la porte intérieure du sas d'entrée en vue de rendre les lieux plus accueillants.

#### Eglise catholique de Clarens

Divers travaux prévus dans le cadre du préavis No 36/2022, soit :

- Réfection de l'étanchéité et remise en état du parvis de l'église;
- Remplacement des grilles d'évacuation d'eau pluviale du parvis
- Rafrâichissement des peintures des murs et plafonds intérieurs du hall d'entrée et du couloir des salles de catéchisme.



Parvis de l'église catholique de Clarens

#### Eglise catholique de Montreux :

- Renforcement et remise en état de la pierre de taille de l'entrée côté Avenue Nestlé;
- Restauration et conservation des décors peints de la chapelle de l'Enfant Jésus de Prague.



Chapelle de l'Enfant Jésus de Prague

#### CHALETS ET ALPAGES

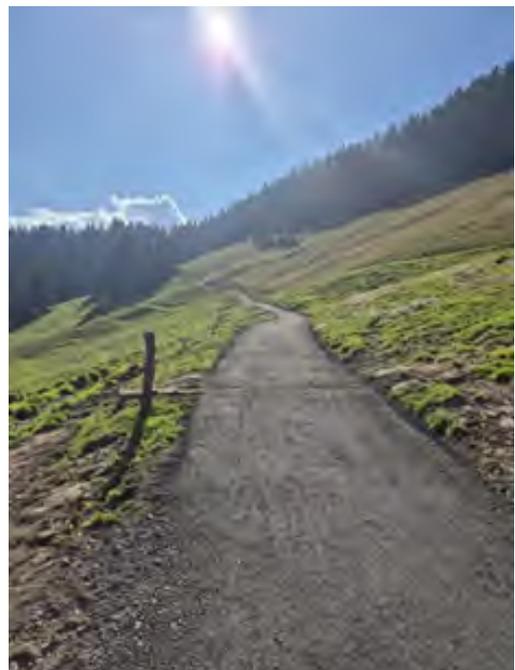
En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, de nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

#### Chalet « Chergny »

- Réfection totale du sol de l'écurie (béton et plancher);
- Réfection et consolidation du plancher sur cuisine.

#### Chalet « Les Pontets »

- Remplacement de la potence de la fromagerie;
- Réfection du chemin des Pontets.



Chemin des pontets

#### Chalet « Jor » :

- Fermeture du creux de feu.

#### Chalet « Bas de la Joux » :

- Pose d'un nouveau potager;
- Création d'un dallage dans le box des veaux;
- Réfection du chemin d'accès.

#### Chalet « Soldier »

- Fermeture du caniveau et pose de nouvelles crèches dans l'écurie par le service des espaces publics.

#### Chalet « Les Grésalleys »

- Création d'un couvert pour le compresseur ainsi que de panneaux de protection hivernale.



2M2C en travaux - 2024 © Lou Barthelemi

## CENTRE DE CONGRÈS ET D'EXPOSITION DE MONTREUX

Depuis le 2 août 2023, le Centre de Congrès et d'Exposition de Montreux (CCE) est en travaux. Durant l'année 2024, le CCE a fait l'objet de diverses études et travaux qui s'inscrivent dans le cadre de prestations liées au « Financement des frais du Maître d'Ouvrage et de projets connexes » (préavis No 24/2022).

Ci-dessous, une liste non exhaustive de travaux et d'interventions réalisés cette année :

- Études d'appels d'offres et d'exécution puis direction des travaux d'adaptation et de mise en sécurité des tables élévatrices de l'Auditorium Stravinski;
- Assistance technique aux architectes et ingénieurs : gestion des permis de feu et des alarmes incendie du bâtiment;
- Travaux d'adaptation, maintenance et maintien des services d'alarme incendie du CCE;
- Assistance technique à CCM SA pour la définition des programmes d'exploitation en lien avec la supervision technique du bâtiment, la domotique et l'informatique bureautique et scénique;
- Assistance juridique au maître d'ouvrage par l'intermédiaire de l'avocat conseil.

Ci-dessous une liste non exhaustive d'études entreprises dans le cadre des projets connexes au sens du préavis No 24/2022 :

- Études d'exécution et début des travaux en rapport avec le remplacement des pompes hydrauliques, vannes et capteurs non touchés par le projet 1.2 (préavis No 02/2020);
- Études d'exécution et début des travaux en rapport avec le raccordement du CCE au futur réseau thermique à distance MontCAD : adaptation de la chaufferie et des réseaux techniques alentour;

- Études d'exécution et début des travaux d'adaptation des monoblocs de ventilation au futur réseau thermique à distance;
- Études d'exécution et début des travaux des actions prioritaires énergétiques sur la base des conclusions de l'audit « grands consommateurs »;
- Études d'exécution et travaux de remplacement des menuiseries nord et sud du bâtiment B;
- Études de projet et d'appel d'offres pour la mise à niveau des serveurs MCR (Mesure Contrôle Régulation) et supervision;
- Études de projet et d'appel d'offres pour le remplacement des systèmes MCR et des systèmes informatiques non touchés par le projet 1.2 (préavis No 02/2020).



2M2C en travaux - 2024 - © Lou Barthelemi

## INSTALLATIONS TECHNIQUES

En plus d'assurer la gestion des installations techniques et leur entretien courant, de relever systématiquement les consommations d'énergie et d'établir le bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, les collaborateurs des installations techniques ont également suivi les contrôles périodiques et, le cas échéant, les retouches nécessaires sur 25 installations électriques, conformément à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

### Tarifs des énergies

Le prix d'achat des énergies a diminué en cours d'année.

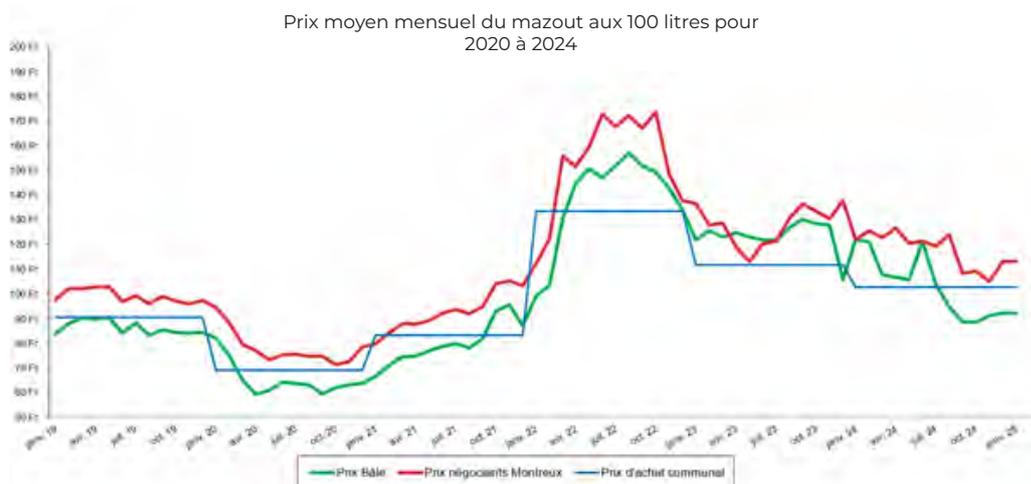
### Tarifs des énergies

Le prix d'achat des énergies a diminué en cours d'année.

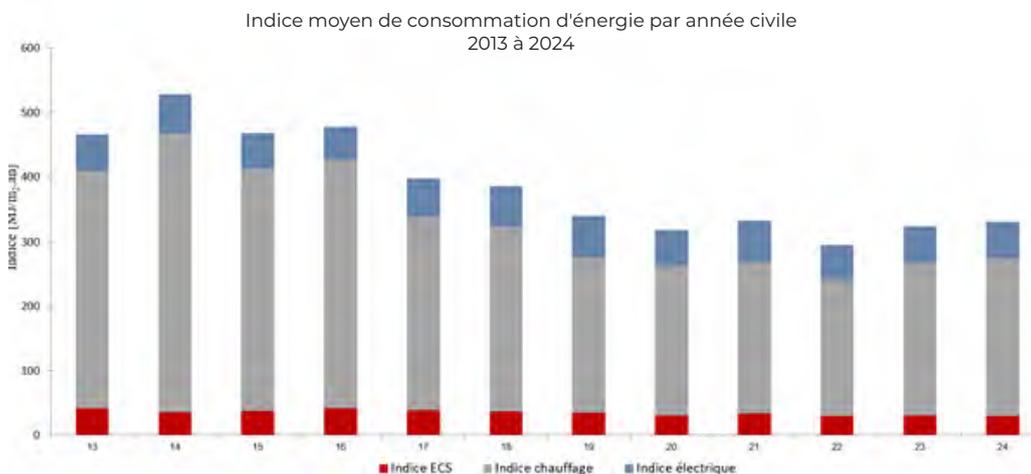
## Consommation d'énergie thermique

L'indice moyen de consommation représente la consommation d'énergie par unité de surface, en tenant compte des conditions climatiques. Cette valeur permet d'évaluer l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux.

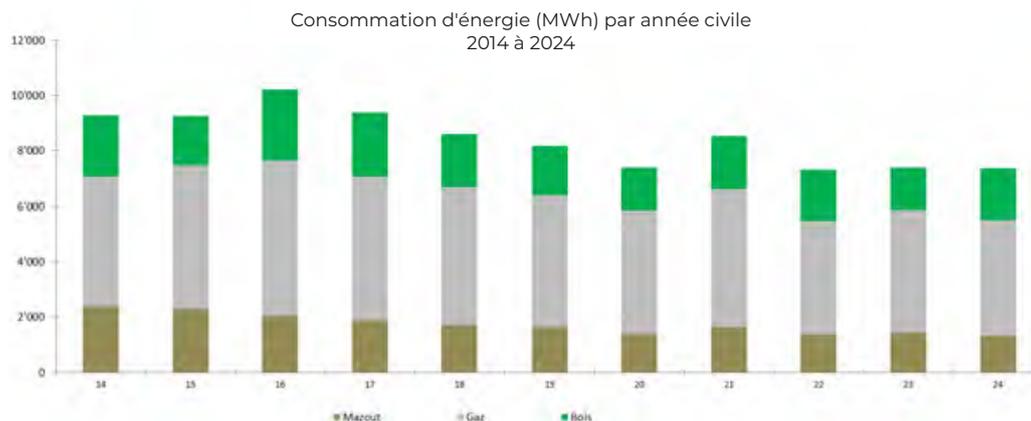
Cette année, cet indice est resté stable, confirmant une tendance globale à la baisse observée depuis plusieurs années. Cette évolution positive résulte directement des actions mises en œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique des installations et réduire leur consommation. Les efforts constants dans ce domaine ont conduit à un résultat global très satisfaisant.



La consommation d'énergie pour le chauffage est également restée stable.



Les consommations d'énergie pour le chauffage sont réparties de **57 % de gaz, 25 % du bois et 18 % du mazout.**



## VIGNES COMMUNALES

Après un débourrement en avance d'une dizaine de jours sur la moyenne décennale, la vigne a connu un début de croissance très rapide jusqu'au retour d'une vague de froid dès le 16 avril avec un pic de froid au matin du 22 avril.

Une température comprise entre 0,1 et 1 degré ainsi qu'un feuillage sec ont heureusement permis au vignoble communal d'échapper au gel de printemps.

Entre le 15 avril et le 30 juin (76 jours) la vigne alors en pleine croissance, jusqu'au stade post-floral, a reçu 51 jours de pluie avec des quantités très variables.

Ce temps humide et froid a particulièrement favorisé le développement précoce du mildiou ainsi qu'une croissance soutenue de l'herbe. Cette météo a également influencé la qualité de la floraison dans les chasselas où les quotas ne sont pas tout à fait atteints au moment des vendanges.

La période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août (62 jours) a reçu 25 jours de pluie dans des quantités raisonnables. Les températures estivales ont par contre permis une très bonne maturation du raisin.

La lutte phytosanitaire a nécessité 10 (7) interventions, principalement en raison d'une pression accrue du mildiou. Les traitements post-floraux sans intrants de synthèse ont été effectués pour la deuxième année consécutive. À noter qu'une partie du vignoble communal est traitée au moyen d'un drone.

Après plusieurs épisodes de grandes pluies au mois de septembre, les vendanges ont débuté le 3 octobre pour prendre fin le 16 octobre.

Les quotas de production fixés à 900 gr/m<sup>2</sup> pour les cépages rouges Gamay, Garanoir, Merlot, Cabernet Franc et Diolinoir ont été atteints. Les quotas de production fixés à 1,050 kg/m<sup>2</sup> pour le Chasselas n'ont pas tout à fait été atteints sur la parcelle de Rouvenaulaz.

Au sujet de la flavescence dorée, il convient de noter que nous n'avons pas trouvé de ceps atteints dans les vignobles communaux d'Es Ruffinel et Rouvenaulaz depuis 2017, mais que nous restons en périmètre de lutte en raison de la découverte de nouvelles souches dans le secteur de lutte.

Cépages	Poids (Kg)	Sondage moyen (Oe)
Gamay	3600 (4000)	82°
Garanoir	738 (820)	89°
Merlot	1170 (1170)	93°
Cabernet Franc	450 (450)	82°
Diolinoir	360 (360)	86°
Chasselas en Rouvenaulaz	3184 (3575)	70°
Chasselas Es Ruffinel	7734 (8103)	75°



Vignes du Chaterlard © Giampaolo Lombardi

## TERRAINS ET BÂTIMENTS LOCATIFS

Quatre régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs.

Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

L'immeuble sis route de la Fin-du-Craux 15-17 à Chernex a été vendu en date du 19 septembre 2024. Il n'y a pas eu d'autres achats/ventes de biens immobiliers durant cette année.

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

### Immeuble locatif sis route de la Cergniaule 3 à Sonloup

- Réfection peinture de l'appartement des combles suite à un changement de locataire.

### Chalet locatif sis rue de la Saussaz 15 à Chailly

- Réparation de la balustrade et des consoles du balcon à l'angle sud-ouest.

### Refuge communal des Grésalleys

- Réfection de la totalité de la toiture en tavillons, consolidation de la charpente (préavis No 26/2023).



*Nouvelle toiture des Grésalleys*

### Chalet du « Pic à l'Etoile »

- Remplacement de deux fenêtres, de pièces de charpente et traitement de celles-ci.

## LOCATIONS

**Chalet des Esserts, à Leysin** : pour l'année 2024, un total de 6'137 (4'567) nuitées a été recensé, dont 4'209 (3'792) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

**Ancienne cabane de Bretaye** : pour l'année 2024, un total de 1'787 (1'509) nuitées a été recensé, dont 683 (504) pour les écoles de Montreux.

**Refuge des Grésalleys** : le refuge a été loué à 12 (14) reprises.

**Périmètre «Place du Marché, Marché couvert et zones alentours»** : 15 (23) manifestations s'y sont déroulées. L'édition 2024 «hors les murs» du Montreux Jazz Festival a bien entendu eu un impact sur la disponibilité de ce secteur.

## PARKING DU MARCHÉ, PARKING DONNER ET GESTION DES PARKINGS EN OUVRAGE

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, du parking Donner, du parking Belmont et du parking de la Gare, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état à la suite d'actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

### Parking du Marché-Forum

- Remise en état des protections des tubes d'aspiration de la ventilation du parking ;
- Nouvelle campagne de réparation localisée des défauts des dalles du parking, par piquage, traitement des fers et application d'un mortier en résine ;
- Pose de bandes de signalisation sur les canaux de ventilation pour les rendre plus visibles afin d'éviter des collisions.



*Canaux de ventilation du parking du Marché-Forum*

### Parking du Marché-Forum

- Le total des entrées horaires, des cartes à prépaiement et des abonnements annuels est de 669'306 (675'077) entrées ;
- La recette annuelle du parking se monte à 1'473'398 fr. (1'468'120 fr.), résultant du cumul des entrées horaires et des abonnements ;
- La part des paiements par carte de crédit des recettes horaires est de 59 % (55 %). Les frais d'encaissement des paiements par carte de crédit s'élèvent à 27'912 fr. (28'273 fr.) ;
- Les encaissements en euros représentent un montant total de 15'835 fr. (9'702 fr.) ;
- La location des emplacements publicitaires a rapporté 45'457 fr. (50'366 fr.) ;
- Le total des montants perçus par carte à prépaiement est de 74'765 fr. (69'230 fr.)

## Parking Donner

- Le total des entrées horaires et des abonnements annuels de la partie publique de 62 places est de 15'872 (13'029) entrées;
- Le revenu total de la zone publique atteint 124'260 fr. (104'338 fr.).

## FORÊTS

L'année 2024 a permis l'exploitation de 7'056 m<sup>3</sup> (5'000) de bois, tous assortiments confondus. Cet exercice exceptionnel a permis de dépasser la possibilité de coupe (volume à atteindre) fixée à 6'600 m<sup>3</sup>, compensant quelque peu le déficit d'exploitation des dernières années.

- Un préavis concernant les Verraux a été adopté et l'adjudication des travaux permettra d'intervenir pour ce grand projet de remise en état des paravalanches et de sécurisation du bassin versant de la Baye de Montreux (préavis No 25/2024). Les procédures clôturées en fin d'année, ainsi que les conditions météorologiques n'ont pas permis de commencer les travaux en 2024. Le projet d'extension des mesures a également été rendu et les analyses sont en cours;
- Les bostryches sont toujours présents et des efforts importants ont été consentis pour lutter contre ce ravageur. Celui-ci est maintenant omniprésent, tant dans les forêts communales que dans les forêts privées. Un inventaire des propriétaires privés a été entrepris pour intervenir rapidement dans leurs parcelles forestières. La lutte contre les bostryches est désormais devenue obligatoire au niveau du canton de Vaud et exige des interventions complexes et chronophages;

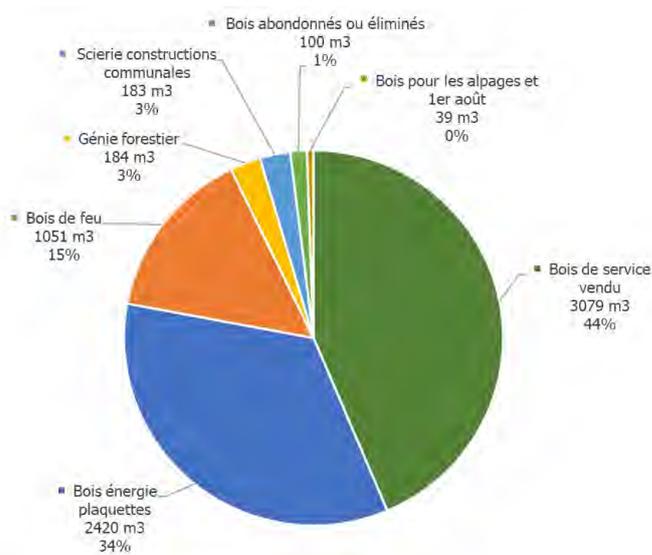


Écorce d'épicéa après attaques de bostryches

- Le préavis concernant la fendeuse à bûches a également été accepté et la commande adjudgée. Cette acquisition permettra de fendre le bois de feu en bûches de manière plus soutenue et flexible tout au long de l'année;
- L'exercice 2024 a également marqué la fin des travaux de remise en état des infrastructures routières forestières, endommagées par les intempéries des dernières années.

## Exploitation des bois

La possibilité de coupe, soit le volume à atteindre, est de 6'600 m<sup>3</sup>. Les chantiers forestiers de l'année 2024 ont permis l'exploitation d'environ 7'056 m<sup>3</sup> (5'000) de bois, dont une centaine de m<sup>3</sup> a été laissée en forêt conformément aux directives cantonales et fédérales.



Détails de la récolte de bois

## Soins aux jeunes forêts

Les soins apportés aux toutes jeunes forêts se sont poursuivis en 2024. Ces travaux, bien qu'ils ne génèrent aucun produit, sont essentiels pour structurer le mélange des essences forestières, garantissant ainsi des forêts adaptées au futur. Ces interventions, indispensables au vu des changements climatiques en cours, sont soutenues financièrement par le Canton et la Confédération. Ce sont ainsi 12 hectares qui ont été traités en 2024 et des plantations ont également été réalisées dans le cadre de l'adaptation des forêts aux changements climatiques. Le plan climat du Canton de Vaud a également participé financièrement à ces travaux.

## Biodiversité en forêt

Une intervention en faveur du Tétralyre a eu lieu dans la réserve forestière particulière du Folly-Molard. Les travaux de coupe, avec évacuation des branches, ont été réalisés. Ces travaux de mise en lumière par petites trouées favorisent le milieu pour cette espèce ainsi que d'autres, telles que la Bécasse des bois et la Gélinoite des bois. Le nettoyage fin des surfaces dégagées a été en partie réalisé par la fondation Bergwald (semi-bénévole),

institution basée dans le canton des Grisons. Une autre intervention majeure a eu lieu dans la forêt de Jor en faveur de la Gélinotte. Tous ces travaux ont été subventionnés à 100 %.



Biodiversité : Arbre localisé dans la région de la Dent de Jaman

#### Détail d'utilisation du bois

- Bois de service : le bois de qualité «service» ou destiné au sciage de charpente et autres usages représente 43 % du bois exploité cette année. Ce bois, vendu aux scieries suisses ou étrangères, est commercialisé par la coopérative «La Forestière» dont la Commune est membre.
- Plaquettes «bois énergie» : 2'420 m<sup>3</sup> (1'873) de bois ont été transformés en plaquettes, stockées sous les hangars des Avants et de Rennaz (aux Fourches). Ce volume transformé représente 6'050 m<sup>3</sup> (4'682) de plaquettes.

Les plaquettes de bois produites ont été utilisées de la manière suivante :

Karmalabois	2'676 m <sup>3</sup> /pl	(2'631)
Voirie	453 m <sup>3</sup> /pl	(318)
Clinique de Sonloup	763 m <sup>3</sup> /pl	(748)
Divers, ventes	378 m <sup>3</sup> /pl	(359)
<b>Total</b>	<b>4'270 m<sup>3</sup>/pl</b>	<b>(4046)</b>

Un solde de 1'780 m<sup>3</sup> (636) permet d'une part, de constituer un stock au hangar des Fourches et est destiné d'autre part, à la vente pour d'autres installations de chauffage régionales.

#### Bûches «bois énergie» et bois long

Du volume exploité, 1'051 m<sup>3</sup> (550) ont été transformés en bûches, représentant 735.70 (385) stères de bois. 464 m<sup>3</sup> (476) ont été vendus en bois de feu long tandis qu'un certain volume a servi à reconstituer le stock de bois en bûches pour le printemps. Ce bois a principalement été vendu aux différents clients de la Commune, achetant du bois de feu de cheminée. Toutes les commandes ont été honorées et les prix ont également été ajustés.

#### Scierie

La scierie communale a scié 202 m<sup>3</sup> (213), dont 11 m<sup>3</sup> (36) pour des clients privés, soit un peu moins que les années précédentes. En effet, le scieur a malheureusement subi un arrêt maladie d'une durée de trois mois et a pu ensuite être affecté en renfort à l'équipe d'exploitation forestière. Les besoins communaux en bois se répartissent entre différents projets de construction ainsi que les besoins courants tels que renvois d'eau, besoins pour les alpages ou la voirie. Par ailleurs, 183 m<sup>3</sup> ont été stockés sur la place à bois de la scierie afin de reconstituer le stock.

#### Divers

Un volume total de 39 m<sup>3</sup> a été utilisé pour les chalets d'alpages, la fabrication de piquets de clôture et le bois de feu pour les célébrations du 1<sup>er</sup> août.

Un volume de bois bostryché estimé à 100 m<sup>3</sup>, invendable sur un marché saturé, a été laissé en forêt. En effet, les directives cantonales pour une sylviculture proche de la nature prévoient le maintien en forêt d'arbres secs sur pieds ou renversés afin de favoriser la biodiversité, à condition qu'ils ne représentent pas un danger le long des routes ou chemins pédestres.

Il est également à signaler que 20 m<sup>3</sup> (20) de branches de sapins ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

Environ 50 sapins (50) ont été livrés pour Noël aux églises, écoles, lieux publics, villages et autres manifestations durant l'année.

## Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques / travaux pour autres services

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- Entretien, fauchage et balisage de 80 km de chemins pédestres;
- Remise en état du Sentier des Narcisses, du chemin des Planches et du secteur Chessy;
- Abattage d'arbres en zones urbaines;
- Collaboration sur divers chantiers avec d'autres services communaux.

## Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC) et du programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC);
- Label COBS (certificat d'origine bois suisse);

- Convention entreprise partenaire du parc naturel Pays d'Enhaut pour la scierie des Avants;
- Utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur et utilisation d'huile biodégradable dans les tronçonneuses;
- Transition vers un parc de débrousailluses électriques;
- Sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification, en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation);
- Abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération;
- Maintien d'arbres morts debout dans les endroits non accessibles (sécurité);
- Mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme).



La scierie - Les Avants © Celine Michel

## OFFICE DU SPORT ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

### RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SPORTIFS

Au 31 décembre, la Commune comptait **70 clubs sportifs** officiellement reconnus, sans compter les associations organisatrices d'événements.

Dans le cadre de la **Swiss Basketball League Cup**, la Municipalité a organisé le 27 janvier une soirée à l'intention des responsables des institutions sportives de Montreux afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et développer des nouvelles synergies. Cet événement a permis à 61 (75) personnes de pouvoir dialoguer avec les autorités et renforcer les liens entre clubs.

Les 8 février et 20 août, la Municipalité a accueilli des séances d'information relatives au projet de concept cantonal du sport qui a été présenté par la présidente du Conseil d'Etat. Ces rencontres ont réuni à chaque fois une centaine de personnes à la salle Omnisports du Pierrier.

La réception des sportives et sportifs méritants a réuni 270 invités à la salle Omnisports du Pierrier le 6 novembre pour la remise des médailles aux 157 nominés, issus de 17 clubs.

### ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA COMMUNE

Organisée le 2 mai, la 15e édition de l'action **La Suisse bouge** a réuni plus de 300 (800) participants, malgré la pluie, qui se sont élancés sur le parcours d'environ cinq km qui propose un aller-retour entre la Place du Marché et le Pierrier.

De janvier à décembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours gratuits de sport pour la population. Il s'agit notamment du concept d'Urban Training (fitness en plein air), de zumba et de yoga. Au final, ces activités ont totalisé 3'236 (3'343) personnes lors des 96 (57) cours.

Le Montreux **Morning Run** a permis aux personnes qui pratiquent la marche ou la course à pied de se réunir les premiers mercredis des mois de mai à octobre (164 personnes). De son côté, le Montreux **Morning Swim** a pu être organisé durant les mois de janvier à avril puis novembre et décembre (181



*Morning Swiss à la piscine Maladaire*

personnes). Ces activités ont pour but de promouvoir l'activité physique auprès de la population et se déroulent à 6h du matin pour se terminer avec un déjeuner en commun.

Pour la 7e année consécutive, Montreux a mis sur pied un programme d'**Open Sport**. Il consiste en l'ouverture de deux salles de gymnastique le dimanche de 14h à 18h durant les mois de novembre à avril. Les activités sont destinées aux jeunes de 10 à 18 ans et sont encadrées par deux moniteurs par salle. Relevons qu'une salle est réservée durant deux heures pour des disciplines destinées prioritairement aux filles.

En collaboration avec le service de la cohésion sociale, familles et jeunesse, une participation au programme **ça bouge chez toi** a été mise sur pied. Ainsi, des activités sportives ont été proposées lors de toutes les vacances scolaires.

Les activités du sport scolaire facultatif (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye, Mosses et Diablerets. De mars à juin puis de septembre à décembre, l'offre est très éclectique : athlétisme, arts martiaux, danse, escalade, sports de balle, sports à roulettes, natation, etc.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombre d'élèves inscrits
Hiver	7 (7)	428 (403)
Printemps	31 (24)	478 (382)
Automne	37 (30)	586 (439)
<b>Totaux</b>	<b>75 (61)</b>	<b>1492 (1224)</b>

Coorganisée avec les établissements scolaires de Vevey et de Montreux-Ouest, la journée cantonale scolaire d'athlétisme a vu des élèves de tout le canton se rencontrer et se mesurer dans différentes disciplines le 25 septembre au complexe sportif de la Saussaz.

### MANIFESTATIONS SOUTENUES PAR LA COMMUNE

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2024, les sollicitations ont concerné plus particulièrement des courses de ski, des tournois de football, du sport de raquettes, de l'escrime, du scrabble, de la pétanque, du rink-hockey, des arts martiaux, du tir, du basketball, des manifestations nautiques, de sauvetage, des courses cyclistes et courses à pied, des triatlons, des concours de gymnastique, des rencontres de natation, des compétitions de parapente ou encore de l'hippisme.

Les infrastructures des sites de la Maladaire, de la Saussaz et du Pierrier expliquent ce dynamisme. Parmi tous ces événements, citons les principales manifestations sportives d'envergure organisées en 2024 à Montreux qui ont toutes bénéficié d'un soutien financier de la Commune :

Pour la septième année, la salle Omnisports du Pierrier a accueilli les meilleurs joueuses et joueurs de tennis de table d'Europe dans le cadre de l'**Europe Top 16 Cup Montreux**. La foule s'est déplacée pour venir assister aux prouesses des pongistes les 20 et 21 janvier. Il n'y avait plus de billets à vendre (1'250 places par jour). Cette manifestation a bénéficié d'une forte couverture médiatique à l'étranger et notamment en Chine tout en pouvant compter sur le soutien important de sponsors internationaux.

La 21e édition des finales de **la Swiss Basketball League Cup** a été organisée pour la 16e année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 27 et 28 janvier. La compétition a connu un bon succès avec des gradins bien garnis (environ 3'500 spectateurs sur les deux jours) notamment grâce à la présence du club de Vevey-Riviera Basket. Les matches ont également été suivis en direct au travers de plusieurs canaux comme la télévision, Internet ou différents réseaux sociaux. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont mis sur pied un important tournoi pour les juniors.

**L'athlétisme et la course à pied** ont particulièrement été mis en valeur avec de nombreuses manifestations. Organisée le 7 juillet, la 42e édition de la Course Montreux – Les Rochers-de-Naye a comptabilisé près de 600 personnes à l'arrivée des différentes courses au départ de Montreux ou de Caux dans les catégories de course à pied ou de marche. Le Montreux Trail Festival a affiché une excellente édition avec 1'852 (1'760) inscriptions pour les différentes courses allant du parcours pour les enfants à la distance « reine » qui proposait de relier Vaduz à Montreux (390 km). Les arrivées se sont à nouveau concentrées sur le site du Pierrier.

**La Run Mate** s'est associée à Montreux pour la troisième année pour son site de départ et d'arrivée. Cette épreuve populaire propose de réaliser le tour du Lac Léman en courant sur 240 km. Au final 250 (180) équipes composées de deux à neuf personnes se sont succédés lors des points relais pour mener à bien ce défi les 21 et 22 septembre.

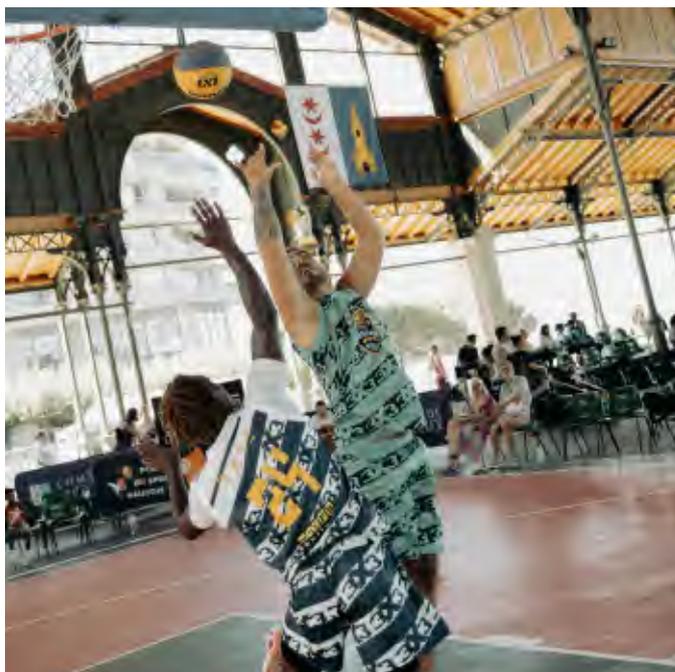
Pour la huitième année, les courts de Territet et **le Montreux Tennis Club** ont renoué avec leur passé prestigieux en accueillant deux tournois internationaux de tennis. Tout d'abord, le **Montreux Junior Open**, une épreuve pour les jeunes filles et garçons âgés de moins de 14 ans qui s'est tenue en juin. Réservé aux femmes, le tournoi **Montreux Nestlé Open** a proposé une édition à nouveau très relevée avec des joueuses de haut niveau du 1<sup>er</sup> au 8 septembre, le tout avec un accès gratuit. Pour la première fois, la manifestation a rejoint le circuit

mondial de la «WTA» et représente désormais la compétition la plus importante de Suisse pour les femmes.

Organisé par l'association Orgiride du 16 au 18 août, **le Bukolik** a vécu sa 21e édition du côté de Villard-sur-Chamby. Les concurrentes et concurrents issus de nombreux pays se sont affrontés sur la descente de trois kilomètres de la route récemment rénovée en direction de la gare de Chamby.

**Le Waterings Contest** s'est déroulé les 9 et 10 août pour la troisième fois au débarcadère de Territet. Toujours très spectaculaire, cette discipline propose aux gymnastes d'effectuer une prestation aux anneaux balançants avant d'effectuer un « atterrissage » dans le lac. De par son originalité, la manifestation a bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

Pour sa troisième édition, **le Montreux Challenge 3x3** a connu un succès avec 57 (65) équipes qui se sont affrontées dans cette discipline de basketball qui se joue à trois contre trois. Organisée du 8 au 11 août sous le marché couvert, qui donne une image atypique à cet événement, la manifestation a également proposé des initiations pour les jeunes, un tournoi populaire ainsi que des activités sportives en faveur de la population.



Troisième édition du Montreux Challenge 3x3

### Subventions et soutien

En plus des subventions précitées aux manifestations sportives, la Commune a également soutenu la pratique d'une activité sportive par les subsides suivants :

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer un soutien financier aux 30 (29) sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de 7 fr. 20/habitant (7 fr. 10) a été versée au SAJ, pour un montant total de 193'226 fr. (185'175 fr.).

Le Fonds intercommunal a versé de son côté 62 fr. 50 (64 fr.) par jeune sportif montreusien (3'243 juniors de 5 à 20 ans) pour un montant total de 202'687 fr. (193'664 fr.). Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a pu également être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

Le soutien aux clubs visant à promouvoir les formations dispensées par **Jeunesse&Sport** auprès des moniteurs des clubs a pu être maintenu. Cette mesure vise à accroître le niveau de formation des entraîneurs tout en permettant aux associations de recevoir davantage de subsides (versés par la Confédération). Au final, 21 (19) clubs totalisant 133 (106) moniteurs ont reçu un montant de 150 fr. (200 fr.) par moniteur dont la formation est valide (sur la base d'un moniteur subventionné pour 12 jeunes de 5 à 20 ans).

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de l'entretien de leurs installations sportives. Il s'agit notamment des téléskis, du snowpark d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'un soutien dans le cadre d'achat de matériel ou ont profité de la mise à disposition du minibus communal qui est proposé aux associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de 100 fr. par jour et qui a été utilisé à 102 (89) reprises. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement lors de séances ou visites à l'extérieur de la commune.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en attribuant des subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive. Ainsi, 62 (89) jeunes ont reçu une participation financière de la Commune afin de payer une partie de la cotisation de membre d'un club sportif local.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, des forfaits de ski à un tarif préférentiel sont proposés pour les apprentis et étudiants et 260 (303) enfants ont profité de la subvention de 100 fr. octroyée par la Commune lors de l'achat de l'abonnement de ski « Magic Pass ». Dans le même but, la Commune dispose d'un stock de matériel de sport d'hiver qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Au final, 642 (646) élèves ont bénéficié d'une mise à disposition de matériel à la saison soit 368 (360) par le biais du matériel communal dans le cadre des activités du SSF et 274 (286) au travers d'un subventionnement de la location auprès de l'un des deux magasins de sport de Montreux. Par ailleurs, l'office du sport a également équipé 430 (490) élèves pour les camps scolaires de ski (ski alpin : 280 / ski de fond 150) sans tenir compte des raquettes à neige.

## Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, quatre salles de rythmique, les terrains de football de Chailly et de la Saussaz, le stade d'athlétisme de la Saussaz, la salle Omnisports du Pierrier, la piscine de la Maladaire, les Bains de Clarens, la piscine de La Foge et les différentes installations sportives communales en libre accès.

La piscine de la Maladaire a totalisé 173'776 (167'619) entrées. L'ouverture anticipée à 6h30 au lieu de 8h le mercredi connaît un succès grandissant. Les Bains de Clarens ont été exploités du 1<sup>er</sup> juin au 8 septembre avec une fréquentation très variable au fil des semaines à mettre en lien avec la météo très favorable (pas de décompte des entrées puisque l'accès y est gratuit). La piscine de la Foge a été complètement refaite à neuf et a pu ouvrir du 1<sup>er</sup> juillet au 8 septembre. Cette nouvelle installation a tout de suite connu un grand succès tant au niveau du bassin que des jeux d'eau.

Le domaine skiable a totalisé 6'322 (5'312) journées au cours de la quinzaine de semaines d'ouverture ; soit 3'699 (3'313) journées générées par le Magic Pass, 2'215 (1'747) cartes journalières dont 705 (685) pour les sorties du SSF (aucune activité des écoles de Montreux sur ce domaine) et finalement 408 (252) jours issus des abonnements de saison. Sur les 89 jours d'ouverture maximale possibles, le domaine skiable a pu être exploité 78 (53) jours.

Le complexe sportif de la Saussaz connaît toujours une forte occupation. Parmi les principaux utilisateurs de ces installations, relevons notamment les établissements scolaires de Montreux, le SSF de Montreux, l'école professionnelle de Montreux, les écoles privées, les clubs d'athlétisme (4), de football (5), de triathlon (1) ou encore de football américain (1) et rugby (1). Des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et de l'un des terrains de football sont proposés à la population, tout comme les vestiaires accessibles tous les jours.

La patinoire synthétique a été installée pour la seconde année sur le terrain multisports du collège de Vinet à Clarens. Exploité durant les mois de janvier et février, cet espace de glisse a pu compter sur la présence de 2'587 (2'152) personnes dont 766 (840) élèves issus de 40 classes.



Complexe sportif de la Saussaz

## ÉNERGIE

### FONDS POUR L'ÉNERGIE ET LA DURABILITÉ

Le Fonds pour l'énergie et la durabilité est toujours autant sollicité par la population. Quelque 280 dossiers (266) de demandes de subvention ont été finalisés en 2024, pour un montant total de 450'439 fr. 63 (400'181 fr. 30). Les aides financières octroyées pour les installations photovoltaïques ont presque doublé depuis 2023 et représentent 58 % du budget total dépensé et 79 dossiers (53) traités.

Le nombre de demandes pour l'achat d'un vélo électrique se stabilise, passant de 175 en 2023 à 162 en 2024. Il en va de même pour les bilans énergétiques, soit 32 demandes en 2023 et 28 en 2024. Les montants octroyés pour les bilans énergétiques sont toutefois passés de 90'557 fr. 68 en 2023, à 40'115 fr. 06 en 2024. Cette économie s'explique par la modification de la subvention pour les analyses énergétiques en vigueur en 2023.

L'augmentation de l'aide financière liée à l'installation d'une pompe à chaleur a aussi eu un effet sur le nombre de demandes. Sur les 13 subventions octroyées depuis le lancement du fonds, 10 ont été versées en 2024.

Depuis le lancement du fonds en 2009, plus de 3'800'000 fr. d'aides financières ont été octroyés pour encourager et soutenir le passage aux énergies renouvelables, la mobilité douce, l'efficacité énergétique et la durabilité.

### LA FOURMILIÈRE

La plateforme interactive et participative lancée en 2018 et dédiée à la population a pour objectif le développement d'un réseau de personnes engagées dans la durabilité.

À ce jour, La Fourmilière, ce sont :

- 2625 bénéficiaires
- 75 services
- 1 post sur le compte Facebook de la Commune de Montreux
- 1 lettre d'information mensuelle
- 1 menu de la Fourmilière mensuel, en collaboration avec la Bibliothèque de Montreux-Veytaux

Le compte Instagram de la Fourmilière lancé en 2021 cible un public plus large. Il permet d'être informé d'événements ou offres liés à certains services. À la fin décembre 2024, il dénombre 700 abonnés et abonnés contre 641 à la fin 2023.

Une évolution importante de la plateforme internet a été initiée en 2024 et devrait aboutir vers une simplification de celle-ci, en 2025.

### OPÉRATION « BIKE TO WORK »

Le personnel de la Commune de Montreux a participé à l'édition 2024 de Bike to Work. Le défi vise à

encourager les déplacements pendulaires en mobilité douce. Le principe est d'effectuer au moins la moitié de ses déplacements maison-travail à vélo ou à pied, pendant les mois de mai et juin. L'année 2024 a réuni 12 participantes et participants, contre 21 en 2023. Il y a eu 60 % de jours de déplacements en mobilité douce, contre 56 % en 2023, soit 3'060 km parcourus.

### BOURSE AUX VÉLOS

Organisée en collaboration avec ProVélo Riviera, l'édition 2024 de la Bourse aux vélos s'est tenue sous le Marché couvert le samedi 23 mars. 162 vélos ont été mis en vente contre 257 en 2023. 70 vélos d'occasion ont ainsi pu être vendus dans un contexte météorologique défavorable limitant le déplacement des particuliers.

La cellule Énergie était présente avec un stand distribuant des objets promotionnels « Cité de l'énergie », de « la Fourmilière » et des en-cas pour la population.

L'événement était animé par un stand de café gratuit sur vélo-cargo équipé de panneaux photovoltaïques, une soufflerie participative activée par pédalage et un service de livraisons d'achats à domicile par vélo. Pour compléter, trois détaillants locaux ont exposé et présenté des modèles de vélos électriques dernier cri.

### SOIRÉE DU FILM SUR L'ÉNERGIE

La 8e édition de la soirée du film sur l'énergie s'est déroulée le 8 mai au Cinéma Hollywood autour du thème « Rénovation et assainissement ». La projection a accueilli près de 200 personnes.

Plusieurs capsules vidéo, traitant avec humour et sérieux des besoins en énergie, invitant à réfléchir sur l'influence de l'assainissement énergétique des bâtiments sur le climat et le bien-être des résidents, ont été projetées. La transition énergétique, les solutions techniques, la responsabilité du parc bâti dans le dérèglement climatique et les avantages de la rénovation énergétique ont été thématiques.



Affiche de la soirée du film sur l'énergie 2024

## **GROUP-IT - APPEL D'OFFRES GROUPÉ POUR DU PHOTOVOLTAÏQUE**

GROUP-IT est un projet de recherche lancé par la Haute École spécialisée de Suisse occidentale Valais-Wallis (HES-SO) et soutenu par l'office fédéral de l'énergie. L'idée de ce projet est d'accélérer le processus de transition énergétique en Suisse romande, en accompagnant les propriétaires de bâtiments dans leurs démarches d'installation photovoltaïque et en optimisant les prix d'acquisition par le groupement des commandes de panneaux.

Pour cela, un projet a été lancé en partenariat avec les communes de Vevey, la Tour-de-Peilz et Pully et une séance d'information à l'attention des propriétaires montreusiens a été organisée au Cinéma Hollywood le 23 mai. Plus de 200 personnes intéressées ont suivi la présentation du projet.

Au final, 107 propriétaires se sont par la suite inscrits à la première phase du projet consistant en une pré-évaluation du potentiel de leur toiture par les meneurs du projet GROUP-IT. 43 propriétaires montreusiens se sont inscrits à la 2e phase du projet malgré la baisse de la demande pour le photovoltaïque en général due à la baisse de tarifs de rachat de l'électricité, aboutissement considéré comme très bon en référence à l'expérience faite par la HES-SO Valais-Wallis.

# SERVICE DE L'URBANISME

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans le cadre de l'examen des dossiers afférents à la police des constructions, on distingue principalement trois procédures fondées sur la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions et son règlement d'application (LATC - RLATC), à savoir :

- les projets nécessitant une enquête publique (art. 109 LATC) ;
- les projets de minime importance dispensés d'une enquête publique (art. 111 LATC et 72d RLATC) ;
- les projets dispensés d'autorisation de construire (article 103 LATC et 68a RLATC).

Au total, ces trois procédures ont représenté 287 demandes sur lesquelles le service de l'urbanisme a rendu une décision, à savoir :

- 99 permis de construire avec enquête publique ;
- 12 permis de construire avec dispense d'enquête ;
- 68 permis de compétence communale sans dossier CAMAC ;
- 108 dispenses d'autorisation de construire.

Le premier semestre de l'année a été marqué par plusieurs vacances de postes et absences de longue durée. L'équipe s'est renforcée depuis le printemps avec l'entrée en fonction de plusieurs

nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices et œuvre depuis l'été à rattraper les retards pris dans le traitement des dossiers de police des constructions.

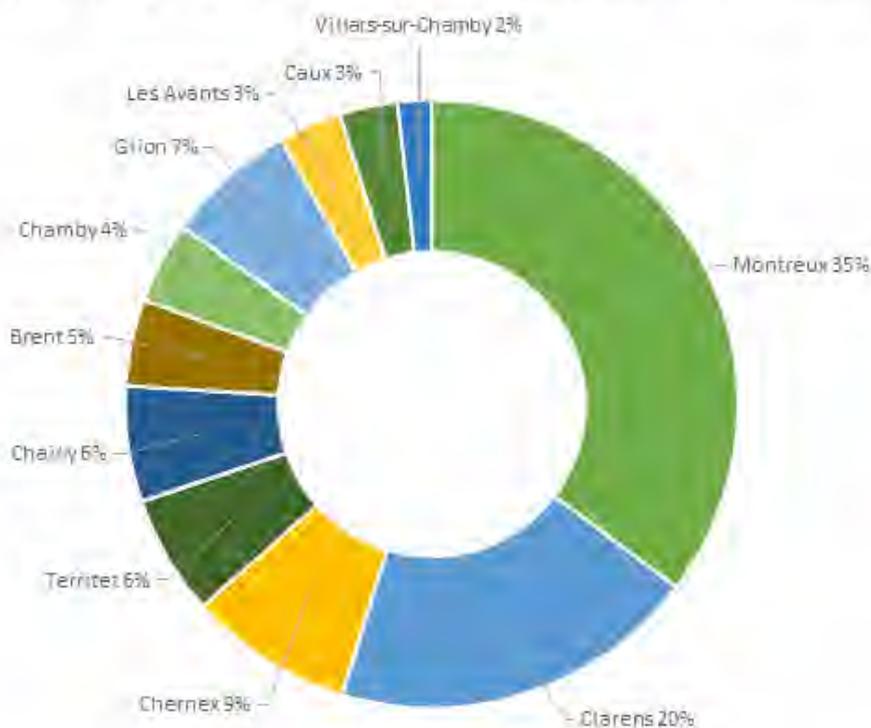
Parmi les 176 dossiers qualifiés de « minime importance », ne nécessitant ni la constitution d'un dossier en vue d'une publication ni d'un dossier CAMAC, 57% concernent des demandes de pose de panneaux solaires ou de pompes à chaleur. Ces dernières suivent, depuis fin février 2024, une procédure facilitée permise grâce à la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire en 2014 (LAT) et de la loi cantonale en 2023 (LATC).

En outre, 149 demandes préalables ont été réceptionnées en 2024 en vue d'une demande de permis de construire.

Le service a également traité quatre dossiers liés à des procédures fédérales ou cantonales autres que la LATC.

Toutes catégories d'autorisations confondues, le service de l'urbanisme a été amené à traiter 391 dossiers durant l'année 2024, dont 9.2% sont régis par la législation fédérale pour des projets situés hors des zones à bâtir, auxquels s'ajoutent les 149 demandes préalables, pour un total de 540 dossiers, soit un volume de travail comparable à 2023.

Répartition géographique des autorisations délivrées en 2024



## PROCÉDURES CONTENTIEUSES

S'agissant des permis de construire, 96% ont été adoptés par la Municipalité et 4% ont fait l'objet d'un refus.

Sur les 85 dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 19 ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Ces oppositions sont, au préalable, traitées par la Municipalité et les opposants ont ensuite la possibilité de recourir auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), voire, par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

Quatorze nouveaux recours ont été interjetés, 14 sont encore pendants et cinq affaires ont été classées en 2024.

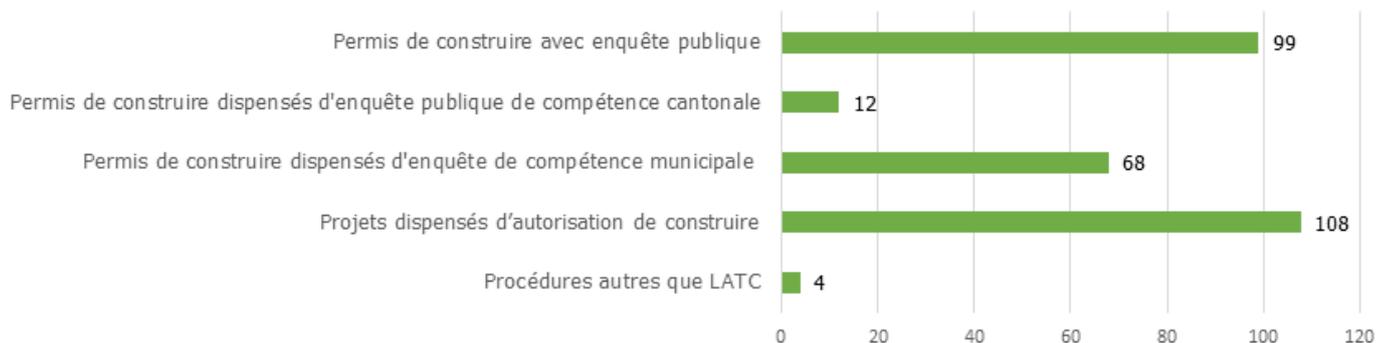
Suite à un arrêt de la CDAP en septembre 2024, la Commune de Montreux s'est vue imposer la double réglementation en matière de contrôle, à savoir l'obligation de faire respecter à la fois le PGA de 1972

et le régime des zones réservées. Cette détermination a conduit le service à devoir ré-analyser environ 210 demandes de permis de construire cet automne, dont 85 à l'étape de la demande préalable.

## COMMISSION DE SALUBRITÉ

La Commission de salubrité, désignée par la Municipalité, est composée de cinq membres, dont au moins un médecin et une personne compétente en matière de constructions, conformément à l'article 17 de la loi sur la santé publique (LSP-RSV 800.01). Elle a effectué 44 visites et intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment; à ce titre, elle a effectué 12 visites spéciales. Le permis d'habiter ou d'utiliser clôt la procédure administrative de la police des constructions. En 2024, 17 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

### Nombre de décisions rendues en 2024



### Evolution du nombre de nouveaux logements autorisés



## STATISTIQUES DU LOGEMENT

À la suite de l'acceptation en mars 2012 de l'initiative populaire « pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires », la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) et son ordonnance d'application (ORSec) sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Commune de Montreux est inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales et cantonales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires. Elle n'est dès lors plus autorisée à délivrer de permis pour de nouvelles résidences secondaires, conformément à l'article 6 LRS. Par conséquent, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire concernés par l'article 6 LRS; elle indique que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention au Registre foncier.

Vingt et un permis de construire octroyés en 2024 (soit 14% du total) avaient pour but la création de nouvelles habitations, pour un total de 129 nouveaux logements. La Municipalité a conditionné la délivrance de 16 de ces permis à l'inscription au Registre foncier d'une mention de résidence principale, les autres bénéficiant d'une exemption au sens de la LRS.

## PROCÉDÉS DE RÉCLAME

Quarante et une demandes ont été traitées, dont 14% pour des enseignes temporaires. Parmi l'ensemble des dossiers, 10% ont fait l'objet d'un refus, en application de la loi sur les procédés de réclame.

### Emoluments administratifs

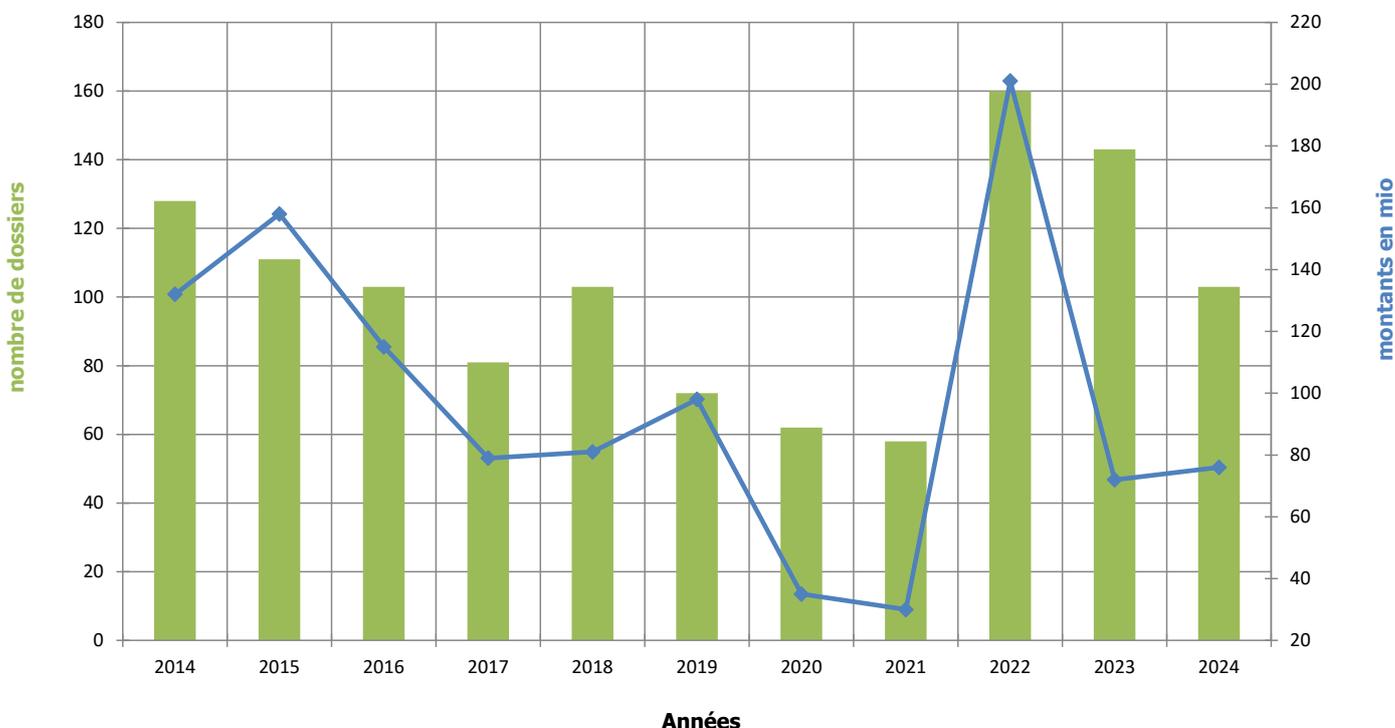
L'émolument perçu par la Commune lors de la délivrance des permis de construire correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de 100 fr.

Quant aux permis d'habiter/d'utiliser, ils font également l'objet de la perception d'un émolument correspondant à 50 % de celui du permis de construire.

En 2024, les émoluments représentent 131'000 fr, soit une légère baisse par rapport à 2023.

Les émoluments perçus pour les procédés de réclame, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA) pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à 144'000 fr. environ.

Evolution des demandes de permis de construire



*Demandes de permis de construire soumises à l'enquête publique en 2024 (histogrammes) et montants cumulés de travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2, courbe)*

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

Suite à une procédure d'appel d'offres et à l'adoption des crédits d'étude par le Conseil communal fin 2023, le groupement de mandataires sélectionné a entamé ses travaux.

L'année 2024 a été marquée par le lancement d'une démarche participative structurée en deux volets :

- Une enquête en ligne, menée au printemps, visant à recueillir les attentes de la population. Celle-ci a récolté l'avis de 726 personnes et a permis de dégager des premières tendances en matière d'attentes de la population;
- La constitution d'un groupe citoyen, composé de 32 personnes reflétant une diversité de genres et de générations. Ce groupe a participé à deux ateliers participatifs pour enrichir la réflexion territoriale du groupement.

À partir de ces contributions, les mandataires ont ensuite œuvré sur le premier volet du mandat, à savoir l'élaboration d'une nouvelle stratégie territoriale.



*Atelier participatif du PACom*

## AGGLOMÉRATION RIVELAC

Le service a également contribué au travail de planification intercommunale mené par le bureau de l'agglomération Rivelac.

Les principales étapes de cette collaboration en 2024 incluent :

- Le dépôt du projet d'agglomération de 5e génération pour l'examen préalable auprès des instances cantonales;
- La consultation publique du projet d'agglomération et du plan directeur intercommunal, notamment auprès du Conseil communal;
- La consultation publique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activité (SRGZA).

### GRANDS-PRÉS

En 2024, le projet de plan d'affectation destiné à classer le site des Grands-Prés en zone de verdure – conformément aux résultats de l'initiative populaire «Sauver les Grands-Prés» – a été soumis aux instances cantonales pour examen préalable.





*Le Châtelard © C. Jaccard*

**COHÉSION SOCIALE,  
FAMILLES, JEUNESSE**

# COHÉSION SOCIALE, FAMILLES, JEUNESSE

Le **service de la cohésion sociale, familles et jeunesse** (SFJ) est l'épicentre de la promotion du bien-être et de l'intégration de toutes les habitantes et habitants. Avec une attention particulière portée aux familles, aux enfants, aux jeunes, ainsi qu'aux aînés, il favorise la cohésion sociale en soutenant des initiatives communautaires et en facilitant l'intégration des nouvelles et nouveaux arrivants.

Le SFJ gère les structures d'accueil de la petite enfance et les services parascolaires, en collaboration avec le Réseau enfance Montreux et environs (REME), tout en proposant des activités socioculturelles pour l'ensemble de la jeunesse. Il comprend également l'office communal du logement et coordonne certaines subventions telles que les traitements dentaires, orthodontiques et les études musicales. Il incombe également au service de gérer le fonds Kummer dont l'objectif est de soutenir la formation.

Le bureau communal des écoles (BCE), intégré au SFJ, permet de centraliser l'entier des démarches administratives et comptables liées aux activités et manifestations scolaires et parascolaires.

En parallèle, le service honore chaque année les nonagénaires et centenaires de la commune, en organisant des célébrations pour marquer ces étapes importantes de la vie.

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, PRESTATIONS SOCIALES COMMUNALES, COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION

- Aide complémentaire communale à l'AVS / AI (Noël de l'Amitié)
- Cérémonies d'anniversaire des nonagénaires et centenaires en collaboration avec l'AG
- Accueil des nouvelles et nouveaux retraités de la commune de Montreux
- Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès
- Aides aux traitements dentaires et orthodontiques
- Aides individuelles musicales et artistiques
- Aide à la formation (Fonds Kummer)
- Cohésion sociale et intégration (COCOSI)
- Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)
- Cellule accueil des réfugié·e·s
- Plan canicule / Plan grand froid
- Liaison avec les instances régionales sociales et de santé (ARAS, ASANTE SANA, Réseau Santé Haut-Léman et Commission Prévention Riviera)

## OFFICE DU LOGEMENT

- Répondre à l'ensemble des demandes liées au logement
- Assurer la gestion des logements subventionnés
- Assurer la gestion de l'aide individuelle au logement (AIL)
- Application de la LPPPL pour demandes d'aliénation, de démolition, transformation, changement d'affectation et droit de préemption
- Droit de préemption
- Exécutions forcées
- Gestion du garde-meubles (GM)
- Dénombrement des logements vacants

- Commission consultative du logement
- Urgences logement à la suite d'incendies

## ENFANCE ET PARASCOLAIRE

- Réseau enfance Montreux et environs (REME)
- Structure de coordination d'accueil familial de jour (SAFJ)
- Jardins d'enfants de Montreux (JEM)

## JEUNESSE

- Centres de loisirs « Le Point » et « La Virgule »
- Espace plein Air (EPA)
- Dispositif de travail social de proximité (TSP)
- Camps de vacances
- Camps de jour
- « Ça bouge chez toi » animations d'été dans les villages et quartiers
- Passeport vacances

## MAISON DE QUARTIER JAMAN 8

- Animation socioculturelle et travail communautaire
- Secteur « Pour tous »

## BUREAU COMMUNAL DES ECOLES (BCE)

- Activités et manifestations scolaires communales
- Restaurants scolaires
- Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)
- Devoirs surveillés
- Encadrement et gestion des élèves de l'EPSMO avant et après les devoirs surveillés
- Plateforme [www.monenfant.ch](http://www.monenfant.ch)
- Service de santé scolaire
- Service dentaire scolaire
- Conseillères Ecole-Famille (CEF)
- Transports scolaires



Atelier pour les enfants, Fête de la nature

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### COHÉSION SOCIALE, FAMILLES, JEUNESSE

En 2024, le service a orchestré une série d'événements marquants, renforçant les liens communautaires et promouvant l'inclusion sociale.

Parmi les initiatives phares, la cinquième édition de « **Ça bouge chez toi** » a connu un succès retentissant. Durant les sept semaines des vacances d'été, cette animation itinérante a attiré 2 450 participants et offert 2 000 repas et goûters. Ces activités gratuites, sans inscription préalable, ont permis aux enfants de 1 à 13 ans de s'épanouir au sein de leur quartier ou village, favorisant ainsi l'échange et la créativité.

L'**Espace Plein Air de la Foge** a également été un lieu central d'animation totalisant 462 inscriptions. Destiné aux écolières et écoliers de Montreux et Veytaux âgés de 6 à 10 ans, il a proposé des activités variées, notamment piscine, bricolages et jeux, encadrées par des professionnels. Cette initiative a

offert un espace sécurisé et stimulant pour les enfants durant les après-midis estivaux.

Le **Passeport Vacances** a enrichi l'offre estivale en proposant une multitude d'activités aux enfants dès sept ans révolus. Avec un taux de participation atteignant 98 %, ce programme a permis aux jeunes de découvrir de nouvelles passions et de s'engager dans des expériences enrichissantes.

Dans un souci de transparence, le bureau communal des écoles a, grâce à la plateforme CartoRiviera, mis en place un outil permettant d'informer chaque parent d'élève scolarisé sur la commune quant à la prise en charge des frais de transports publics en fonction de leur lieu de domicile.

Ces événements illustrent l'engagement du SFJ à créer des opportunités inclusives et dynamiques pour toute la population montreusienne, consolidant ainsi le tissu social de la commune.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### AIDE COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE À L'AVS / AI

Le total des prestations versées en 2024 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à 252'800 fr. (242'320 fr.).

Cent cinq (114) cartes de bus ont été vendues aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. Le coût réel d'une carte est de 50 fr., et elle est vendue à 35 fr. La participation communale s'élève ainsi à 1'575 fr. (1'710 fr.).

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 10 décembre 2024 et a réuni 118 personnes.

### CÉRÉMONIES D'ANNIVERSAIRE DES NONAGÉNAIRES ET CENTENAIRES

Au cours du premier semestre de l'année, la Municipalité a été représentée lors de 32 manifestations en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. Et pour la première fois, le samedi 12 octobre 2024 a eu lieu une cérémonie dédiée aux nonagénaires montreuusiens fêtant leur anniversaire dans la seconde partie de l'année civile à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens. En effet, la Municipalité a souhaité changer de concept afin de privilégier les échanges et les rencontres de contemporaines et contemporains. Une animation musicale a égayé cet après-midi festif avec la remise d'une petite attention aux 15 participants. Ce moment de convivialité aura désormais lieu à deux reprises chaque année.

Vingt et une (29) personnes âgées de cent ans et plus ont été fêtées.



Cérémonie d'anniversaire des nonagénaires à la Maison de Quartier

### TRAITEMENTS ORTHODONTIQUES

Vingt (21) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, dont six (6) ont été refusées. Cela représente une

dépense de 41'913 fr. 45 (49'591 fr. 90) pour la Commune, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée.

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRAITEMENTS DENTAIRES

Sept (14) demandes pour la prise en charge de frais de traitements dentaires ont été déposées, dont trois (2) ont été refusées. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de 2'531 fr. 95 (4'440 fr. 40).

### AIDES INDIVIDUELLES MUSICALES ET ARTISTIQUES

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. En 2024, 35 demandes de subventionnement ont été traitées s'agissant d'enfants suivant des cours d'études musicales et huit demandes pour des cours d'études artistiques, pour un montant total de 17'749 fr. 50, répartis entre les études musicales 14'296 fr. 50 et les études artistiques 3'453 fr.

Quant au chéquier activités, neuf chèques ont été délivrés, pour un montant total de 269 fr.

### SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS SUR LA COMMUNE DE MONTREUX

Le mercredi 17 janvier 2024, pour la sixième édition de la manifestation, 87 personnes étaient présentes et ont ainsi pu rencontrer les représentants de 19 associations régionales susceptibles de les intéresser et leur permettre de s'investir dans la vie locale.

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'OBSÈQUES ET CONSTATS DE DÉCÈS

Une participation aux frais d'obsèques pour une personne indigente a été requise.

Cent vingt-deux (140) constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de 24'157 fr. 15 (30'854 fr.).

### FONDS THEODOR KUMMER

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer doit être affecté en partie à des besoins de formation de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et le légataire.

En 2024, sept (8) demandes ont été déposées. Une (5) a reçu une réponse positive. Huit (10) personnes ont bénéficié d'un soutien financier, pour un montant total de 133'955 fr. 90 (101'713 fr.).

La valeur du Fonds au 31 décembre 2024 s'élève à 3'909'889 fr. 02 (3'739'934 fr. 95).

## COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'INTÉGRATION (COCOSI)

La CoCoSI s'est réunie à quatre reprises durant l'année. Le répondant à l'intégration a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants, des étrangers et la cohésion sociale.

La convention liant la Commune de Montreux au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) a permis de garantir les subventions cantonales, soit un montant annuel de 41'720 fr., en soutien aux différents projets proposés sur le territoire communal. Les procès-verbaux des séances figurent sur le site communal.

La Commune de Montreux compte quatre projets subventionnés par le Canton à savoir: l'Espace Incontro, le Café Bienvenue, l'atelier des histoires du monde en balade, ainsi que les activités autour du français proposé par l'Association pour le français à Clarens. Toutes les informations relatives aux projets se trouvent sur la page «intégration» du site communal [www.montreux.ch](http://www.montreux.ch).



Affiche pour le projet «Café de Bienvenue»

En ce qui concerne la Semaine d'actions et de lutte contre le racisme 2024, l'exposition «Migration : Voix de femmes» a été présentée durant trois semaines à la Bibliothèque de Montreux-Veytaux. L'exposition mettait en lumière les parcours de plusieurs femmes qui ont quitté leur pays pour fuir la pauvreté, les persécutions, la guerre, la violence et s'expriment sur les conditions d'accueil en Suisse.

Une table ronde, ainsi que la projection du film «Je suis Noires» au cinéma Hollywood de Montreux, sont venues compléter cette édition 2024.

Enfin, la quatorzième «Fête des Voisins» a eu lieu le 31 mai 2024. Avec 44 (37) fêtes organisées sur le territoire de la Commune de Montreux, ce ne sont pas moins de mille Montreusiennes et Montreusiens qui se sont rassemblés afin de partager un verre et un repas entre voisins.

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENTS MONTREUX-VEYTAUX (CET)

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) s'est réuni à trois (4) reprises. Dans le cadre de ses activités et en sus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions pour les partenaires du milieu scolaire, le CET a traité en particulier les dossiers suivants :

- Présentation du TSHM
- Congés joker
- Organisation des camps
- CartoRiviera
- Projet Quarto
- Relation CET et le conseil des délégué·e·s

Les procès-verbaux des séances figurent sur le site communal [www.montreux.ch](http://www.montreux.ch).

## CELLULE «ACCUEIL»

Dès la nouvelle de l'arrivée de réfugiés ukrainiens sur le territoire communal, une cellule «Accueil» a été constituée, comprenant des représentants des directions des établissements scolaires communaux, de l'EVAM, de l'Association Sécurité Riviera, du service domaines et bâtiments, sports, de SFJ, de l'office de la population, de la cellule de communication et du champ associatif. Elle s'est réunie à 10 reprises en 2024 afin d'assurer la mise en place des mesures d'accompagnement des réfugiés hébergés sur la commune et la communication à la population.



## OFFICE DU LOGEMENT (OL)

### LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS

Huit (12) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

### AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

Cent (89) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2024. L'aide en faveur des familles s'est élevée à 201'200 fr. (204'856 fr.), dont la moitié est prise en charge par le Canton.

### LOI DU 10 MAI 2016 SUR LA PRÉSERVATION ET LA PROMOTION DU PARC LOCATIF (LPPPL OU L3PL)

Le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à sept (12). Toutes les demandes ont reçu une décision favorable avec réserve.

Cinquante (36) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Toutes les demandes ont reçu une décision favorable, dont deux (1) avec réserve.

Une (4) demande de changement d'affectation a été traitée par l'office du logement.

### DROIT DE PRÉEMPTION

Les décisions de renonciation au droit de préemption sont au nombre de 55 (40).

### EXPULSIONS

Dix-huit (16) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'office du logement.

### GESTION DU GARDE-MEUBLES (GM)

Le garde-meubles municipal a quitté les locaux de Clarens pour s'installer dans les locaux de l'ex-hôpital de Montreux à l'Avenue de Belmont. Deux locaux distincts offrent 18 espaces de 3.7 m<sup>2</sup> à 19.1 m<sup>2</sup>. Huit espaces ont été mis à disposition de la population montreu­sienne suite à des expulsions.

### DÉNOMBREMENT DES LOGEMENTS VACANTS

À la demande, le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1<sup>er</sup> juin 2024. À cette date, 166 (242) logements étaient à disposition, dont 114 (180) à louer et 52 (62) à vendre.

### COMMISSION CONSULTATIVE DU LOGEMENT

La Commission consultative du logement ne s'est pas réunie en 2024.

## ENFANCE ET PARASCOLAIRE

### RÉSEAU ENFANCE MONTREUX ET ENVIRONS (REME)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des Communes de Montreux et de Veytaux, par convention, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les Communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), la Structure d'accueil familial de jour (SAFJ) et les Jardins d'enfants de Montreux (JEM). Ces deux dernières entités sont sous gestion communale.

La structure d'accueil en milieu scolaire du collège de Chernex (APEMS) a été transformée en une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et a ouvert ses portes à la rentrée scolaire du mois d'août 2024.

Le nombre de places proposées dans les huit structures collectives préscolaires (5) et parascolaires (3) correspond à une place par jour et par structure en journée complète de l'ouverture à la fermeture. Les structures ouvrent cinq jours par semaine de 06h30 à 18h30 selon des modules choix. Le nombre de places occupées correspond à une moyenne d'occupation effective sur une semaine complète répartie sur les différents modules.

#### Préscolaire

- Nombre de place offertes : 220
- Nombre de place occupées : 169

#### Parascolaire

- Nombre de place offertes : 192
- Nombre de place occupées : 140

### STRUCTURE DE COORDINATION D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR (SAFJ)

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 40 (42) accueillants en milieu familial (AMF), à fin 2024. 314 (306) enfants ont été placés pour 195'261 (217'346) heures de garde effectuées.

Les salaires d'encadrement administratif sont partiellement subventionnés par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

### JARDINS D'ENFANTS DE MONTREUX (JEM)

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école). Ils sont ouverts le matin de 8h à 12h, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée et par structure. Le coût est de 18 fr. la matinée. Les jardins d'enfants de Montreux offrant la possibilité d'un accueil d'urgence, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a versé pour l'année 2024 une subvention de 134'400 fr. (74'400 fr.).

## JEUNESSE

### CENTRE DE LOISIRS «LE POINT» - MONTREUX

Le centre de loisirs «Le Point» se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Il est ouvert vingt-quatre heures par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 14h, de 15h à 18h, ainsi que les mercredis de 14h à 18h.

La fréquentation du centre «Le Point» a été de 15'272 (16'206) enfants sur 209 (209) jours, soit une moyenne de 82 (77) enfants par jour.

### CENTRE DE LOISIRS «LA VIRGULE» - CLARENS

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs «La Virgule», intégré à la Maison de Quartier Jaman 8 à Clarens, sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h à 14h et de 15h45 à 18h, ainsi que les mercredis de 14h à 18h. Ceci correspond à une ouverture hebdomadaire de 21 heures.

La fréquentation du centre «La Virgule» a été de 13'270 (13'835) enfants sur 209 (209) jours, soit une moyenne de 63 (66) enfants par jour.

### ESPACE PLEIN AIR

L'Espace Plein Air de la Foge à Chailly a accueilli des enfants durant toute la période des vacances scolaires estivales, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 16 août 2024, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Cent nonante et un (148) enfants ont participé à ces après-midis, s'inscrivant pour une ou plusieurs semaines.

Au total, 462 (364) inscriptions, pour un montant forfaitaire de 20 fr. par semaine, soit un total facturé de 9'240 fr. (7'280 fr.).



*L'espace Plein Air de la Foge à Chailly*

### DISPOSITIF DE TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Le dispositif de travail social de proximité a été opérationnel du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les collaborations avec les divers partenaires (écoles, centres de loisirs, centre social régional, centre d'accueil

bas seuil, etc.) ont été poursuivies et développées avec, notamment, la création de réseaux autour de personnes en difficulté sociale ou d'élèves en difficulté scolaire. Les jeunes en rupture ont été suivis et aiguillés selon les demandes, besoins et problématiques présentés. L'accent a notamment été mis sur un public en fin de scolarité obligatoire afin d'intervenir de manière précoce sur des situations précaires ou en possible voie de précarisation et de favoriser l'accès à une formation. Une collaboration avec le centre de Loisirs «Le Point» permet notamment de faciliter l'accès à ce public cible. Au total, 47 jeunes Montreusiens ont pu bénéficier du soutien et de l'accompagnement (plus ou moins long) du travailleur social hors murs (TSHM). Sur ces 47 personnes, 29 avaient au moins un projet professionnel (de formation et/ou d'emploi). Parmi ces 29 jeunes, 13 (45 %) ont obtenu une place de travail ou de formation, deux (7 %) ont obtenu un ou plusieurs stages, dix (34 %) étaient bénéficiaires d'une structure soutenance de type SeMo, COFOP, AI, ORP ou CSR\* (dont six inscrits durant l'année 2024, les autres étant déjà bénéficiaires), et cinq (17 %) n'avaient toujours pas de solution professionnelle ou de soutien à la fin novembre 2024.

Au vu de la problématique grandissante en lien avec la consommation de substances, le TSHM a également fréquenté le terrain pour des observations et l'identification de déchets de consommation et participe à l'élaboration d'un réseau addiction régional qui est en train de se mettre en place sous l'initiative de la Fondation AACTS (Addiction, Action Communautaire, Travail Social).

Dans le cadre du projet «ClarenSport», la salle de gymnastique du collège Vinet a été ouverte le dimanche soir de janvier à début avril, et également en novembre et décembre.

Le projet SSOAFE+ (Soutien Scolarité Obligatoire et Accès Formation ou Emploi), anciennement «SoutienPlus 2.0», dont le but est de faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi des jeunes souhaitant s'intégrer dans le monde du travail, a été maintenu avec un atelier de cours de remise à niveau, géré par les conseillères école-famille (CEF) et un centre professionnel de formation, et un atelier de soutien à la recherche de formation ou d'emploi.

Le dispositif de médiation urbaine a été mis en place durant le mois de mai et jusqu'à la fin du mois de septembre. Deux intervenants étaient présents dans l'espace public tous les vendredis et samedis soir de 21 heures à 1 heure. Ce dispositif a été renforcé durant le Montreux Jazz Festival avec la présence de quatre à huit intervenants sur site et aux alentours, tous les soirs de l'événement de 22 heures à 6 heures. Au vu de l'édition spéciale dudit festival qui s'est déroulée en dehors du 2M2C, un travail important d'adaptation du dispositif, en amont et durant l'événement, a été nécessaire.

## CAMPS DE VACANCES

Trois semaines de camps de vacances ont été organisées durant le mois de juillet à Champéry par la Fondation Jolimont. La gestion des inscriptions et de la facturation est assurée par SFJ.

## CAMPS DE JOUR

La direction de la cohésion sociale, familles et jeunesse a organisé des camps de jour dans les centres de loisirs «La Virgule» et «Le Point».

Les camps se sont déroulés durant les vacances scolaires des relâches, de Pâques et d'automne.

Durant les camps de jour, les centres ont accueilli une moyenne de 60 enfants par jour.

## ÇA BOUGE CHEZ TOI

Le service a pérennisé ce concept d'animation socioculturelle dans les villages et quartiers de la commune, visant à offrir aux habitants une animation de proximité sur leur lieu de vie, proposant un espace de jeux et d'animations ouvert aux enfants et à leurs parents sur une base de libre adhésion. L'espace a été proposé durant l'entier des vacances scolaires d'été, à savoir 35 jours d'ouverture de 10h à 16h. Le jeudi 1<sup>er</sup> août a été l'occasion d'une excellente collaboration avec l'Association des Intérêts de Glion, village officiel de la fête nationale 2024. Les infrastructures existantes (cours de collèges,

salles de gym, équipements et places de sport) ont été sollicitées en fonction de leur disponibilité et en collaboration avec le service des domaines et bâtiments, sport.

Les villages de Brent, Chailly, Chernex, Clarens, Glion et Montreux ont tous accueilli ce concept d'une durée de cinq jours par village lors des vacances scolaires d'été avec un total d'environ 2'500 visites sur les sept semaines.

## PASSEPORT VACANCES

D'un commun accord avec la commission d'organisation du Passeport vacances, la Municipalité a décidé de pérenniser la version du Passeport Vacances durant les sept semaines des vacances scolaires, à raison de deux jours et demi par semaine. Ce dernier était proposé aux enfants scolarisés dans une école publique ou privée, dont au moins un parent est domicilié sur le territoire des Communes participantes (Montreux, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, Villeneuve et Veytaux).

Du 2 juillet au 15 août 2024, 20 (13) activités ont été mises sur pied pour un total de 620 (520) places. Les 184 (162) jeunes participants furent ainsi accompagnés et sous la responsabilité des guides, ainsi que de moniteurs engagés par la Commune. À noter que le taux d'occupation pour cette édition était de 90 % (88.08 %).



Animation «ça bouge chez toi» - visite à Chailly

## MAISON DE QUARTIER

### ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET TRAVAIL COMMUNAUTAIRE

Répartie en trois secteurs, la Maison de Quartier comprend le centre de loisirs « La Virgule », l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) « La Devinette », ainsi que le secteur « Pour tous ».

#### SECTEUR « POUR TOUS »

Durant l'année 2024, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 33'840 (30'570) visites sur 236 (251) jours d'ouverture, soit une moyenne de 143 (121) visites par jour environ. Ces chiffres concernent les personnes qui ont fréquenté la structure pour une activité spécifique et ne tiennent pas compte des visites spontanées pour l'utilisation des espaces communs de la structure (cafétéria, corridors, visites à la réception, etc.).



Centre de loisirs, Maison de Quartier Jaman 8

Le montant total des locations s'élève à 105'525 fr. (103'000 fr.) Cependant, vu le caractère communautaire de la plupart des activités, les locations des locaux sont le plus souvent subventionnées, et c'est un montant de 5'020 fr. (5'700 fr.) qui a été encaissé. La subvention s'élève donc à 100'505 fr. (97'300 fr.).

Au-delà des activités et cours proposés par des associations ou des intervenants externes, l'équipe du secteur « Pour tous » a poursuivi plusieurs projets, tels qu'un accueil pour les seniors de Clarens, des repas communautaires, deux vide-dressings, quatre thés dansants, un ciné-club, un espace couture, ainsi que deux Repair'Café en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs pour n'en citer que quelques-uns. Le projet Rallye fluo, en collaboration avec toute l'équipe de l'Animation Jeunesse, a également permis de réunir plus de deux cent personnes sur deux jours en fin d'année.

Le traditionnel goûter de Noël destiné aux seniors résidents de Clarens a réuni une centaine de personnes, lors d'un après-midi musical et convivial, ceci grâce à l'aide de nombreux bénévoles présents et impliqués.

Enfin, l'équipe communale d'animation socioculturelle a collaboré avec l'association de la fête de la musique de Montreux pour proposer une édition sur la Grand-Place de Clarens. Ce ne sont pas moins de 400 personnes qui ont fait le déplacement pour fêter ensemble le 21 juin 2024.

En ce qui concerne les permanences sociales et de soutien, ces dernières ont continué à fournir leurs prestations à la Maison de Quartier Jaman 8. Proposées par diverses entités telles que la Fondation Malley-Prairie, le Centre Social Protestant, l'association Pro Senectute, l'AVIVO, etc. ces dernières s'adressent aux populations locales et régionales et rencontrent toutes un vif succès, répondant ainsi à un réel besoin.

De plus, Jaman 8 a continué d'ouvrir ses portes lors des dimanches de votation, afin d'offrir au public un bureau de vote local.

La Maison de Quartier est également présente sur le réseau social Facebook et bénéficie du suivi de 1'200 (1'100) personnes au 31 décembre.



Maison de quartier Jaman 8 © Pascal Müllener

## **BUREAU COMMUNAL DES ÉCOLES (BCE)**

La Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton (DGEO) a abrogé la convention Commune-Canton qui réglait la gestion de tâches administratives communales effectuées par les établissements scolaires. Le bureau communal des écoles a débuté dans sa forme actuelle le 1<sup>er</sup> avril 2023 et collabore avec les écoles et les différents services.

Les responsabilités du BCE touchent désormais l'administration des domaines suivants :

- Restaurants scolaires et APEMS;
- Transports scolaires;
- Devoirs surveillés;
- Activités et manifestations scolaires communales (camps, sorties culturelles et sportives, courses d'école, promotions, échanges, etc).



### **ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SCOLAIRES COMMUNALES**

Le BCE organise, en étroite collaboration avec les écoles, des manifestations scolaires communales. La principale, qui se déroule chaque année, étant les promotions scolaires pour les élèves recevant leur certificat de fin de scolarité obligatoire. Le BCE se charge de toute la partie organisationnelle en travaillant également avec les autres services (manifestation et voirie). Il mandate le traiteur et fait le lien avec les prestataires techniques, (son, éclairage, sécurité, location etc.).

### **RESTAURANTS SCOLAIRES**

Sis, pour l'un au collège de la rue de la Gare 33 à Montreux et, pour l'autre, au collège Rambert à Clarens, les restaurants scolaires nourrissent les élèves dès la 7<sup>e</sup> année HarmoS.

Le prix du repas est fixé à 8.50 fr. Un subside communal de 3 fr. est accordé, si l'enfant ne dispose pas de trente minutes pour rentrer à la maison et prendre son repas.

20'343 (21'700) repas ont été commandés en 2024.

### **ACCUEIL POUR ÉLÈVES EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)**

Au primaire, le développement de l'accueil pour élèves en milieu scolaire a permis de répondre aux

besoins des familles dont les parents travaillent. Il y a six structures d'accueil de midi gérées par SFJ, y compris l'APEMS de Veytaux au plan administratif, selon la répartition suivante :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Brent</b>	12 inscrits	12 inscrits
<b>Chailly</b>	28 inscrits	33 inscrits
<b>Chernex</b>	83 inscrits	81 inscrits
<b>Montreux</b>	49 inscrits	48 inscrits
<b>Clarens</b>	50 inscrits	59 inscrits
<b>Glion</b>	22 inscrits	26 inscrits
<b>Veytaux</b>	33 inscrits	32 inscrits

L'APEMS de Chernex a fonctionné jusqu'à la fin du mois de juin 2024 et a été transformée en une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) pour la rentrée scolaire du mois d'août 2024.

Le nombre total d'élèves inscrits se monte à 277 (301).

Les enfants de quatre ans à huit ans sont pris en charge à midi dans les différents collèges et accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer.

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior » afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants. 47'360 (44'548) repas ont été servis sur les sites des APEMS et des deux restaurants scolaires sur 151 (148) jours d'accueil, pour une moyenne de 313 (301) repas par accueil.

### **DEVOIRS SURVEILLÉS**

Les devoirs surveillés sont facultatifs et sur inscription. Ils sont organisés pendant la pause de midi principalement, et après la fin de l'école l'après-midi dans certains collèges. Il n'y a pas de période de devoirs surveillés les mercredis et vendredis (au primaire). En 2024, les devoirs surveillés ont été gérés par le bureau communal des écoles (BCE) via la plateforme [www.monenfant.ch](http://www.monenfant.ch) et au total 70 (76) périodes hebdomadaires d'une heure sont offertes aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> HarmoS assurant un service dans tous les collèges de Montreux et de Veytaux.

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés :

Le secteur jeunesse a accueilli et encadré 7'232 (6'682) élèves de l'Établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest pique-niquant dans la partie réservée à cet effet du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 49 (46) enfants sur 146 (145) jours d'accueil.

Plateforme [www.monenfant.ch](http://www.monenfant.ch)

Introduite en août 2019 pour la gestion des repas des restaurants scolaires, la plateforme a été complètement remaniée pour accueillir un nouveau système de synchronisation de la base de données des élèves avec les établissements scolaires et l'intégration de la gestion des devoirs surveillés. En 2024, plusieurs fonctions ont été ajoutées, comme l'envoi de notifications par courriel, afin de faciliter la communication avec les familles.

### SERVICE DE SANTÉ SCOLAIRE

Le service de santé scolaire est assuré en collaboration avec le médecin scolaire. Il assure le suivi d'élèves aux besoins de santé particuliers. Il permet aux élèves et à leurs familles d'en parler et d'avoir un espace d'écoute et de conseils. Ce service est aussi très actif dans la prévention et la promotion de la santé au quotidien.

### SERVICE DENTAIRE SCOLAIRE

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès le 23 janvier 2024 par les huit médecins-dentistes signataires de la convention avec la Commune de Montreux.

Une médecin-dentiste de Villeneuve a également signé cette convention. Elle applique le tarif dentaire scolaire pour les enfants domiciliés dans la Commune de Montreux, mais ne procède pas aux visites de dépistage.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été convoqués au cabinet de Rambert à Clarens, ou à celui du collège d'Etraz à Montreux.

En 2024, 2'258 (2'458) élèves des classes primaires et secondaires ont été dépistés.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

### CONSEILLÈRES ECOLE-FAMILLE (CEF)

La Commune bénéficie de deux conseillères sociales École-Famille, chacune travaillant au sein de l'un des établissements primaires et secondaires de l'Est et de l'Ouest. Elles dépendent du bureau communal des écoles.

Accompagnant les familles rencontrant des difficultés diverses (s'exprimant dans le milieu familial et/ou dans le contexte scolaire) qui pourraient mettre en péril la scolarité des enfants, leurs actions s'inscrivent dans une volonté de permettre à tous les élèves montreusiens de vivre un parcours scolaire harmonieux. Les problématiques majoritairement rencontrées cette année sur les deux côtés de la Commune ont été l'absentéisme scolaire et les phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs, mais également des difficultés d'apprentissage, d'intégration, des problèmes de

comportement, des tensions familiales et des difficultés éducatives.

Elles ont été généralement sollicitées par le corps enseignant, mais également par les équipes de direction, les infirmières scolaires, les équipes d'éducation sociale en milieu scolaire, les services psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire (PPLS) et les autres professionnels gravitant autour de l'école. Afin de se rendre plus visibles pour ces dernières, les conseillères sociales Ecole-Famille ont intensifié leur collaboration avec le réseau social de la commune (TSHM, BCE, centres de loisirs).

### TRANSPORTS SCOLAIRES

La prestation de transports scolaires réguliers a été assurée en 2024 par les VMCV. Par transports scolaires réguliers, il faut entendre les courses planifiées en fonction des horaires scolaires, comme les déplacements à la piscine de la Maladaire, au stade de la Saussaz ou pour l'école à la forêt.

La Commune de Montreux prend à sa charge les abonnements CarPostal et MOB pour les élèves dont le trajet à pied entre le domicile et l'école est supérieur à 2.5 km. Dès 2024, un système sur Carto Riviera a été mis en place, en tenant compte de ce critère de 2.5 km, d'un kilomètre effort, et des chemins dangereux, permettant à chaque famille de regarder si elles sont dans un secteur leur permettant d'obtenir une attestation de transport. Environ 388 (330) attestations de transport ont été délivrées en 2024 à des familles remplissant ces conditions.



Bus VMCV © Montreux Riviera





Montreux © Gianpaolo Lombardi

# ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

# ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME

Les missions principales de la direction **économie, culture et tourisme** (ECT) sont le développement des relations avec les partenaires économiques, culturels et touristiques, la gestion des subventions dont elle a la responsabilité, l'application de la stratégie municipale d'économie touristique, l'attribution de la ristourne de la taxe de séjour ainsi que la gestion de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET). De plus, elle est en charge de la Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux.

La direction ECT est également une force d'analyse et de proposition pour l'ensemble des acteurs. Dans ce cadre, elle veille à un développement harmonieux de la Commune de Montreux dans le respect du programme de législature en vigueur.

## **DIRECTION ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME**

- Relations avec l'ensemble des partenaires économiques (Promove, SICOM), culturels (institutions mentionnées dans le budget) et touristiques (MVT, SHMVR, CITS, 2M2C, Casino)
- Gestion des subventions en faveur des institutions ou des événements
- Achat et entretien des œuvres d'art
- Représentation de la Municipalité au sein des acteurs des domaines concernés
- Présidence de la délégation municipale aux grandes manifestations
- Gestion des terrasses des établissements publics
- Gestion de la ristourne de la taxe de séjour
- Organisation de la Commission consultative culturelle (CCC)

- Gestion administrative et financière de la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique (FET)
- Gestion administrative de la société simple Avenir 2M2C
- Représentation au sein de l'ASR (pilotée directement par le Directeur).

## **BIBLIOTHÈQUE**

- Soutient à la vie culturelle de la région
- Collaboration avec l'Animation jeunesse, le cinéma Hollywood et la Maison Visinand
- Gestion des prêts et restitution de documents
- Aide à la recherche, conseils et renseignements
- Organisation d'animations, d'ateliers et de conférences



Montreux Jazz Festival 2024 © Lou Barthelemi

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### **DIRECTION ÉCONOMIE, CULTURE ET TOURISME**

En 2024, les points forts de la direction ECT ont été de plusieurs natures. La direction a participé aux rencontres du Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO (RVCU), en février à London (Canada) pour la réunion des villes créatives de musique et en juillet à Braga (Portugal) pour la réunion de toutes les villes du réseau. Elle a pu à ces occasions renforcer les liens entre la Commune de Montreux et les villes du réseau, notamment avec la Ville de Toulouse, ouvrant ainsi la voie à un partenariat dynamique pour les Émergences musicales 2024 à Caux.

La direction ECT a également initié le déplacement de la cabine «Allô Claude», qui devait être relocalisée dans le cadre de l'édition 2024 du Montreux Jazz Festival et en vue des travaux de rénovation du ponton de la Place du Marché. D'entente avec l'artiste, Pascal Bettex, ainsi qu'avec le propriétaire, le Montreux Jazz Festival, un nouvel emplacement proche du 2M2C a été trouvé pour l'oeuvre sur le Quai Edouard Jaccoud, en dessous des jardins du Palace, qui offre un espace plus accessible et plus sécurisé

### **BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque municipale Montreux-Veytaux a inauguré un nouveau concept de rencontre intitulé «Sur le coup de midi» organisé en collaboration avec les archives de Montreux et la Fondation de la Saison culturelle.

Elle a également mis sur pied un espace «jazz» en collaboration avec le Montreux Jazz Festival et propose désormais une collection exceptionnelle d'ouvrages consacrés au jazz et aux musiques actuelles.

## ÉCONOMIE

La direction ECT représente la Municipalité au sein de la Société industrielle et commerciale de Montreux SICOM. Elle assiste à toutes les séances du comité, permettant ainsi une réelle synergie et un dialogue permanent entre les commerçants et les autorités, reconnus et salués comme essentiels au développement économique de la destination. De nombreux sujets ont été abordés, notamment l'implication des commerçants lors des grandes manifestations (décorations de vitrines, animations, rabais), l'évolution des marchés de Montreux, le réaménagement de la Grand-Rue et les aménagements urbains.

Dans le prolongement de sa communication relative à l'avenir de l'économie touristique présentée au Conseil communal en mai 2022, la Municipalité a poursuivi ses réunions avec les représentants des principaux partenaires lors d'un séminaire afin de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les perspectives à venir. En 2024, ces réflexions se sont déroulées les 8 et 9 janvier ainsi que le 2 septembre. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants : la rénovation du 2M2C, la gouvernance et la stratégie de CCM SA, l'avenir du casino Barrière, les travaux de la Gd-Rue, Montreux Music Experience et le RVCU, l'édition 2024 du MJF, les enjeux de la revalorisation des Rochers-de-Naye et de la rénovation du Montreux Palace, le plan d'action de MVT.

Dans la même perspective d'économie touristique, il convient de rappeler que, entre 2023 et 2028, plus d'un demi-milliard de francs suisses sera investi dans les infrastructures et équipements touristiques de Montreux, à travers six projets menés soit par le secteur privé soit par les collectivités : le 2M2C, le Golden Pass Express, le parc hôtelier et les cliniques privées, le casino Barrière, MontCAD et la thématisation autour de la musique, les Rochers-de-Naye et la revalorisation du site. Dans ce contexte, et tenant compte de l'importance économique du secteur touristique pour la région, la Municipalité et Promove ont mené une campagne d'information et sensibilisation auprès de l'en-

semble des propriétaires d'hôtels et de bâtiment situés dans le cœur touristique de la ville. Ce projet avait pour ambition de partager les enjeux actuels, d'expliquer de quelle manière ces développements s'inscrivent dans une stratégie coordonnée et, ultimement, de stimuler ces acteurs locaux afin qu'eux aussi envisagent d'investir dans leurs biens, ou d'attirer des investisseurs tiers, cas échéant des enseignes commerciales susceptibles de renforcer la dynamique en cours.

Cette campagne s'est concrétisée au travers de la réalisation d'une brochure explicative et d'une présentation qui a été partagée lors de près de 50 rencontres bilatérales entre septembre 2023 et juin 2024. Les rencontres ont eu lieu en présence du directeur de Promove, du conseiller municipal en charge de la direction ECT, du directeur de Montreux-Vevey Tourisme et, pour les propriétaires les plus stratégiques, du Syndic.

D'autres parties prenantes, jugées stratégiques, ont également été rencontrées telles que les responsables de certains autres hôtels de la région, les responsables du service de la promotion de l'économie et de l'innovation du Canton, les responsables crédits des banques de la Riviera ainsi que différents investisseurs tiers.

Il s'agissait de la première fois où une telle approche était menée de manière structurée auprès des propriétaires des bâtiments stratégiques de la Commune, qui se trouve être le seul groupe d'intérêt non constitué lorsque l'on aborde la question du développement de Montreux en tant que station et écosystème touristique.

La démarche et la vision communales ont été largement saluées, certains échanges ayant même déclenché des projets d'investissement. À l'avenir, la volonté est de maintenir un dialogue régulier avec ce public-cible pour mieux coordonner projets publics et privés au service du développement de la station et de son écosystème touristique et dans l'intérêt de tous.

## CULTURE

### RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- Le préavis No 01/2024 relatif à l'octroi d'une subvention annuelle de 95'000 fr. en faveur de la Fondation MAG pour la réalisation du salon d'art Montreux Art Gallery (MAG) pour les années 2024, 2025 et 2026, ainsi que pour une subvention exceptionnelle de 10'000 fr. pour les événements liés aux 20 ans du MAG en 2024, sous la forme d'un crédit complémentaire pour les montants à porter au budget 2024;
- Le préavis No 11/2024 relatif aux comptes 2023 du Fonds culturel Riviera;
- La réponse à la question écrite de M. le Conseiller communal Emmanuel Gétaz « Est-il temps de contribuer à la pérennisation de la Revue Vaudoise ? »
- Le préavis No 28/2024 relatif au budget 2025 du Fonds culturel Riviera.

Le préavis relatif au MAG a été refusé, ceux relatifs au Fonds culturel Riviera ont été acceptés. Par ailleurs, la Municipalité a répondu par oral en séance à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Antoinette Loup « Pour une équité entre tous les arts sur la Commune de Montreux ».

### COMMISSION CONSULTATIVE CULTURELLE (CCC)

La Commission consultative culturelle (CCC) est nommée par la Municipalité pour la durée de la législature en cours. Présidée par le Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme (ECT), un représentant de chacun des partis y participe ainsi que des représentants des institutions culturelles montreusiennes. La Commission se réunit au minimum une fois par année. Les rencontres ont pour but d'échanger, informer et fédérer les acteurs montreusiens autour de projets culturels.

La CCC s'est réunie le 6 mars 2024 à l'Hôtel Helvétie et a permis de réunir une trentaine de personnes. Le thème principal était « la culture en dehors du 2M2C », avec des présentations de la Saison culturelle, du Septembre musical et du Choral Festival. Par ailleurs, la Fondation Caux Initiatives et Changements est venue se présenter; elle a rappelé notamment sa volonté d'ouverture au public et son souhait de s'inscrire encore davantage dans la vie locale en plus de sa mission internationale de construction de la confiance et de la paix.

### ACHAT ET ENTRETIEN D'ŒUVRES D'ART

L'artiste brésilien Bel Borba avait fait don à la Commune de son œuvre « 0.02% », exposée dans le cadre de la Biennale 2023. Une procédure est en cours auprès du Canton afin de pouvoir installer l'œuvre au bord du lac.

La statue d'Igor Stravinski sur les quais a pu être réparée au printemps (nettoyage, soudures, cirage

et réalisation de trois baguettes de chef d'orchestre interchangeables par vissage); celle de Sissi, au Parc des Roses, a également bénéficié d'un nettoyage respectant le marbre blanc de Carrare.

La Municipalité a décidé de déplacer la cabine « Allô Claude », dont l'implantation a été jugée dangereuse par le BPA, la circulation autour de l'œuvre présentant des risques de chute. En outre, cette œuvre devait de toute manière être déplacée dans le cadre du MJF 2024 et des travaux de rénovation en bas de la Place du Marché. D'entente avec l'artiste, Pascal Bettex, ainsi qu'avec le propriétaire, le Montreux Jazz Festival, un nouvel emplacement proche du 2M2C a été décidé par la Municipalité, sur le Quai Edouard Jaccoud, en dessous des jardins du Palace. L'œuvre a pu être contrôlée et rénovée durant l'été par l'artiste, ce qui a permis sa réinstallation en fin d'année, après d'importants travaux pour assurer l'alimentation électrique. L'œuvre s'est ainsi rapprochée du futur lieu du MJF tout en offrant un espace plus accessible et plus sécurisé.



*Nouvel emplacement de la cabine « Allô Claude » sur le Quai Edouard Jaccoud*

### AIDES SPÉCIFIQUES

En plus des subventions annuelles mentionnées dans le budget communal, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquelles la Scène des Planches à la Vieille-Ville, Montreux Celebration, l'association montreusienne La 17e, l'association Melpomène pour deux concerts (Eglise allemande de Montreux et Chapelle catholique des Avants), l'association Montreux Je Danse, la création du premier album du groupe montreusien Stain of Light, le nouveau recueil de poésie de l'artiste Marc Antoine Zufferey, la deuxième édition du Rock Tribute Festival au Casino, le podcast « Un paradis après l'enfer » sur l'accueil de déportées de la résistance aux Avants et à Caux, le premier Glion Music Festival, le trio de musiciens montreusiens Elaena pour leur nouveau projet musical, le chœur Varia pour un concert « Entre Jazz et Vivaldi » au Temple Saint-Vincent.

## RVCU - RÉSEAU DES VILLES CRÉATIVES DE L'UNESCO

Pour mémoire, en novembre 2023, Montreux a rejoint le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO (RVCU) dans la catégorie « Musique ». Cette intégration marque un tournant important dans le développement et le renforcement de son statut de ville de musique, elle permettra de faire de la créativité musicale un vecteur de développement urbain et d'intégration.

En 2024, la Municipalité a participé activement aux rencontres du RVCU, en janvier à London/Canada (réunion des villes créatives ayant pour thème la musique) et en juillet à Braga/Portugal (réunion de toutes les villes créatives), rencontres au cours desquelles la direction ECT, en collaboration étroite avec la Fondation de la Saison culturelle, a su saisir l'opportunité de renforcer les liens avec d'autres villes créatives, notamment Toulouse. Ce partenariat prometteur a ouvert la voie à une collaboration fructueuse dans le cadre des Émergences Musicales 2024 à Caux, un événement visant à dynamiser la scène musicale locale tout en renforçant les échanges internationaux.

Montreux a activement participé à la création de liens entre les villes francophones du RVCU, visant à renforcer la culture en langue française.

Toujours dans le prolongement de l'adhésion à ce réseau, elle a poursuivi les réflexions sur l'un des six objectifs mentionnés dans le dossier de candidature RVCU, à savoir « Réenchanter la ville », en étroite collaboration avec MVT, Promove et avec l'appui de Thematis SA. Un premier projet de plan directeur a pu être présenté à la Municipalité en fin d'année, qui débouchera, une fois le concept et le budget affinés, sur un préavis qui sera déposé en 2025 au Conseil communal.

Enfin, dans le cadre de Montreux Noël, un espace « live » au Bar des Etoiles est proposé aux visiteurs afin de découvrir de jeunes talents dans tous les registres de la musique.

Cette série d'initiatives témoigne de la volonté de Montreux de capitaliser sur son statut de ville créative, créant ainsi un environnement propice à l'innovation musicale et artistique.



Congrès RVCU à London (Canada) : personnes de contact

## FONDS CULTUREL RIVIERA

M. J.-B. Piemontesi, Conseiller municipal, est membre du Bureau et du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera. La Commune de Montreux a soutenu le Fonds culturel Riviera par une subvention de 1'261'339 fr. (1'225'807 fr.).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreuusiennes sont :

Fondation de la Saison culturelle	625'000 fr.
Fondation Maison Visinand	435'000 fr.
Fondation du Festival du Rire : Comedy	130'000 fr.
Fondation du Festival du Rire : La Revue	200'000 fr.
Septembre musical	200'000 fr.
Montreux Jazz Artists Foundation	90'000 fr.
NED	40'000 fr.

Le Fonds culturel a également soutenu la réalisation de l'agenda culturel pour un montant de 168'528 fr.

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

## CINÉMA HOLLYWOOD

En automne 2023, le Conseil communal acceptait le préavis No 18/2023 relatif au maintien du soutien au cinéma Hollywood par la reprise du bail par la Commune pour les cinq prochaines années.

Une nouvelle convention a été signée le 15 décembre 2023 avec Cinérive SA qui garantit toujours des tarifs préférentiels aux acteurs locaux ainsi que la création d'une provision pour investissements futurs en cas de bénéfice.

L'année 2023 s'est relativement bien déroulée en tenant compte de l'incertitude qu'il y avait, avant le vote du Conseil communal, sur l'avenir du cinéma à Montreux. C'est ainsi que, pour 2023, le cinéma Hollywood a accueilli 55 événements au tarif préférentiel; les principaux utilisateurs étaient les écoles de Montreux, la Lanterne magique, Ciné-seniors et la Commune (durabilité et bibliothèque municipale). Au total, les salles Hollywood ont présenté 1'639 séances publiques pour 119 films (dont 37 en deux versions VO/VF) pour 32'007 spectateurs payants.

Le premier semestre 2024 affiche quant à lui une baisse de fréquentation d'environ 13% par rapport à 2023, due principalement à la sortie de films à succès en 2023 (Super Mario Bros, Gardiens de la Galaxie, Barbie, Oppenheimer, Hunger Games etc.). Toutefois, certaines sorties de films en fin d'année ont favorisé l'envie d'aller au cinéma (Vaiana, Wicked, Mufasa, Sonic) et ont influencé positivement la fréquentation.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### GÉNÉRALITÉS

Le constat actuel révèle une évolution significative dans l'utilisation de la Bibliothèque de Montreux-Veytaux : au-delà de sa fonction traditionnelle de prêt, celle-ci est devenue un véritable lieu de vie et d'échanges. En effet, le public fréquente désormais ces espaces pour se rencontrer, participer à des événements culturels et des animations variées, ainsi que pour bénéficier d'un cadre propice à l'étude et au travail, transformant ainsi la bibliothèque en un véritable carrefour social et culturel au cœur de la communauté.

Plusieurs partenariats ainsi que des manifestations interservices ont pu être mis en place, notamment avec La Ludo, le Bibliobus « Bain de livres », les associations des villages ainsi que les archives communales, entre autres.

Les formats numériques, via la plateforme e-bibliomedia, connaissent une augmentation significative et réjouissante, avec notamment une croissance de 29.9 %.

### VISITES DE CLASSE

Les activités didactiques et les divers événements conçus pour les écoliers, les enfants et les jeunes ainsi que les familles, ont connu une popularité remarquable. Ce succès est largement attribuable au dévouement, aux compétences et à la passion dont a fait preuve l'équipe travaillant dans la section dédiée à la jeunesse tout au long de l'année.



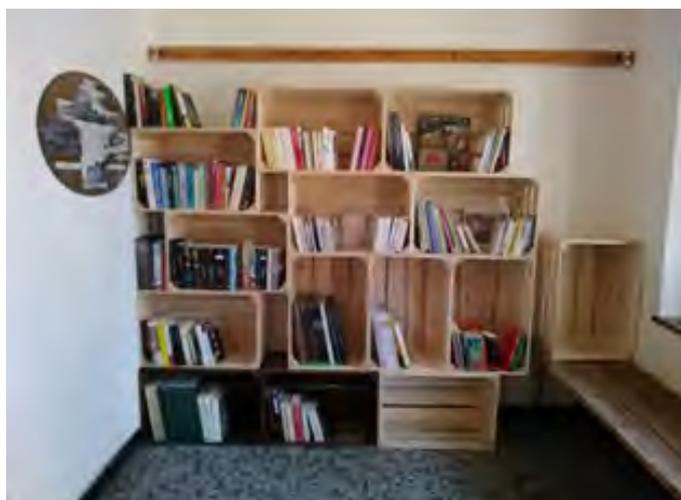
Coin didactique à la Bibliothèque, la flore à l'honneur

Après deux mois et demi de réflexion (d'août à mi-novembre 2024) sans accueil de classes, un nouveau système est mis en place dès le 20 novembre. Désormais, les élèves sont reçus pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque pour les emprunts et retours de documents. Les visites sont prévues entre 14h et 15h, heure à faible affluence, sauf pour les 1-2P qui peuvent venir entre 10h et 11h, compte tenu de certains après-midis de congé. Cette formule-test sera ajustée si nécessaire.

La baisse du nombre annuel de prêts est une des conséquences notables de l'interruption momentanée de l'accueil des classes.

### BOÎTES À LIVRES

Le succès des boîtes à livres se confirme. Un nouvel espace installé dans la salle d'attente de la gare des Avants a rejoint les neuf anciennes cabines téléphoniques converties ainsi que l'espace de la Scie déjà en service, portant ainsi à onze le nombre total de boîtes à livres sur le territoire communal. Il est géré par deux marraines bénévoles.



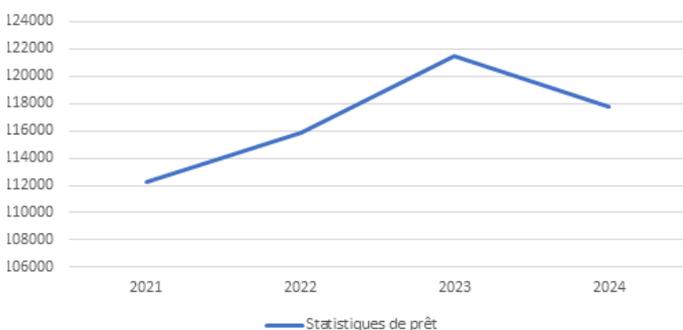
Nouvel espace installé dans salle d'attente de la gare des Avants

## STATISTIQUES DES EMPRUNTEURS ET DES PRÊTS

La bibliothèque compte 11'569 (11'221) personnes inscrites, dont 2'225 (2'213) actives, réparties comme suit : 1'277 (1'230) emprunteurs individuels à l'espace adulte (EA), 855 (891) enfants et adolescents à l'espace jeunesse (EJ) et 93 (92) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 351 (352) nouvelles inscriptions, à savoir 365 (343) individuelles et 14 (9) collectivités; trois cartes de lecteurs ont été supprimées (décès, déménagements définitifs, départs à la retraite d'enseignantes).

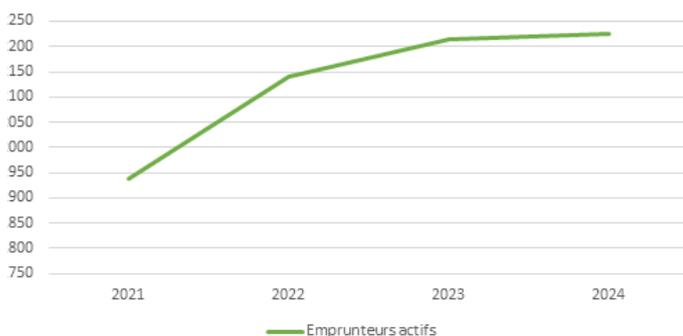
Le nombre annuel de prêts s'est élevé à 117'812 (121'445), tous médias confondus, prolongations comprises, à savoir 61'645 (87'916) emprunts pour l'EJ, collectivités incluses et 56'167 (33'529) pour l'EA. A ces chiffres s'ajoutent 2'325 (1'790) emprunts de livres numériques et audio, téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia pour 129 (109) utilisateurs actifs.

Statistiques de prêt



Sur le nombre total d'utilisateurs ayant franchi le seuil de l'établissement, à savoir 38'323 (37'053) au compteur, 15'417 (16'206) personnes ont emprunté des documents. Le nombre d'utilisateurs, à savoir les personnes de passage, assistant aux différentes animations ou ayant utilisé les différents services offerts par la bibliothèque sans emprunter de documents, les élèves et les étudiants, s'élève à 26'637 (20'847).

Emprunteurs actifs



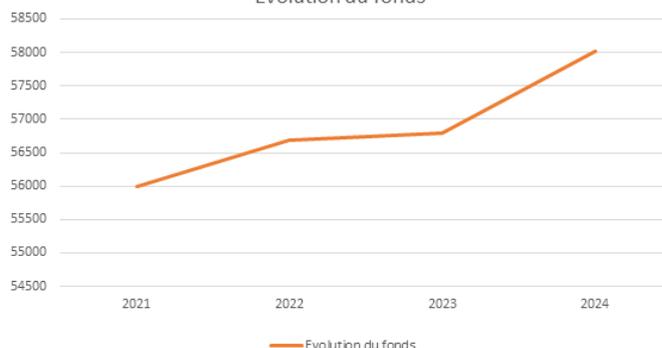
## FONDS

Au 31 décembre 2024, le fonds de la bibliothèque était constitué de 58'024 (56'788) médias, soit 39'727 (39'277) livres EA, 18'297 (17'511) livres EJ dont 3'867 (3'643) bandes dessinées EA 4'134 (3'884) bandes

dessinées EJ + 7'622 (7'335) CD musique, CD livres audio, DVD documentaires et films de fiction, 2'786 (2'665) magazines, les deux sections confondues ainsi que cinq liseuses et trois castelets pour théâtre d'images et leurs 30 (25) kamishibai (autres supports).

Durant l'année, la bibliothèque a éliminé 3'159 (3'742) documents défraîchis, désuets ou détériorés. Les ouvrages incontournables ont été rachetés. Nouvelles acquisitions et dons : 3'996 (3'857).

Evolution du fonds



## MÉDIATION CULTURELLE EXCEPTIONNELLE - HORS-MURS

Danielle Grangier a remplacé la médiatrice culturelle de l'espace culturel de la Maison Visinand, absente en décembre. Madame Grangier a donc accompagné sept classes des écoles de Montreux (144 élèves) lors de leur visite de l'exposition «10 ans avec l'Original - Au jardin cosmique» de Nicolas Bamert.

## LES ANIMATIONS RÉGULIÈRES PROPOSÉES PAR L'ESPACE JEUNESSE

Né pour lire, le BiblioWeekend et la Nuit du conte sont des événements phares nationaux qui attirent chaque année un large public à la bibliothèque. Quant au Club ados, il rassemble chaque mois une petite équipe de fidèles passionnés de livres et de mangas.



Nuit du Conte en Suisse, Mondes rêvés

LES ANIMATIONS PAR L'ESPACE JEUNESSE		PARTICIPATION
Janvier à décembre	Passage des élèves avec leur enseignante, choix de livres et animation par une bibliothécaire	90 (136 en 2023) classes primaires
	Accueil de 17 garderies avec une animation	entre 10 et 15 enfants et 3 éducatrices/visite
	Accueil de l'Ecole Riviera, présentation de la BIB - deux visites	environ 15 élèves, 1 enseignante/visite
	«Bébé signe à la Bibliothèque» : atelier découverte de la langue des signes pour les enfants, animé par une bibliothécaire	2 rencontres : 15 tout-petits, 12 adultes
	«Bébé lit à la Bibliothèque», Né pour lire 11 octobre : première rencontre avec Liz Moscarola de «1, 2, 3 Musique!» qui est venue animer une session avec un conte en chansons et de petites percussions. Au vu du succès et de l'enthousiasme des participant-e-s, ces rencontres seront réitérées en 2025	une moyenne de 12 enfants et de 10 adultes/rencontre rencontre musicale : 26 enfants, 27 adultes
Club ados, animé par deux bibliothécaires	9 rencontres, env. 10 ados/session	
23-24 mars	3e édition du Biblioweekend, thème «Zu Tisch!/À table!/A tavola!»	
	Confection d'un set de table, atelier bricolage animé par les bibliothécaires et l'apprentie, dès 7 ans	25 participant-e-s
	Découverte de différents jeux de société et d'extérieur mis à disposition par La Ludo	25 personnes, enfants et adultes compris
	Ouverture exceptionnelle du dimanche de 10h à 12h. Animations et petit-déjeuner offert avec une partie de l'équipe : «Né pour lire», bricolages, lectures, jeux de société en famille, etc.	grand succès avec plus de 100 personnes
	Projection surprise du film «Ratatouille», tout public	environ 80 personnes
	Exposition de documents sur la thématique	
27 avril	Participation à la «Journée des juniors» de la FACEME en partenariat avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres»	
8 mai	«Café bienvenue : Histoires du monde en balade à Montreux & la Bibliothèque» à la Maison de Quartier Jaman 8	
22 mai	«Journée de la lecture à voix haute» à la nurserie Garderie La Pouponnière de Clarens, en partenariat avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres»	

2 juin	«Dimanches animés : auteur(e)s aux Planches» avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres», conte en musique par Andoni et Noémie	environ 70 personnes, enfants et adultes compris
2, 9 juillet et 13 août	Participation à «Ça bouge chez toi!», activités estivales itinérantes organisées par l'Animation jeunesse dans les collèges de la Commune, en partenariat avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres», animées par des conteuses, un musicien et les lectures des bibliothécaires présentes	Collège de Vinet, env. 50 enfants, 15 adultes Collège d'Etraz, env. 45 enfants, 7 adultes Collège de Vinet, env. 20 enfants, 7 adultes
	Participation à «Ça bouge chez toi!», activités estivales itinérantes organisées par l'Animation jeunesse dans les collèges de la Commune, en partenariat avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres», animées par des conteuses, un musicien et les lectures des bibliothécaires présentes	Collège de Vinet, env. 50 enfants, 15 adultes Collège d'Etraz, env. 45 enfants, 7 adultes Collège de Vinet, env. 20 enfants, 7 adultes
	«Foire des Planches» en partenariat avec le Bibliobus de l'association «Bain de livres». Deux représentations du conte en musique «Mondes rêvés par Andoni et Noémie»	environ 80 personnes, enfants et adultes compris
8 novembre	«Nuit du Conte en Suisse : Mondes rêvés», conte en musique par Andoni et Noémie	84 enfants accompagnés d'un parent

#### LES ANIMATIONS PONCTUELLES

#### PARTICIPATION

4 mars	Rencontre avec l'écrivain André Borbé avec deux classes de 5P de Montreux-Ouest.	39 élèves
18 mars	«Printemps de la poésie» : deux projections de courts-métrages d'animation «En sortant de l'école» au cinéma Hollywood avec cinq classes de 5P de Montreux-Ouest	91 élèves, 10 adultes
4 novembre	«La Bibliothèque fait son cinéma». Projection-surprise Spécial Halloween du film «Beetlejuice» au cinéma Hollywood	30 enfants, 13 adultes

#### LES ANIMATIONS DE L'ESPACE ADULTE

#### PARTICIPATION

17 janvier	Stand à la réception officielle en l'honneur des nouveaux retraités	336 invités
30 janvier	«Rendez-vous littéraire» : Hommage à Alain Grand, sous la modération de G. Erard	34 personnes
27 février, 23 avril, 25 juin	Trois rencontres «L'atelier philosophique pour tous» par J.-M. Henny, cycle «Nudas veritas»	entre 20 et 25 personnes/rencontre
1 <sup>er</sup> mars	«Rendez-vous littéraire» : rencontre avec V. Bérot, écrivaine et G. Erard, modératrice	environ 35 personnes

LES ANIMATIONS DE L'ESPACE ADUTLE (SUITE)		PARTICIPATION
Du 6-22 mars	«Exposition « Migration Voix de femmes » 5 mars : vernissage de l'exposition 11 mars : table ronde 19 mars : projection du film «Je suis noires» au cinéma Hollywood	environ 35 personnes 25 personnes environ 50 personnes
23-24 mars	3e édition du Biblioweekend, thème «Zu Tisch!/À table!/A tavola!»	
	Spectacle improvisé par la Compagnie En jeu	environ 30 personnes
	Apéritif dînatoire canadien dans le hall de Cité-Centre	
	Conférence «A table dans les hôtels de Montreux et environs» par E. Lüthy-Graf	environ 35 personnes
	Exposition de documents sur la thématique	une centaine de documents, livres et DVD
28 mai	«Fête de la Nature» organisé par la Commune de Montreux, en partenariat avec Teenergy Productions. Echanges à la bibliothèque avec les protagonistes et experts du film «Dessine-moi une chauve-souris», avant et après la projection au cinéma Hollywood	environ 60 personnes
17 juin	«La Bibliothèque fait son cinéma» dans le cadre du Mois des Fiertés. Projection du film «Pride» au cinéma Hollywood	environ 40 personnes
19, 26 août et 4 septembre	Atelier «Présence et voix»	8 personnes
9 septembre	Projection du film «A mort la sorcière» au cinéma Hollywood suivi de la conférence «Histoire de la sorcellerie en Suisse romande» par M. Ostorero - Apéritif offert à la Bibliothèque Exposition de livres sur la thématique	environ 100 personnes
20 septembre	«Sur le coup de midi», un concept original par et pour la population de Montreux et région. «Le Montreux Jazz Festival et son histoire» par S.-A. Moretti, programmatrice-curatrice et N. Meystre-Schaeren, archiviste communale, a inauguré ce rendez-vous inédit	43 personnes
27 septembre	«PEAUésie, une aventure de métamorphoses», performance-lecture dans le cadre d'Octobre rose par A. Bérard et M. Meystre	26 personnes
29 octobre et 17 décembre	2 rencontres «L'atelier philosophique pour tous» par J.-M. Henny, cycle «Philosophie et littérature»	entre 20 et 25 personnes/rencontre
5 décembre	«Rendez-vous littéraire» : rencontre avec M. Layaz, écrivain et G. Erard, modératrice	environ 25 personnes

### RELATIONS AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

Dans le domaine touristique, la Municipalité a répondu à la simple question de M. le Conseiller communal Jean-Bernard Kammer relative au petit train touristique sur les quais de Montreux.

### RELATIONS AVEC LES MILIEUX TOURISTIQUES

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'Association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuusienne, en particulier les commerçants, les hôtels et les restaurants, sans oublier bien entendu les acteurs culturels et événementiels qui enrichissent notre vie quotidienne avec leurs réalisations. Ce travail de l'ombre permet à la Municipalité d'entretenir d'excellents rapports avec l'ensemble des partenaires.

### MANIFESTATIONS PARTICULIÈRES

La Commune a soutenu l'Association des Marchés de Montreux pour les marchés hebdomadaires ainsi que l'Association des Intérêts de Montreux-Centre pour la fête traditionnelle du 1er août.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, le Montreux Miniatures Show, la Fête de la Musique ainsi que la finale romande et tessinoise des jeunes confiseurs à l'EPM de Clarens.

La Municipalité a également travaillé sur un projet de nouveau festival destiné à promouvoir un très important patrimoine montreuusien mais qui n'est pas lié à la musique. Il sera présenté au Conseil communal début 2025.

En 2024, la gestion de la ristourne CITS à disposition de la Commune s'est structurée autour de quatre piliers visant à soutenir le tissu associatif local, les manifestations régionales et le développement touristique. Le premier pilier a attribué 80'000 fr. aux sociétés de villages, proportionnellement à leurs activités locales. Le deuxième, également doté de 80'000 fr., a permis le financement des événements de portée locale et régionale, non soutenus par la CITS, tels que la Foire de Brent, Auteurs en hauteur, la Nuit du Jazz de Chernex et les compétitions de scrabble, renforçant ainsi l'attractivité du territoire.

Le troisième pilier, avec un budget de 28'000 fr., permet de couvrir jusqu'à 50 % de prestations externes nécessaires à soutenir la qualité de l'organisation des événements, dans une limite de 2'000 fr. par institution; une seule demande a occasionné une subvention (vaisselle réutilisable). Enfin, le quatrième pilier permet d'allouer 5'000 fr. à des projets d'équipement touristique, en finançant jusqu'à un tiers de leur coût; aucune demande n'a été reçue.

Cette répartition a permis une augmentation moyenne de 65 % des soutiens aux associations de villages par rapport aux montants alloués historiquement par la CITS, tout en soutenant efficacement les manifestations et les projets locaux. Le budget total de 193 000 fr. a été géré via le compte 160.3658.01, avec un fonds dédié (9280.008) qui sera alimenté par les montants non dépensés. La direction économie, culture et tourisme a assuré la mise en œuvre et le suivi de cette politique avec les parties prenantes.



Montreux Jazz Festival 2024 © Lou Barthelemy







*Étang, Parc de l'Europe @ Commune de Montreux*

# DURABILITÉ ET ESPACES PUBLICS

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

PAGE 74

DURABILITÉ

PAGE 203

# DURABILITÉ ET ESPACES PUBLICS

Le dicastère **durabilité et espaces publics** remplit des missions de proximité, importantes pour le bien-être de la population montreuusienne.

Le **service des espaces publics** (SEP) entretient l'ensemble du domaine public et en assure le nettoyage, ainsi que le déneigement hivernal. Il gère la propreté des espaces publics, ainsi que la collecte et la valorisation des déchets. Il conseille, tout en s'assurant que les directives communales en la matière soient respectées.

Il participe au bien-vivre ensemble grâce à la création et à la gestion des espaces verts et des places de jeux. Le service veille à la conservation et au maintien du patrimoine arboré, végétal et fleuri des parcs, promenades et quais de la Commune ainsi qu'à la biodiversité urbaine.

Chargé de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité communale, il contribue à la qualité de vie des Montreuusiennes et Montreuusiens, ainsi qu'à celle des nombreux hôtes.

## SERVICE DES ESPACES PUBLICS

### ESPACES VERTS

- Création, gestion et entretien des parcs, des espaces verts et des massifs fleuris
- Développement et gestion du patrimoine botanique et arboré public
- Gestion des requêtes en abattage
- Création et entretien des 34 places de jeux
- Entretien des surfaces engazonnées sportives et de loisirs
- Inhumations, gestion et entretien des trois cimetières communaux
- Coordination du maraîchage urbain
- Gestion d'établissement horticole et production de plantes
- Réalisation des décorations végétales et florales
- Réalisations en faveur du développement de la biodiversité et participation à l'adaptation au changement climatique en ville
- Formation des jeunes et emplois d'été

### VOIRIE ET COURS D'EAU

- Entretien des routes, chemins, sentiers, quais, trottoirs, escaliers communaux
- Entretien des fontaines, rives du lac, cours d'eau et collecteurs d'eaux de surfaces
- Nettoyage de l'espace public et des 33 WC publics, vidange des poubelles publiques
- Travaux de maçonnerie et génie civil de petits ouvrages
- Installation et entretien de mobilier urbain
- Transport et mise en place du matériel des manifestations
- Prestations hivernales liées au déneigement et à la prévention de la formation de verglas
- Sensibilisation à la propreté de l'espace public
- Entretien différencié des bords de route et des ruisseaux
- Formation des jeunes et emploi d'été

### MATÉRIEL ET ATELIERS

- Gestion et stockage de matériel et outillage courants (magasin)
- Réalisation et entretien des biens communaux dans les ateliers de menuiserie et de serrurerie
- Entretien et réparations mécaniques

### PROPRETÉ URBAINE

- Gestion de la taxe au sac et coordination pour Montreux et Veytaux
- Gestion de la collecte en porte-à-porte des sacs taxés, papier-carton et biodéchets sur le secteur dit des «3-Villes» (Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux-Veytaux)
- Brigade de propreté pour les trois villes
- Gestion de la déchèterie fixe intercommunale de Montreux-Veytaux et des déchèteries mobiles
- Mise en place et gestion des écopoints
- Présidence et coordination du groupement de Gestion des Déchets des neuf communes de la Riviera dit GEDERIVIERA et de la redistribution de la taxe au sac
- Sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets, ainsi qu'aux nuisances liées aux déchets sauvages

### DURABILITÉ

- Coordination de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité
- Développement de l'action communale en matière de durabilité, notamment en lien avec l'économie circulaire, la consommation responsable, les manifestations et entreprises durables
- Sensibilisation et encouragement à la participation de l'administration communale et des acteurs et actrices du territoire



*Serre communal Karma*

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### SERVICE DES ESPACES PUBLICS

La formule inédite de la 58<sup>e</sup> édition du Montreux Jazz Festival a présenté des défis majeurs, notamment en termes de gestion des déchets et d'entretien du domaine public. Les équipes du service des espaces publics ont participé activement « dans les coulisses » aux travaux de préparation, nettoyage de l'espace public durant la manifestation, et pendant le démontage des structures.

Des travaux importants d'entretien, de remise en état et de sécurisation ont également été réalisés dans les Gorges du Chauderon, afin d'y garantir une sécurité de cheminement acceptable, malgré les conditions météorologiques extrêmes qui ont provoqué des dégâts répétés et plusieurs fermetures des Gorges. Un suivi cartographié des événements a été mis en place avec un géologue.

Dans le domaine de la collecte et de la valorisation des déchets, le service a mené plusieurs projets importants, dont le renouvellement des marchés publics de collecte des déchets incinérables et papier-carton dits des « 3-Villes » (collaboration entre Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Veytaux). L'ac-

cessibilité à la ressourcerie a été améliorée avec la mise en place d'un portique.

Plusieurs projets d'envergure ont été initiés en 2024, notamment l'inventaire des arbres remarquables de la commune et l'adaptation du règlement communal sur la gestion du patrimoine arboré à la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), entrée en vigueur en janvier 2023.

Un potager urbain didactique a vu le jour au collège Rambert dans le cadre d'une collaboration entre les espaces verts et l'établissement scolaire.

### DURABILITÉ

L'entrée en fonction d'un délégué à la durabilité concrétise par ailleurs la volonté communale de développer les thématiques liées au développement durable. De plus, la création d'un office de la durabilité favorise désormais une approche cohérente et transversale des enjeux actuels de durabilité et de mobilité.

## VOIRIE ET COURS D'EAU

### ENTRETIEN

#### Entretien hivernal

La Commune assure un service d'entretien hivernal des quelque 100 km de réseau routier montreusien, du bord du lac jusqu'à une altitude de 1'350 m. Ce service consiste à maintenir les rues, routes, accès et trottoirs fonctionnels malgré l'enneigement et le verglas. La saison hivernale 2023-2024 a été essentiellement marquée par un enneigement dans les hauts de la Commune suivi d'un redoux important après chaque épisode de chutes de neige. Les températures ont été supérieures aux normes saisonnières et des pluies ont fait fondre à plusieurs reprises une bonne partie du manteau neigeux. Les équipes, soutenues par le prestataire externe, sont intervenues selon les aléas de la météo hivernale.

#### Entretien des routes

Le curage, le pompage et l'élimination des résidus des collecteurs et des canalisations ont été effectués, ainsi que divers entretiens tels que le pontage des fissures et la pose de tapis chaud.

#### Gorges du Chauderon

Des contrôles importants et des travaux d'entretien réguliers ont été effectués dans les Gorges du Chauderon par les équipes de maçonnerie, génie civil, serrurerie et menuiserie. Suite aux fortes intempéries, les équipes ont dû participer à la remise en état des sentiers, des passerelles, des mains courantes et au démontage de certaines passerelles fortement endommagées.

De nombreuses interventions ont été réalisées en collaboration avec d'autres services communaux (services des travaux publics et des domaines et bâtiments, sport) ainsi que des prestataires externes, tels que des géologues, des cordistes, des spécialistes en débardage et une société de transports en hélicoptère.



Dégâts d'intempérie dans les Gorges du Chauderon

#### Entretien différencié des ruisseaux et des talus de routes

Le service des espaces publics a effectué des entretiens différenciés le long des bords de routes et ruisseaux, dernières surfaces de prairies de qualité qui ne sont ni des terres agricoles, ni des propriétés privées.

L'objectif est d'adapter l'entretien des différentes surfaces en fonction de leur usage et de leur intérêt naturel afin d'augmenter la biodiversité, de prévenir l'installation de certaines plantes invasives et d'améliorer la sécurité des routes en réduisant la présence humaine.

L'entretien différencié permet d'accroître le nombre d'habitats pour les espèces et multiplie le nombre de fleurs et d'animaux présents sur le territoire montreusien.



Exemple d'entretien différencié sur la Commune

Concrètement, les équipes fauchent plus tardivement. Afin de garantir la sécurité des usagers de la route, des fauches sont effectuées dès le printemps sur le réseau routier communal sur une largeur d'un mètre depuis la route. Les ruisseaux sont entretenus en collaboration avec le Canton. Sur le solde des surfaces, une seule fauche est effectuée en automne permettant à la faune de se reproduire et à la flore de grainer. Des zones refuges ont pu être créées en conservant certaines surfaces sans faucher, afin que la faune puisse passer l'hiver dans les herbes lui procurant un habitat.

En 2024, une cartographie, qui recense toutes les données de terrain des entretiens actuels de la voirie, a été réalisée.

## Enrochements et entretien des rives

Comme chaque année bissextile, le niveau du lac Léman abaissé a permis à l'équipe des maçons et génie civil de faire les entretiens le long des rives.

## Maçonnerie et génie civil

L'équipe de maçonnerie et génie civil entretient et réalise différents ouvrages communaux. En sus de ses missions courantes, elle a assuré :

- la réfection du caniveau et des marches d'escalier au Kiosque à musique;
- la creuse et le scellement de différents panneaux d'informations;
- la création du radier pour poser la pelle de tri de la déchèterie communale;
- le crépi minéral dans la cave du théâtre de Montreux;
- le carottage et le scellement des poteaux pour la protection des différentes bornes hydrantes;
- la réfection des marches d'escaliers et des murets dans les Gorges du Chauderon;
- la réfection du grill public à la route de la Charbonnière à Chamby;
- la création de différents socles en béton;
- la réfection des marches au sentier des Bignièrès à Montreux;
- la préparation et la réalisation des socles en béton pour l'agrandissement du colombarium au cimetière de Clarens.

En collaboration avec la menuiserie, un important travail d'entretien a été effectué au niveau des chalets d'alpage contribuant ainsi à la préservation du patrimoine communal.

Des réfections ponctuelles du revêtement bitumineux ont été réalisées au chemin de Lurier à Chailly, au chemin de l'île de Salagnon à Clarens, à la rue William-Thomi à Clarens, à la Grand-Rue à Montreux, à la route de Valmont à Glion et au parc Mannerheim à Territet.

Des travaux de réfection du revêtement bitumineux et des entourages d'arbres ont été entrepris par une entreprise tierce sur le Quai de la Rouvenaz, au niveau du bâtiment du Forum, sous la responsabilité du service des travaux et du service des espaces publics.

En plus des différents pavages et goudronnages, l'équipe s'est aussi concentrée sur l'entretien des ruisseaux, des routes, des grilles et des nids de poule.

## Propreté du domaine public

L'intensification des activités socio-économiques ainsi que les changements des attitudes et des mœurs demandent à la Commune une adaptation permanente aux nouvelles attentes en matière de propreté. La Commune est nettoyée sept jours sur sept selon une planification organisée et coordonnée. Elle est ajustée régulièrement par secteur pour les balayeurs et par parcours pour les balayeuses et les laveuses. Les nettoyages des fins de semaine et des jours fériés comprennent un balayage méca-

nique avec l'aide préalable d'un souffleur, la gestion des WC publics, les vidanges des poubelles, ainsi que certaines interventions en lien avec les manifestations.

## Incivilités

Différentes actions de sensibilisation ont été menées tout au long de l'année, telles que la campagne annuelle avec la société IGSU les 2 et 3 août 2024, la journée « Coup de balai » le 16 mars 2024 à Chernex, lors de l'accueil des nouveaux habitants, ainsi que par des publications sur les réseaux sociaux et des articles dans le journal « Vivre à Montreux ».

En parallèle, un groupe de travail a été créé et des actions de répression ciblées ont été actualisées en collaboration avec l'ASR. Tout abandon de déchets non conformes sur le domaine public, ou toute autre infraction concernant la propreté du domaine public, constatée in situ, font l'objet d'une amende d'ordre.

## Bus d'intervention

Le bus d'intervention intervient sept jours sur sept en dehors des heures de travail de la voirie, en cas de problèmes divers et variés liés aux intempéries, éboulements, fermetures de routes, souillures et autres. En 2024, 25 interventions ont été effectuées, principalement la nuit.

## Manifestations

De nombreuses manifestations ont eu lieu en 2024. L'équipe des manifestations a coordonné les livraisons et les retours de matériel de quelque 210 manifestations.

Elle a aussi géré l'affichage et les panneaux d'information, la pose et dépose des oriflammes et des drapeaux, la mise en place du matériel des votations, ainsi que l'assistance aux écoles pour certains transports et livraisons.

La 58e édition de MJF s'est déroulée du 5 au 21 juillet 2024 hors-les-murs, au bord du lac entre le 2M2C et le Casino. Les équipes ont participé activement « dans les coulisses » aux travaux de nettoyage et d'entretien. Cela a représenté, entre autres, 660 heures de travail de nettoyage par le personnel de la voirie sur deux semaines, avec un kilomètre de quais à nettoyer quotidiennement.



*Pose de drapeaux, Place du Marché de Montreux*

## ATELIERS

Les artisans de la serrurerie ont entretenu tous types de constructions et de structures métalliques. Les interventions ont porté sur des barrières, des mains courantes, du mobilier urbain, des potelets, la signalisation des rues, la réparation des poubelles requin, la pose de grillage. Les réalisations marquantes de l'année sont :

- la fabrication et pose des barrières à la garderie de la Coccinelle;
- la fabrication et pose des portillons à la salle Omnisports;
- la fabrication et la pose de l'abri à la piscine de la Maladaire;
- la fabrication et la pose des abris à vélos au collège Montreux-Est;
- la pose des piquets et des câbles aux Gorges du Chauderon;
- la fabrication et la pose des supports de caméras à la piste de ski de Jaman.

Les artisans de la menuiserie ont effectué divers travaux pour différents bâtiments communaux, scolaires, administratifs et techniques. Le travail d'entretien des chalets d'alpages s'est poursuivi. Les travaux particuliers réalisés cette année sont :

- la réparation du balcon du chalet sis route de la Saussaz 15 à Montreux;
- l'ossature en bois pour la réception du service des finances;
- les différents travaux pour la piscine de la Foge tels que la fabrication de portes à l'ancienne, la fermeture de l'avant-toit, la création de parois pour les vestiaires et pour les cabines ;
- la fabrication de panneaux didactiques;
- la coordination de la réparation des édicules des conteneurs à déchets des hauts de la Commune;
- la pose du nouveau bardage à la cabane des pêcheurs et la réparation de son pare-vapeur;
- la fabrication de la cabane en bois à Nermont;
- la fabrication des tables et de la réception du service des espaces publics.



*Réception rénovée au service des finances*

Les deux mécaniciens ont effectué les réparations et les entretiens des véhicules et machines du service. Ils ont participé, avec l'équipe des chauffeurs, au projet d'achat de la balayeuse électrique.

Le magasinier s'est chargé de commander, de réceptionner et de stocker les produits et les marchandises et d'entretenir et de ranger le site de la voirie, à la route de Brent 6 à Chailly.

### Formation

En 2024, le personnel de la section voirie et cours d'eau a pu bénéficier de formations telles que « Comment agir avec un chien sur le domaine public », « Prévention contre les piqûres de seringues », « Conduire sur une route gelée » ou encore « Nettoyage de base des WC » en collaboration avec le service domaines et bâtiments, sport.



*Barrière de la cabane de Nermont*

## ESPACES VERTS

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024 est entré en vigueur le règlement d'application de la LPrPNP (loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager). Ce dernier précise certaines procédures que la Commune doit mettre en place pour se conformer à la loi. D'autre part, il suscite une augmentation notable des demandes d'abattages et d'élagages réglementaires. Ainsi, 135 sollicitations ont déjà été étudiées en 2024. Le changement climatique semble par ailleurs induire des réactions du patrimoine végétal. Ainsi, le service des espaces publics a dû procéder à cinquante abattages, dont plusieurs d'urgence sous mandat d'entreprises spécialisées. Trente-quatre arbres ont déjà été remplacés en fin d'année.

La taille des arbres se poursuit avec une nouvelle méthodologie déjà amorcée l'an passé. Des formations continues et des adaptations du matériel ont été initiées en 2024. Les équipes dites de voltigeurs ont particulièrement travaillé sur six grands arbres présentant des problématiques de haubans et de déchargements de grandes branches notamment, ainsi que d'autres entretiens plus spécifiques à réaliser. Le personnel spécialisé des espaces verts a fait le travail jusqu'à ses limites techniques, en ressources et de sécurité. Des entreprises spécialisées ont notamment été mandatées pour s'occuper des très grands spécimens tels que les platanes de la Rue du Port, le Pterocarya de la Grand'Rue, ou encore un peuplier à proximité d'une place de jeux.

### Recensement des arbres remarquables

Un recensement des arbres remarquables, hors forêt, est en cours. Les équipes des espaces verts ont procédé au relevé des arbres remarquables sur le domaine public communal. Cet inventaire est inséré dans une plateforme cantonale dédiée à cet effet. La validation du Canton quant à la proposition des arbres sélectionnés sera effectuée en 2026. L'inventaire des arbres remarquables sur le domaine privé montreusien est également en cours de réalisation sous mandat externe.

### Réfection en entretien d'infrastructures sportives et ludiques

Les pelouses des terrains de football font l'objet d'une attention particulière, afin de répondre aux standards requis pour les entraînements d'équipes de niveau national et international. En sus des travaux habituels d'entretien des stades, les espaces verts ont mandaté en mars une entreprise spécialisée pour réaliser des micros-fentes de sable sur le stade Eugène-Parlier. Elles offrent plusieurs avantages tels qu'un drainage rapide des eaux de surfaces, un meilleur échange d'oxygène dans le sol, une zone où le développement racinaire est optimisé, la limitation de la déformation des terrains, un effet d'armature des sols en terre/sable. La pelouse est prête au jeu environ deux semaines après l'intervention, avec un effet durable sur plusieurs années. Ainsi, 100 tonnes de sable de quartz ont été incorporées au stade Eugène-Parlier.

En ce qui concerne le terrain de beachvolley du Pierrier, la même entreprise a procédé à un travail en profondeur de nettoyage et aération du sable, en plus de l'aération réalisée annuellement par les espaces verts afin de maintenir la qualité de cette infrastructure.

### Nouveaux aménagements et rénovations

Dans le cadre de projets de désimpermeabilisation de nos sols, des massifs ont été transformés en plantation de vivaces. Par exemple, le secteur de Clarens a vu l'avenue du Châtelard s'ornier de plantes pérennes sur les conseils d'une entreprise spécialisée dans les vivaces.

La piscine de la Foge a subi une rénovation totale et les équipes des espaces verts ont accompagné ce projet par la mise en place du gazon, des arrosages automatiques, des haies, des structures métalliques et la plantation d'un arbre.



Réfection de la piscine de la Foge

La fontaine du Parc des Roses a bénéficié d'un nouveau revêtement de fond appliqué par les employés communaux. Les couventines ont été enlevées puis reposées. Quelque 110 plantes ont également été plantées dans le parc pour remplacer les buis n'ayant pas résisté à l'attaque d'un prédateur (chenille).



Travaux au Parc des Roses, Territet

Les espaces verts gèrent et assurent l'entretien de 34 places de jeux ainsi que de la piste sportive de la Foge à Chailly. L'équipe des gardes parcs a assuré les contrôles hebdomadaires, trimestriels et annuel de tous les engins de jeux, afin qu'ils répondent

aux normes actuelles de sécurité. De plus, 60 m<sup>3</sup> de copeaux calibrés ont été répartis entre les différentes places de jeux afin d'assurer la sécurité des usagers et le respect des normes. 100 m<sup>3</sup> de copeaux faits par le service de bûcheronnage de la Commune ont également été répartis le long de la piste sportive de la Foge.

L'équipe de rénovation a assuré les réparations et le remplacement d'une partie du mobilier urbain tout au long de l'année. Elle a créé ou rénové les diverses places et parcs selon le programme défini. Avec l'aide d'une entreprise spécialisée dans la réfection des zones de chute des places de jeux, le revêtement a été rénové sur trois d'entre elles (Vernex, Les Charmes et Chernex).

L'entier du sentier du Parc de l'Europe (faisant partie du sentier à thèmes du Mont-Gibert) a été refait et entretenu. Le long des quais, les couvertures et parements descellés ou cassés ont été changés et recollés.

Plusieurs stagiaires ont pu accompagner les équipes des espaces verts dans ces divers travaux de paysagisme. Tous ont également participé aux réparations réalisées entre Territet et Montreux, suite à la tempête du 22 novembre 2024.

### Soutien aux manifestations régionales

Le secteur de Territet a accueilli l'œuvre «Foundations» (MAG) ayant obtenu le prix du Jury de la Biennale 2023.

Le Montreux Jazz Festival 2024 hors-les-murs a demandé une grande synchronisation des moyens et des ressources. De nombreux bancs, bacs et éléments ont dû être enlevés, stockés puis replacés. Un nombre plus important de barrières de protection des plates-bandes a été installé (dont 56 nouvelles), notamment sur le Quai Ansermet. Les équipes ont dû constamment accompagner les exposants pour veiller à la protection des végétaux.

Après la Revue Vaudoise, qui s'est déroulée au Parc Mannerheim de Territet, près de 600 m<sup>2</sup> de gazon pré-cultivé, financés par la manifestation, ont été posés par les équipes des espaces verts pour remettre en état la pelouse après le départ des infrastructures du spectacle.

Les espaces verts ont également réalisé les décorations florales et mis à disposition des plantes vertes pour 73 manifestations qui se sont tenues sur la commune en 2024.

### Etablissement horticole et production de plantes

L'établissement a bénéficié d'une nouvelle machine à repoter, essentiellement pour répondre aux normes sécuritaires en vigueur. Le goutte-à-goutte des chrysanthèmes a été renouvelé dans son ensemble. Par ailleurs, plus de cinquante étiquettes ont été gravées pour les autres services.

Sept personnes ont eu l'opportunité de suivre un stage de découverte du métier d'horticulteur floriculteur.

### PRODUCTION ANNUELLE

Plantes annuelles	96'000
Plantes bisannuelles	117'000
Kalanchoe pot	300
Cyclamen	470
Etoiles de Noël	360
Hortensia	240
Plantes pour arrangements et terrines	380
Plantes vivaces	730
Chrysanthème cascades	120
Chrysanthème pyramides	22
Chrysanthème grosses fleurs	85
Chrysanthème tige	28
Chrysanthème petits pots et terrines	2'500
Fleurs coupées	4'000
Total	222'235

Quelque 3'000 plantes annuelles, 3'700 plantes bisannuelles et 60 chrysanthèmes ont été produits pour la Commune de Veytaux et facturés à cette dernière au prix de revient.

Pour les réceptions communales, les manifestations et le cimetière, près de 1'400 arrangements floraux et terrines ont été réalisés et livrés. Par ailleurs, 200 arrangements de Noël ont été proposés au cimetière.

### CIMETIÈRE ET INHUMATIONS

Trois-cent-dix-huit dossiers d'inhumation ont été traités, englobant tous les décès annoncés sur le territoire communal. Seule une partie de ces corps et cendres (47 corps et 73 cendres) a été inhumée aux cimetières de Clarens, Troches et Glion. Le soudage de quatre bières a aussi été effectué, en vue du rapatriement de corps à l'étranger.

La désaffectation des quartiers de tombes de 1993 a concerné 69 sépultures. À la demande des familles, quatre corps ont été exhumés d'une tombe à la ligne.

Les tombes et concessions de la Commune se répartissent comme suit : 1'157 à Clarens, 97 à Glion et 37 à Territet (Troches).

Le cimetière en quelques chiffres :

- 1 211 tombes sont entretenues sous contrat par les jardiniers du service;
- 25 400 plantes annuelles ont été plantées (décoration estivale);
- 21 000 plantes bisannuelles ont été plantées (décoration automnale et printanière);
- 1 900 bruyères ont été vendues ou plantées comme décoration automnale et hivernale;
- 320 chrysanthèmes étaient destinés à la vente ou à l'ornementation automnale;
- 300 fleurs vivaces et arbustes ont été plantés;
- 1 400 kg de branches de sapin ont été posées pour décorer les tombes pendant l'hiver.

Le cimetière de Clarens dispose d'un emplacement de compostage en circuit court. Ce dispositif a permis de produire près de 100 m<sup>3</sup> de terreau destiné à la fertilisation du sol; il contribue à l'amélioration de l'ensemble des massifs floraux communaux et à la durabilité.

### **Agrandissement du columbarium : un travail d'équipe entre les sections espaces verts et voirie et cours d'eau**

Pour répondre au besoin, les équipes du cimetière (espaces verts) et des maçons (voirie et cours d'eau) ont aménagé un nouvel espace pour le columbarium du cimetière de Clarens.

Trois socles en béton y ont été montés. Ces derniers ont accueilli un nouvel élément (en sous-traitance avec un marbrier régional). Un second élément déjà existant a été déplacé sur un de ces nouveaux socles.



*Agrandissement du columbarium au cimetière de Clarens*

### **SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Les équipements de protection individuelle de grimpe sont toujours contrôlés par un collaborateur à l'interne, qui a aussi accompagné une entreprise certifiée pour le suivi des lignes de vie. Chaînes de levage et arrimages ont également été passés au crible, avec le renouvellement nécessaire.

### **ÉCOLOGIE ET BIODIVERSITÉ**

Le mandat pour l'élaboration de la stratégie et le plan d'action biodiversité en zone urbaine, lancé en juin 2024 pour se terminer en 2026, permettra de définir les grandes lignes de l'intégration de la biodiversité en ville avec des fiches d'action pour différents types de milieux (prairies, murs, vergers, couloirs à faune, etc.).

Le mandat pour l'élaboration de la stratégie et le plan d'action de végétalisation urbaine, lancé en novembre 2024, sera finalisé en 2026. Son objectif est de traduire le diagnostic des îlots de chaleur en stratégies d'adaptation au changement climatique et de mettre en œuvre des actions qui favorisent une réduction de ces îlots, tout en favorisant les îlots de fraîcheur.

#### **Plateforme nature**

Pour la troisième année consécutive, le service des espaces publics a organisé une rencontre avec les associations qui œuvrent pour la préservation de la nature dans la région; celle-ci permet de créer des synergies entre elles et avec l'administration communale.

#### **Entretien différencié**

Afin de répondre aux standards actuels en termes d'écologie, les équipes procèdent à un entretien différencié des pelouses et prairies. Cette pratique permet à la nature de retrouver sa place dans la ville et ses environs.

#### **Sculptures végétales**

Les traditionnelles sculptures végétales confectionnées par les jardiniers communaux en décembre se sont déclinées sur le thème des reptiles et batraciens du monde. Des panneaux les accompagnaient pour soulever la problématique du déclin des espèces suisses et de leur habitat et sensibiliser le public aux actions concrètes en leur faveur.



*Sculpture végétale sur les quais à Territet*

### Désherbage respectueux de l'environnement

Depuis 2016 et l'arrêt de l'utilisation du glyphosate, le désherbage mécanique est suivi autant que possible, non seulement dans les massifs mais sur les chemins des parcs, aux pieds des arbres, sur les places pavées, sur la parcelle de pépinière ou encore aux abords des stades.

### MARAÎCHAGE URBAIN

#### Les incroyables comestibles de la Grand-Place de Clarens

Suite à une demande citoyenne, cette nouvelle association permet aux habitants de Clarens de jardiner dans des bacs et de récolter le fruit de leur travail. Le service des espaces publics a mis en place dix grands bacs, en début d'année 2024, afin que la population puisse planter et récolter des légumes et des fruits.

Parallèlement, quatre grands bacs ornés d'arbres ont été disposés sur la place, à côté des bancs, dans le but d'apporter de l'ombre pour les étés à venir.

#### Réalisation d'un potager didactique au collège Rambert

À la demande de la direction et d'un enseignant du collège Rambert, toute une surface a été revue afin que les élèves puissent bénéficier d'un potager didactique, d'une butte de permaculture et d'une surface en pleine terre.

Le revêtement a totalement été refait en gyps. L'espace dédié a été sécurisé par un portail et agrémenté d'une magnifique table provenant de la section forêts.



*Maraîchage urbain au collège Rambert*

## PROPRETÉ URBAINE

### GESTION DES DÉCHETS, GÉNÉRALITÉS ET STATISTIQUES

En 2024, la quantité totale de déchets traités par la Commune de Montreux s'élève à 9'618 tonnes (données arrêtées à fin novembre), contre 9'148 tonnes à la même période en 2023. Cette augmentation est principalement attribuée à une hausse des déchets collectés à la déchèterie, notamment les déchets végétaux. Cela représente un volume annuel de 376,96 kg de déchets par habitant, qui demeure cependant nettement inférieur à la moyenne cantonale, qui s'élevait à 405,36 kg par habitant en 2023. Cette progression reste modérée à l'échelle kg / habitant, avec une augmentation de 2,17 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, cette hausse globale des déchets peut être liée à plusieurs facteurs, tels que l'augmentation de la population, l'évolution des habitudes de consommation ou des conditions météorologiques favorisant l'accumulation de déchets végétaux.

Le taux de tri a également connu une légère progression, passant de 60,8 % en 2023 à 61,9 % en 2024. À titre de comparaison, le taux moyen de tri pour l'ensemble des communes vaudoises était de 58,2 % en 2023. Les données pour l'année 2024 ne sont pas encore disponibles. Cette amélioration s'explique principalement par les efforts de la population, qui a démontré une bonne qualité de tri, tant au niveau des écopoints que lors des collectes en porte à porte et à la déchèterie. En particulier, pour les déchets incinérables, le taux de sacs non conformes reste inférieur à la limite des 3 % admissibles, ce qui constitue une observation encourageante.

Néanmoins, des progrès restent à faire concernant la qualité des déchets compostables des ménages, collectés en porte à porte, encore trop souvent contaminés par des déchets plastiques.

### LOGISTIQUE DE TRI ET DE COLLECTE

L'utilisation des écopoints, de la déchèterie fixe et des déchèteries mobiles par la population en tant que lieux de tri et de collecte des déchets ménagers continue de croître. À ce jour, ces installations assurent la collecte de plus de 58 % du volume total des déchets traités par la Commune. Parallèlement, 42 % des déchets sont collectés directement auprès des résidents via le service de ramassage porte à porte.

Dans le cadre du renforcement des infrastructures communales, cinq nouveaux écopoints ont été mis en service cette année, offrant une meilleure couverture et répondant aux besoins croissants des habitants.

La sélection des filières pour le recyclage et la valorisation des déchets collectés repose sur les critères environnementaux, sur le respect des exigences légales et sur la proximité des installations

de traitement. Par exemple, les ordures ménagères en sacs taxés sont acheminées vers l'usine d'incinération Satom SA à Monthey, un choix visant à limiter l'impact environnemental du transport tout en valorisant les déchets sous forme d'énergie. De même, les déchets organiques sont traités à l'usine de méthanisation Satom SA à Villeneuve, où ils sont transformés en biogaz et en compost. Ce compost, utilisé comme fertilisant organique, contribue à promouvoir une économie circulaire. Ces initiatives illustrent l'engagement de la Commune en faveur d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement et en cohérence avec ses objectifs de développement durable.

### RESPECT DU RÈGLEMENT COMMUNAL POUR LA GESTION DES DÉCHETS

La plupart des habitants respecte avec rigueur les consignes de tri des déchets ménagers. Toutefois, en 2024, 70 personnes ont été dénoncées ou averties pour infraction au règlement communal sur la gestion des déchets, contre 52 en 2023. La majorité de ces infractions a été relevée sur les écopoints, où le dépôt illégal de déchets reste un problème récurrent. Ce phénomène persiste malgré les surveillances aléatoires effectuées sur les sites les plus sensibles, ainsi que les tournées quotidiennes de nettoyage et de contrôle réalisées sur chaque emplacement tout au long de l'année.

### COUP DE BALAI 2024

En mars 2024, le service des espaces publics a rejoint l'action cantonale de ramassage des déchets de COSEDEC en organisant l'événement "Coup de balai", qui visait à nettoyer les rues du village de Chernex. Cette initiative a consisté à ramasser les déchets lors de deux parcours différents, rassemblant petits et grands afin de partager, nettoyer, mais aussi de manger tous ensemble! Une septantaine d'enfants et d'adultes y ont participé, près de 17 kg de déchets ont été ramassés ainsi que plus de 500 mégots de cigarettes.



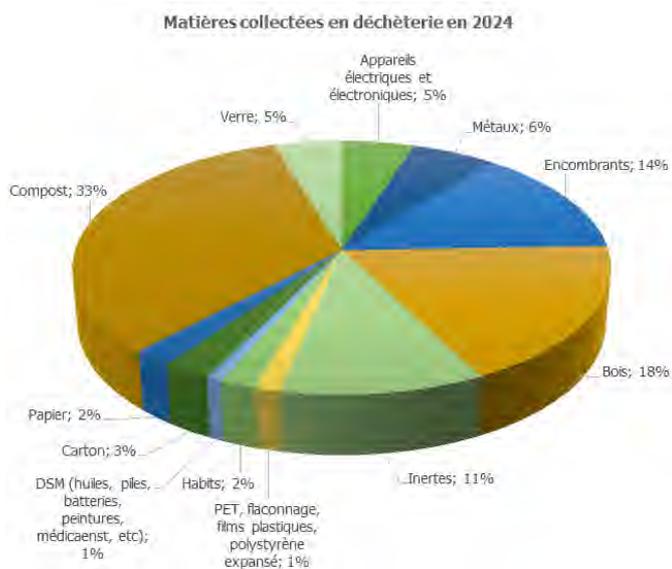
Coup de balai 2024 dans la cour du collège de Chernex

## Déchèterie intercommunale fixe de Montreux et Veytaux

Quelques chiffres concernant l'activité de la déchèterie en 2024 :

- 252 jours d'ouverture au public;
- 47 jours de maintenance et d'entretien du site, des locaux et du matériel;
- 4'188 tonnes de matières réceptionnées sur le site

La quantité de déchets collectée à la déchèterie des Foges a augmenté par rapport à 2023 (+ 436 tonnes). Cette hausse s'explique par les raisons évoquées au début de ce chapitre.



Répartition des matières collectées en déchèterie fixe en 2024

En lien avec la hausse de la population résidente, la fréquentation de la déchèterie fixe atteint 81'000 passages en 2024, contre 79'000 en 2023.

## COLLECTE DE DÉCHETS ENCOMBRANTS À DOMICILE SUR RENDEZ-VOUS

Durant l'année, 187 enlèvements de déchets encombrants à domicile sur rendez-vous ont été accomplis (176 en 2023). Cette prestation, à la fois appréciée et utile, est principalement destinée aux personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchèterie, en particulier pour des raisons de mobilité.

## BRIGADE DE PROPRETÉ (BP)

La brigade de propreté a traité 2'268 incidents sur un total de 13'116 tonnes de déchets collectés en porte à porte sur l'entier du périmètre dit des « 3-Villes » (Vevey, La Tour de Peilz et Montreux-Veytaux). Pour la Commune de Montreux, cela représente quelque 3'144 tonnes d'incinérables, 1'392 tonnes de papier-carton et 893 tonnes de compost, collectées en porte à porte.



Collecte des déchets en porte à porte

Pour l'année sous revue, les prestataires de collecte, avec le soutien de la brigade de propreté, ont géré 840 tournées de collectes en porte à porte sur l'ensemble du périmètre concerné.

Dans le cadre de ses activités, la brigade de propreté a aussi assuré le suivi et la livraison de 224 conteneurs neufs, dont 122 livrés sur le territoire montreusien.

## APPEL À PROJETS

Un appel à projets dans le domaine de la durabilité a été lancé en octobre 2024. Les projets retenus, devant s'inscrire dans les thèmes de l'économie circulaire et de la consommation responsable, de la nature en ville et de la biodiversité ou encore de la solidarité sociale et économique, seront soutenus financièrement dans leur mise en œuvre jusqu'à hauteur d'un montant de 5'000 fr. par le biais du budget participatif durabilité.

## FORMATION DES APPRENTIS

Cette année, la formation à la durabilité proposée à l'ensemble des apprentis de la Commune portait sur la biodiversité, dont la perte est également due à la présence d'espèces exotiques envahissantes. Les participants ont été sensibilisés aux défis que celles-ci posent dans l'entretien des rives le long des cours d'eau et dans la gestion des forêts de la commune. La journée, qui s'est tenue fin novembre, a été ponctuée de deux sorties sur le terrain permettant d'illustrer ce sujet. La première, animée par un chef d'équipe de la section voirie et cours d'eau, a mené les apprentis à proximité de la Baye de Clarens. La seconde partie de journée s'est déroulée dans la forêt, aux alentours de Chamby, accompagnée par le garde-forestier communal; les participants ont ainsi pu constater les effets du changement climatique sur la forêt.

## COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA DURABILITÉ (CCDU)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie durabilité de la Commune, la Commission consultative pour la durabilité (CCDu), en cours de constitution en 2024, se compose de membres du Conseil communal et d'acteurs du territoire. Elle est un organe consultatif de la Municipalité sans compétence décisionnelle. La mission de la CCDu est de soutenir et conseiller la Municipalité sur les questions en lien avec la durabilité et d'assurer un rôle de relais entre celle-ci, le Conseil communal, les associations locales et la population dans un esprit de proposition, d'information et d'échange.

## INFORMATION AU CONSEIL COMMUNAL

Afin d'exposer aux membres du Conseil les enjeux liés à la durabilité à Montreux, des ateliers d'information leur ont été proposés en février 2024, organisés en deux volets. Le premier couvrait les concepts de base en durabilité, alors que le second consistait en une « fresque du climat ». Chaque session a eu lieu en deux fois, avec une trentaine de participants au premier volet d'information et une vingtaine au second.

## FÊTE DE LA NATURE ET SENTIER DIDACTIQUE

Dans le cadre de la Fête de la nature 2024, différents événements ont été organisés pour offrir à la population des activités liées à la découverte et la

connaissance de la biodiversité sur la commune.

Les chauves-souris et les hérissons étaient à l'honneur dans le cadre de plusieurs activités proposées du 19 au 28 mai 2024, telles qu'une balade acoustique à la découverte des chauves-souris, un atelier de construction de nichoirs à chauves-souris, une sortie « dessin d'observation » accompagnée d'un artiste naturaliste reconnu, un atelier de bricolage sur le thème des chauves-souris, une animation sur les hérissons et la projection de la première du film « Dessine-moi une chauve-souris » de Teenergy Productions.

Un sentier didactique dédié aux oiseaux et aux chauves-souris a vu le jour à la Baye de Clarens. Un naturaliste est venu sur place, afin de déterminer quels types de nichoirs installer et comment les poser. Les jardiniers de la Commune y ont installé dix nichoirs à oiseaux et deux à chauves-souris.



*Un des nichoirs installés pour le sentier didactique*

## LUNCH ATTITUDE

La campagne Lunch Attitude des périmètres de gestion des déchets et du Canton de Vaud propose depuis septembre 2022 des contenants réutilisables aux communes membres. En janvier 2024, le personnel communal a pu bénéficier, sur commande, d'un contenant pour le repas de midi. L'objectif de la campagne est de réduire les déchets plastiques.

## RECRUTEMENT DU DÉLÉGUÉ À LA DURABILITÉ

Le délégué à la durabilité a pris ses fonctions en août 2024. Ses missions sont de coordonner le déploiement et la mise en œuvre de la stratégie communale de durabilité et de renforcer la capacité d'action de l'administration communale en la matière. Il a été impliqué dans les actions de durabilité mises en œuvre en 2024, ainsi que la mise en place de l'office de la durabilité. Il mènera des actions concrètes dans les domaines de la sensibilisation et de la participation des acteurs et actrices du territoire, de l'économie circulaire et de la consommation responsable, des manifestations et des entreprises durables, ainsi que de l'adaptation au changement climatique.





*Sentier des roses © Maude Rion*

# ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITÉ

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PAGE 78

MOBILITÉ

PAGE 115

# ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET MOBILITÉ

Le **service des travaux publics (ST)** a pour mission principale la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, afin d'assurer la sécurité de la population et offrir un environnement de qualité.

Dans ce cadre, le service des travaux publics gère le réseau routier, les ouvrages d'art, l'éclairage public, le réseau d'évacuation des eaux, ainsi que les ports et amarrages du littoral. Afin de garantir la préservation de ce patrimoine communal et la sécurité des habitantes et habitants et des usagères et usagers, la gestion des dangers naturels fait aussi partie des missions importantes du service.

Les chantiers sur le domaine public sont systématiquement coordonnés avec l'ensemble des besoins provenant d'autres services communaux ou d'autres partenaires externes à la commune.

Le cadastre communal, le système d'information géographique (SIG) et la nomenclature de routes et chemins font aussi partie des missions du service. De plus, toute intervention sur le domaine public doit faire l'objet d'autorisation et de suivi par le service des travaux publics.

## TRAVAUX PUBLICS

---

- Plan des transports, réseau routier, ouvrages d'art, éclairage public
- Évacuation des eaux, PGEE, cours d'eau
- Gestion des ports et amarrages
- Cadastre communal, SIG, nomenclature des routes et chemins
- Autorisation d'usage du domaine public
- Chantiers publics
- Préposé agricole pour l'arrondissement Montreux/Blonay/Veytaux/ Riviera « estivages »
- Cadastre communal
- Eclairages publics

## MOBILITÉ

---

- Études d'opportunité, études préliminaires et avant-projets
- Coordination des services de mobilité
- Organisation d'événements en lien avec la mobilité
- Communication en lien avec la thématique sur les différents réseaux
- Contributions aux projets communaux transversaux jusqu'à la mise en service
- Interactions sur les projets régionaux avec les partenaires compétents



Bus VMCV dans la Vileille Ville © VMCV

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Au cours de l'année écoulée, le service des travaux publics a mené à bien plusieurs projets d'envergure visant à moderniser les infrastructures et à renforcer la qualité de vie des usagers et usagers.

Parmi les réalisations marquantes, on peut citer les travaux de renouvellement des infrastructures sur le tronçon Maladaire – Vaudrès de la route cantonale RC 780. Ce chantier permettra de moderniser l'ensemble des installations, contribuant à améliorer la sécurité et la durabilité de cette liaison routière.

Un autre projet d'importance a concerné le secteur du Coteau de Belmont, où des travaux ont été réalisés pour la mise en séparatif du réseau communal d'évacuation des eaux. Ces interventions ont également inclus la réfection de la chaussée et la création d'un écopoint, apportant des bénéfices à la fois environnementaux et fonctionnels.

Sur le tronçon Place du Marché – Port du Basset de la route cantonale RC 780, des études approfondies ont été menées en vue du renouvellement des infrastructures souterraines. Ce projet ambitieux prévoit l'intégration d'un réseau de chauffage à distance (MontCAD), des aménagements pour favoriser la mobilité multimodale, la végétalisation des espaces publics, la mise en place d'écopoints et la revalorisation globale de l'espace public.

L'année 2024 a également vu la création d'une commission dédiée aux « dangers naturels », destinée à renforcer la gestion des risques environnementaux et à mieux anticiper les situations d'urgence.

### MOBILITÉ

Parallèlement à ces grands chantiers, des mesures réglementaires et organisationnelles ont été mises en œuvre.

Les mesures d'assainissement du bruit routier dont la limitation de la vitesse à 30km/h pendant la nuit, ont été validées en juin par le Conseil communal et sont progressivement mises en place.

De plus, un nouveau règlement d'aide financière pour les transports publics a été adopté, facilitant l'accès à des solutions de mobilité multimodales.

Enfin, l'année écoulée a été marquée par l'engagement d'un délégué aux mobilités, qui a notamment pour mission de contribuer au développement d'une stratégie de mobilité communale.

## GESTION DES INFRASTRUCTURES

### Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer. La mutualisation des besoins influence aussi la priorisation des projets et permet de réaliser des économies tout en diminuant la gêne sur le domaine public.

### Réseau d'évacuation des eaux

Durant l'année 2024, les études ont mobilisé une grande part du personnel. Néanmoins, deux chantiers importants ont été réalisés. Le premier, situé aux Côteau de Belmont, a permis, avec les contraintes inhérentes à la présence de riverains et à l'exiguïté du site, de mettre en séparatif la quasi-totalité du quartier pour les réseaux communaux. Les propriétaires encore concernés seront contactés afin de se mettre en conformité selon les normes en vigueur. Le second, situé sur la RC 780a, rue du Lac à Clarens, tronçon Maladaire-Vaudrès, nécessite principalement de renouveler le réseau existant afin de l'adapter aux normes en vigueur. La route Cantonale est aussi au centre d'études majeures actuellement en cours dans le cadre du déploiement du chauffage à distance (MontCAD). Dans le cadre de ce projet, celles de la rue du Port ont été achevées et seront transmises à la DGMR début 2025. Un nouveau concept de bassin de rétention, sur le réseau communal d'eaux claires, a été adopté afin de pallier les fortes intempéries liées aux changements climatiques. Le séparatif a aussi progressé de plus de 600 mètres afin de diminuer la quantité d'eaux claires envoyée inutilement à la STEP de Clarens.

Le service des travaux publics est aussi régulièrement intervenu lors de la réalisation de chantiers privés afin de surveiller la conformité des interventions effectuées et de donner les indications nécessaires en cas de corrections. La mise en séparatif des parcelles privées, à charge des propriétaires, est exigée au fur et à mesure de la mise en conformité du réseau public d'évacuation des eaux.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 600 (1'309) mètres. Le taux de renouvellement de 1,04 % se situe au-dessus de la moyenne des vingt-trois dernières années mais en deçà de la valeur de référence de 1,25 % par an. En 2025, les études et les travaux destinés à la suppression des fosses septiques et à la mise en séparatif se poursuivront, notamment en Adversan et au Vallon de Villard.

### Réseau routier et ouvrages

Le réseau routier montreusien vieillit et de petits entretiens sont réalisés annuellement. Des inter-

ventions plus importantes sont lancées au travers de réfections complètes, voire de requalification du domaine public.

L'axe principal du bas de la commune débutera sa requalification dès 2026 et plusieurs études et chantiers seront entrepris sur les routes des hauts de la commune.

### Transports et circulation

Depuis de nombreuses années, la circulation, et plus particulièrement la pression de l'automobile sur la qualité de vie de la population dans les centres urbains, constitue un des défis majeurs des agglomérations.

Les études de circulation intègrent désormais systématiquement la notion de qualité de vie de la population, en prenant en compte les notions de bruit routier, de pollution, de tranquillité des citoyens, de qualité des aménagements et de sécurité. Les mobilités actives et la stratégie d'arborisation sont des éléments intégrés dans toutes les études de réaménagement de routes.

La priorité va au développement des transports publics et de la mobilité active, combinés à des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes, avec notamment la préservation des zones habitées d'un trafic excessif, en modérant la vitesse dans ces secteurs. En 2024, les études sur l'assainissement du bruit routier et la mise en place du 30km/h de nuit ont été finalisées, puis publiées en vue d'une mise en place au tout début de l'année 2025.

La mobilité douce (déplacement à pied ou à vélo) joue un rôle de plus en plus important, en réponse à l'augmentation des déplacements sur de faibles distances, mais aussi comme élément améliorant la qualité de vie des quartiers. Un plan directeur des mobilités sera élaboré ces prochaines années.



Piste cyclable de la Grand'Rue

Des changements concernant la gestion de la mobilité des grandes manifestations ont également eu lieu en 2024. Le Montreux Jazz festival se déroulant hors-les-murs en raison des travaux sur le centre des

congrès, une interruption de la circulation sur la Grand'Rue a été mise en place les jours de concerts de 17h à 01h du matin. Les conséquences de celle-ci ont été documentées et ont montré une évaporation du trafic imputable à un changement des comportements. Le Marché de Noël a quant à lui été étendu sur toute la Riviera avec la première édition de Riviera Noël, entraînant la mise en place d'un dispositif d'accessibilité spécifique, avec création de trains spéciaux depuis Fribourg, mise à disposition de parkings en périphéries et gratuité des bus les fins de semaine.

### Éclairage public

Des travaux en partenariat avec les services industriels ont été principalement effectués pour assainir le réseau électrique du parc d'éclairage public. Des tubes de protection et des câbles ont ainsi été mis en place au sentier des Bionnaires ainsi qu'au Coteau-de-Belmont et au Châble de la Crausaz à Clarens, au chemin de Champ-Riond à Baugy, au chemin de Mottalletaz à Glion, à la ruelle et à la route de la Fin-du-Craux à Chernex et enfin à la route de Sonloup aux Avants. Par ailleurs, un tube de protection de câble de réserve a été posé au chemin de Pionnex à Fontanivent pour équiper ce secteur d'un éventuel réseau d'éclairage public dans le futur.

L'extinction de l'éclairage public des villages de Chailly-Montreux, Baugy, Les Crêtes et Tavel s'est poursuivie cette année. Pour répondre aux demandes de quelques personnes concernées par cette mesure, l'horaire d'extinction a été décalé de 23h00 à minuit à la mi-décembre. Cela permet aux personnes qui rentrent plus tardivement et notamment par les transports publics, de le faire avec l'éclairage de la rue encore allumé.

Le parc d'éclairage public de la Commune avait été élevé au rang de grand consommateur d'énergie par la loi vaudoise sur l'énergie remaniée en 2014. Suite à un audit énergétique, des mesures d'optimisation de l'efficacité énergétique de l'éclairage public ont été soumises au printemps à la Direction générale de l'environnement, une convention a été signée avec le Canton, laquelle a pour objectif de réduire la consommation de courant de plus de 20% d'ici 2030.

Ainsi, suite à l'acceptation d'un crédit cadre par le Conseil communal, les premières mesures d'économie d'énergie rattachées à la convention d'objectifs cantonale ont été prises durant le quatrième trimestre 2024 par le remplacement de luminaires pourvus de lampes à vapeur de mercure haute pression (HPL) et de tubes à fluorescence (TL).

Enfin, bon nombre d'accidents causés par des automobilistes ont nécessité le remplacement des lampadaires touchés, dont les coûts ont, dans la mesure du possible, été refacturés aux assurances des responsables desdits accidents.

### Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune. Une collaboration entre le Service intercommunal de gestion (SIGE) et le service des travaux publics permet de gérer les interventions liées à l'installation-remplacement de nouvelles bornes hydrantes (BH), aux travaux d'urgence sur les alimentations défectueuses de ces dernières, ainsi qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la Commune, s'occupe d'un contrôle bisannuel sur chacune des 430 bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. À cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par cette société, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et, ainsi, d'optimiser l'entretien périodique, voire le remplacement de ces dernières.

Le contrat de cinq ans pour effectuer les contrôles des BH avec l'entreprise spécialisée arrivant à échéance le 31 décembre 2024, un nouveau contrat a été signé pour une durée de quatre ans.

Sur quatre bornes hydrantes, trop vieilles ou défectueuses, ce sont les parties inférieures (partie non visible située sous la borne hydrante) ainsi que l'alimentation jusqu'à la conduite principale d'eau potable qui ont été remplacées. Pour 27 autres, ce sont exclusivement les parties supérieures (éléments hors terre visibles) qui ont été changées. Ces changements ont permis de supprimer les dernières vieilles BH à deux sorties et de disposer à présent un seul et identique modèle pour l'entier des bornes hydrantes sur le territoire communal. Tous les travaux liés à ces remplacements sont subventionnés par l'ECA à hauteur de 50 %.

### Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Terriet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

Quarante-et-un (43) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 43 (24) places ont été attribuées cette année. Les deux listes d'attente distinctes créées afin de respecter l'ordre d'attribution entre les résident.e-s et les non-résident.e-s sur le territoire communal, défini dans le règlement des ports, comptent respectivement 274 (227) inscriptions pour la première et 117 (97) pour la seconde. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de deux à six ans en fonction de la taille du bateau.



Port du Basset, Clarens © Studio Curchod

## Téléskis

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye compte à présent cinq téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des emplacements permet aussi bien aux skieurs débutants qu'aux skieurs confirmés de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions, tout en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations. L'entretien est assuré, pour l'entier du domaine skiable, par le service des travaux publics. Le Syndicat des pistes (SID) s'occupe de l'exploitation du domaine. Le comité du SID est composé de bénévoles, de deux représentants de la Commune de Montreux et d'un représentant de celle de Veytaux.

Aux Rochers-de-Naye, le téléski arbalète (Müller) et le télécorde ont pu être exploités normalement. La situation de la combe des Rochers-de-Naye située entre 1'900 et 2'000 mètres garantit une quantité suffisante de neige naturelle pour pouvoir exploiter ces deux installations pendant l'entier de la saison.



*Mini-télécorde à Jaman*

Par manque de neige à moyenne altitude, le téléski de Jaman n'a pu être ouvert que 16 jours et uniquement sur sa partie supérieure située entre 1500 et 1750 mètres.

Le tapis roulant installé pour la troisième saison à Haut-de-Caux n'a malheureusement pas pu être exploité durant l'hiver 2023-2024. Le manque de neige récurrent à cette altitude (1150 mètres) n'a pas permis l'ouverture de cette installation. L'utilisation du canon à neige s'est avérée compliquée en raison des températures trop élevées le jour et d'une incompatibilité avec les riverains situés à proximité de ce dernier pour permettre la production de neige artificielle aux heures les plus froides

de la journée. L'exploitation de la remontée mécanique à Haut-de-Caux a été abandonnée à la fin de la saison.

Pour pouvoir toujours offrir une possibilité aux débutants de s'initier à la pratique du ski, un mini-télécorde démontable a été installé au mois de décembre à Jaman. Cette installation est située devant l'abri à dameuse, à proximité de la salle de pique-nique et de la halte de Jaman. L'école suisse de ski de Montreux-Riviera a pu y installer un jardin des neiges afin de permettre aux jeunes enfants de découvrir le ski avant de continuer leur formation sur les pistes de Jaman et des Rochers-de-Naye.

L'exploitation du mini-téléski des Prévondes a été reprise depuis la saison 2023-2024 par «L'Association du domaine skiable des Prévondes», mais toujours par manque de neige à basse altitude (1'000 mètres) le mini-téléski n'as pas pu être exploité.

L'association a maintenu son intérêt pour exploiter cette installation pour la saison 2024-2025 et de couvrir les frais inhérents à cette installation.

## GESTION DU TERRITOIRE

---

### Système d'information géographique (SIG)

Depuis 1995, la Commune de Montreux était dotée d'un logiciel permettant la gestion de l'ensemble des bases de données géoréférencées, dont certaines informations sont ensuite transférées dans Cartoriviera par une passerelle spécifique. Avec les années, le logiciel utilisé est devenu de plus en plus complexe techniquement et onéreux en maintenance annuelle. De plus, il est aussi de moins en moins utilisé en Suisse romande.

La veille technologique et la collaboration avec d'autres communes, et plus particulièrement avec la ville de Vevey qui gère Cartoriviera, a permis de constater l'évolution des produits open source de modèles de données permettant d'assurer des services de qualité à moindre coût. Ainsi, la Municipalité a validé la migration de l'ensemble des géodonnées qui permettent la gestion du cadastre, des infrastructures, des équipements, des végétaux et bien d'autres informations. Le réseau d'évacuation des eaux, de par ses nombreuses particularités techniques par rapport à d'autres infrastructures, a nécessité un mandat confié à une société spécialisée, afin d'adapter les données en vue de la migration. Ainsi, depuis début 2025, toutes les données sont gérées par le logiciel Qgis, ce qui simplifie aussi le travail au sein des services communaux concernés.

### Gestion du domaine public

Le développement de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée dans le cadre de ces interventions, afin d'inciter les entreprises à minimiser la gêne sur le domaine public.

Depuis 2015, les entreprises qui réalisent des fouilles sur le domaine public sont tenues responsables de la qualité de la remise en état de la chaussée, qui doit être exécutée conformément aux normes en vigueur. Cette responsabilisation a permis une nette amélioration de la qualité des réfections réalisées sur les routes communales. Cent trente (181) permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés, pour une remise en état de quelque 1'773 (4 321) mètres de fouilles au total.

Quatre cent soixante-cinq (302) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée 1 fr. le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté 147'086 fr. (38'200 fr.) pour l'année écoulée. Trois gros chantiers privés, ayant sollicités des permis pour de longues durées, ont eu un effet très important sur l'utilisation du domaine public. À eux trois ils ont totalisé un montant de 103'990 fr., ce qui explique

cette forte hausse. De plus, pour une meilleure visibilité pour les citoyens montreusiens, 57 permis pour les chantiers communaux - ainsi que pour les déchèteries mobiles - ont été générés afin de les rendre visibles sur Cartoriviera; ces permis sont exonérés de taxe.

Soixante-cinq (50) permis concernaient la location de places de parc avec horodateurs. Pour ces cas, le service des travaux publics n'a facturé qu'un forfait de 50 fr. pour l'émission du permis. Le manque à gagner pour ces places payantes est de 10 fr. par place par jour, sept jours sur sept, directement facturé par l'office de la mobilité de l'ASR.

### Levés topographiques

Le service des travaux publics a effectué de nombreux relevés topographiques. Les principales activités sont liées aux levés de nouveaux collecteurs mis en place dans le cadre de chantiers sur le domaine public, afin d'assurer la mise à jour du système d'information géographique (SIG) communal, des levés de détails pour l'élaboration de projets de stabilisation de routes et pour des projets d'aménagement de l'espace public.

## **ENVIRONNEMENT**

---

### **ANCIENNES DÉCHARGES**

L'ancienne décharge des Saviez III à Noville fera l'objet d'un appel d'offres pour déterminer la méthode d'assainissement entre 2025 et 2026. Dans l'intervalle, le suivi annuel de l'ancienne décharge se poursuit.

Les travaux de réactualisation du réseau de piézomètres de l'ancienne décharge du Pré des Fourches à Noville sont terminés. Le suivi annuel se poursuit et les résultats des différentes analyses permettront à la DGE de définir, entre 2025 et 2026, si un assainissement de cette décharge sera nécessaire.

L'étude de faisabilité du projet intercommunal sur le site du Pré des Fourches se poursuit.

### **DANGERS NATURELS**

En 2024, la Municipalité a validé la création d'une commission «dangers naturels» afin de clarifier les modes de fonctionnement permettant une gestion plus efficiente, avec un renforcement de la coordination entre services concernés, une clarification de la répartition des responsabilités et plus de clarté dans les modes opératoires et les moyens à mettre à disposition.

### **STABILISATION DES ROUTES SUR LES HAUTS DE LA COMMUNE**

Les préavis crédit-cadre No 47/2016 et No 05/2019 ont permis la réalisation des plusieurs travaux de confortation de certains tronçons routiers sur les hauts de la Commune, dont notamment deux tronçons à la route du Pont-de-Pierre, un tronçon à la route de Pré, deux tronçons de la route de Sonchoux ainsi que la sécurisation de la route des Avants en 2023.

Actuellement, des études sont en cours pour la stabilisation des tronçons routiers à la route Aux-Râpes-de-Jor, route de Chaulin et route du Pré parmi d'autres. Un troisième préavis pour la stabilisation des routes sur les hauts de la Commune est prévu pour réaliser ces travaux.

Les mesures proposées ont pour objectifs d'anticiper les événements les plus probables et ceux qui pourraient causer le plus de dommages en termes de risques, de coûts et de gêne pour les usagers.

Le travail de suivi entrepris depuis quelques années permet aujourd'hui d'agir de manière très ciblée, ceci afin de diminuer les risques d'effondrement, mais aussi dans le but d'entreprendre un travail de fond, qui doit permettre d'assainir les routes des hauts de la Commune.

## **BRUIT**

Une attention toute particulière est portée aux projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'émission imposées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier, étude validée par le Conseil d'Etat en 2023.

La première mesure d'assainissement qui sera mise en place sera la réduction de la vitesse à 30 km/h de nuit, ceci dès le début 2025. Pas moins de 174 panneaux devront être installés pour indiquer et rappeler cette réduction de vitesse nocturne. Cinq radars pédagogiques seront également disposés aux différentes entrées du secteur à 30 km/h pour rappeler aux automobilistes cette réduction de vitesses qui s'appliquera de 22h à 6h. Les revêtements phonoabsorbants pour les tronçons validés dans cette étude seront mis en place en fonction des différents chantiers communaux prévus ces prochaines années. Le remplacement d'environ 400 fenêtres est également prévu dans les années à venir, ceci dans le cadre d'un futur préavis.

## PROJETS – CHANTIERS

---

### COORDINATION ET INFORMATIONS SUR LES CHANTIERS

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes et d'améliorer le dialogue avec les usagers.

L'influence des projets privés importants sur le domaine public est prise en compte, de façon à anticiper les conséquences et veiller à la coordination avec les gestionnaires d'infrastructures. L'objectif est de fixer un cadre précis suffisamment tôt afin de minimiser les conséquences de ces interventions sur le domaine public.

### ÉTUDES PRINCIPALES

#### RC 780

Réaménagement de l'espace public et renouvellement des infrastructures en coordination avec la réalisation et l'exploitation d'un réseau thermique – chauffage à distance.

Le projet de réaménagement de l'espace public, sur le tronçon situé entre le port du Basset et la Place du Marché, a été transmis au canton pour examen préalable; la mise à l'enquête de l'ensemble du projet est prévue au premier trimestre 2025 avec un début de travaux planifié pour 2026.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu notamment d'améliorer la qualité de l'espace public, d'offrir des infrastructures adéquates pour la mobilité douce et de fluidifier le trafic en traversée de Clarens.

#### Route de Chaulin – réfection de la chaussée et renouvellement des réseaux souterrains

Sur le tronçon situé entre le carrefour avec la route du Zéphire et l'auberge de Chaulin, la chaussée est en mauvais état, les infrastructures souterraines doivent être renouvelées et la sécurité pour les piétons améliorée. La planification des travaux a été décalée afin de tenir compte d'autres travaux importants avec une influence sur les axes routiers de ce secteur. Un préavis de construction sera déposé au Conseil communal en 2025.

#### Rue du Port

Les infrastructures souterraines doivent être renouvelées et le réseau thermique de chauffage à distance est prévu dans ce quartier. L'aménagement de la rue sera amélioré et une zone de rencontre est prévue. La réalisation des travaux sera coordonnée avec les interventions prévues sur la RC 780 dès 2026.

#### Place du Marché – réfection du ponton

Le ponton situé au bas de la Place du Marché sera rénové dès janvier 2025, avec une mise à niveau de l'éclairage public et la mise en place d'un garde-corps amovible afin d'assurer la sécurité des usagers. Un mandat spécifique a été octroyé à un bureau spécialisé afin d'intégrer le garde-corps dans ce site emblématique de la commune.

#### Chailly – Fontanivent – liaison piétonne

Un cheminement piétonnier permettant d'assurer une liaison entre Chailly et Fontanivent a été étudié avec une partie des travaux qui ont déjà été réalisés dans le cadre de la réfection de la route de Brent par le Canton. Le projet nécessite des adaptations sur la route de la Combe qui imposent une mise à l'enquête selon la procédure de la loi sur les routes (LRou).

Un préavis de construction devrait être déposé auprès du Conseil communal d'ici à fin 2025, pour une réalisation des travaux en 2026.

#### Zones 30 – secteur collège Montreux-Est

L'ensemble du secteur scolaire de Montreux-Est est fortement sollicité par un trafic important qui met parfois en danger les usagers du domaine public, et plus particulièrement les élèves. Afin d'améliorer la sécurité des usagers et tranquilliser le quartier, une zone 30 y sera mise en place. Le périmètre comprend une partie de l'avenue de Belmont, l'avenue de la Gare, ainsi que les rues Industrielle et d'Étraz.

Un préavis relatif à la mise en place de cette zone 30 sera déposé au Conseil communal courant 2025. Il fera également état des réflexions de la Municipalité quant à l'introduction de zones 30 dans d'autres secteurs et dans les villages.

#### Sécurisation de la Baye de Clarens

Une étude hydraulique a été initiée, avec la collaboration du canton, pour la sécurisation de la Baye de Clarens. Dans ce cadre, il est prévu de construire un dépotoir afin de réduire les risques d'inondation de la zone urbanisée de Montreux.

## RÉALISATIONS PRINCIPALES

### Coteau-de-Belmont

Mise en séparatif et renouvellement des réseaux souterrains. Les travaux se sont terminés en 2024 avec l'ensemble des réseaux souterrains qui ont été renouvelés, ainsi qu'une réfection complète du chemin.

### Route cantonale RC 780a

Réfection et amélioration du tronçon situé entre la limite communale avec la Tour-de-Peilz et la rue des Vaudrès. Ce projet a pour objectif non seulement de refaire la surface complète de la chaussée, mais également de réaménager les trottoirs et d'améliorer les itinéraires cyclables, de part et d'autre de la route, qui ne répondent actuellement pas aux normes de sécurité et de confort. L'arrêt du bus «St-Georges» a été mis aux normes selon la LHand.

Les travaux ont débuté en septembre 2023 et sont prévus jusqu'à l'été 2025. Tous les réseaux souterrains seront renouvelés à l'issue du chantier.



Bordure pour arrêt de bus LHand, RC780a

### Route des Avants – pont Aux Echerègnes

Réfection et renforcement du pont sur le ruisseau au carrefour «Aux Echerègnes» ainsi qu'amélioration du système d'évacuation des eaux de pluie et de la pente transversale de la chaussée.

### Route des Avants PK 3300

Création d'un enrochement dans le talus en amont de la route suite à un éboulement.

### Falaise sous Glion

Démantèlement des anciens ouvrages de protection contre les chutes des pierres devenus dangereux.

### Secteur Valmont Est – minage d'un bloc de 15m<sup>3</sup>

Un bloc instable menaçant des habitations en aval a été miné afin de garantir la sécurité des habitations et des utilisateurs de la route du Pré.



Bloc de 15m<sup>3</sup> miné, Valmont Est

### Gorges du Chauderon

Remplacement de deux passerelles, dont une qui avait été endommagée par la chute d'un arbre.

## MOBILITÉ

Afin d'assurer la coordination et la mise en œuvre des sujets liés à la mobilité, la Commune de Montreux a engagé un délégué aux mobilités dès le mois d'août. Le directeur représente quant à lui la Commune aux conseils d'administration du MVR SA (Transports Montreux-Vevey Riviera), du VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve) et du TMF SA (Territet – Mont-Fleuri SA, en qualité de président).

La Commune de Montreux a octroyé 3'088 subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics (+11% par rapport à 2023). À la suite du préavis No 03/2024, le montant des subventions a été augmenté à 350 fr. Une aide à l'achat d'abonnements FlexiAbo, d'un montant de 100.-, a aussi été nouvellement introduite.

Vingt-neuf mesures ont été inscrites au projet d'Agglomération Rivelac, qui sera déposé à la Confédération au printemps 2025. Celles-ci visent, entre autres, la gestion de la circulation sur les axes principaux et le développement des infrastructures pour les modes actifs.

Durant le mois de septembre 2024, la Commune a participé au défi cycliste de la Riviera Cyclomania 2024, en s'associant avec les Communes de Blonay-Saint-Légier, La Tour-de-Peilz et Vevey. Les plus de 400 participants ont parcouru plus de 23'000 km, à pied ou à vélo, permettant ainsi un monitrage des itinéraires empruntés.



Bus VMCV dans la Vieille ville © VMCV





Montreux © Gianpaolo Lombardi

# RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE À LA POPULATION

SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES

PAGE 118

CENTRE INFORMATIQUE

PAGE 126

OFFICE DE LA POPULATION

PAGE 127

# RESSOURCES HUMAINES ET SERVICE À LA POPULATION

Le **service des ressources humaines** (SRH) développe et déploie les processus, procédures et outils qui créent les conditions et le climat de travail propices à l'accomplissement des tâches de l'ensemble des équipes de l'administration communale. Le service des ressources humaines accompagne chacune et chacun dans tous les événements de son parcours de vie au sein de l'administration communale.

Il est à l'écoute, encourage, coordonne et supporte la recherche de solutions permettant de satisfaire au mieux toutes les parties prenantes. Il participe au développement de la culture de l'organisation au travers de programmes de formation professionnelle et continue, ainsi qu'en organisant des événements stimulant la collaboration transversale.

Par l'analyse détaillée des besoins, effectuée en collaboration étroite avec l'ensemble des services et une veille technologique ciblée, le **centre informatique** (CI) définit et coordonne la stratégie de digitalisation de l'administration communale. Il conduit et/ou participe activement aux projets de mise en œuvre des solutions informatiques. Garant de l'efficacité et de la sécurité du système informatique, le centre informatique est également une partie prenante essentielle en ce qui concerne l'intégrité des données.

L'**office de la population** (OFPOP) joue un rôle essentiel pour les résidentes et les résidents montreu-siens. Avec 130'000 « mutations » annuelles, il est en charge de l'enregistrement et de la tenue des nais-sances/décès, mariages/divorces, arrivées/départs, changements d'adresse/d'identité/de sexe, demandes de permis/de cartes d'identités/d'attestations/de renseignements, droits de garde, reconnaissances/désa-veux, tutelles/curatelles, gestion de la LHR (Loi sur l'harmonisation des registres), détermination du domi-cile fiscal, gestion des résidentes et résidents secondaires, enregistrement des chiens. C'est aussi l'office qui s'occupe de l'enregistrement des élèves des écoles privées, ainsi que, cas échéant, d'enquêtes et de procédures juridiques.

## RESSOURCES HUMAINES

---

- Le traitement des salaires jusqu'à la fin des rapports de travail
- L'engagement et le suivi du personnel communal
- La santé et la sécurité au travail
- Les assurances et la sécurité sociale
- La formation professionnelle et continue

## CENTRE INFORMATIQUE

---

- Gestion informatique (techniques de l'information)
- Gestion du réseau d'information communal et intercommunal
- Gestion de la téléphonie fixe et mobile
- Collaboration et support aux projets
- Gestion de la sécurité et des aspects légaux

## OFFICE DE LA POPULATION

---

- Pièces d'identité et permis de séjour
- Gestion des questions migratoires
- Gestion de la domiciliation sur la commune
- Gestion des chiens
- Gestion des demandes de documents administratifs liés à la domiciliation
- Application des lois liées au droit migratoire et à la domiciliation



Séance d'information du personnel 2024

## POINTS FORTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### RESSOURCES HUMAINES

Dans le domaine des ressources humaines, l'accent a été mis sur la santé et la sécurité au travail avec le déploiement d'une nouvelle gouvernance dédiée. En parallèle, des formations en gestion d'équipe ont été déployées à l'intention des cadres, renforçant leurs compétences. Le lancement du projet BEST a permis de structurer et d'optimiser les processus et les outils de suivi du bien-être et de la santé au travail, dans une perspective d'amélioration continue des conditions de travail. Dans ce contexte, il a également été organisé des ateliers de sensibilisation et de prévention des risques psychosociaux, destinés à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs.

### CENTRE INFORMATIQUE

Au centre informatique, l'année a été marquée par la mise en oeuvre d'une nouvelle gouvernance. L'accompagnement des entités externes à la suite de la résiliation des conventions d'hébergement informatique a constitué un enjeu important. Par ailleurs, des avancées significatives ont été réalisées dans le cadre du guichet virtuel eAdmin, avec l'intégration de nouvelles offres numériques facilitant l'accès aux services en ligne pour les usagères et usagers. Le centre informatique a également démontré sa réactivité en assurant le suivi et la résolution de plus de 2400 tickets de support aux collaboratrices et collaborateurs au cours de l'année. Enfin, la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sur la sécurité informatique a contribué à renforcer la résilience et la protection face aux cybermenaces.

### OFFICE DE LA POPULATION

En 2024, la population inscrite dans la base de données communale a connu une hausse de 116 personnes, tandis que la population enregistrée selon la loi sur le contrôle des habitants (LCH) a augmenté de 104 personnes. La diversité de Montreux se renforce avec 156 nationalités recensées, contre 154 l'année précédente.

Les mutations ont atteint un niveau record avec plus de 37'000 mouvements enregistrés.

L'évolution des modes de paiement se poursuit, avec une hausse significative des encaissements par carte de crédit depuis 2019. Par ailleurs, les infractions aux lois fédérales augmentent chaque année depuis 2021, tandis que les dénonciations liées à la LCH diminuent, témoignant de l'efficacité des contrôles mis en place.

# RESSOURCES HUMAINES

## Quelques chiffres clés :

Remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations pour les assurés pour 2024\* :

- 35 (29) nouvelles déclarations d'accidents professionnels
- 50 (62) nouvelles déclarations d'accidents non professionnels
- 9 (5) avis d'incapacité à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ainsi qu'aux Retraites populaires (RP), pour l'obtention de rente complémentaire en cas d'incapacité de longue durée
- 39 (39) allocations pour perte de gain en cas de maladie

*\*Les chiffres ci-dessus sont sous réserve d'annonces tardives*

## MESURES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'année 2024 a marqué le démarrage opérationnel de la nouvelle gouvernance en matière de santé et sécurité au travail (SST). Cette mise en œuvre s'est traduite par 11 séances de travail réparties entre les principaux organes : deux avec la direction santé et sécurité au travail (DIRSST), cinq avec le comité de santé et sécurité au travail (COSST) et quatre avec le réseau des référents santé et sécurité au travail (RRSST). Après cette première année, la direction estime que le modèle mis en place est pertinent et prometteur. Il reste encore à affiner une coordination optimale entre ces trois piliers pour atteindre une pleine efficacité.

Au cours de l'année 2024, des mesures visant à garantir la sécurité et la protection de la santé ont été mises en œuvre. Elles peuvent être synthétisées de la manière suivante (liste non exhaustive) :

- Campagne de communication sur le nouveau réseau des référents et référentes en SST ;
- Déploiement de huit procédures de travail et règles de sécurité ;
- Mise en œuvre du nouveau règlement sur le port et l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- Déploiement d'une procédure graduée en cas de non-respect des consignes de sécurité au travail ;
- Mise en œuvre d'un nouveau formulaire d'analyse systématique des accidents professionnels permettant des instructions internes en vue d'une formation en 2025 ;
- Validation du plan canicule de façon pérenne ;
- Signature d'une convention avec la SUVA portant sur l'investissement de l'employeur en faveur de la prévention de la santé et de la sécurité au travail ;
- 13 dossiers ergonomiques et adaptation de postes de travail ;
- Installation de deux défibrillateurs (à la déchèterie et au bâtiment avenue des Alpes 18) ;

Gestion des postes et offres d'emplois pour 2024 :

- 72 (87) postes ont été repourvus, suscitant un afflux important de dossiers de candidature. Il est à relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'office régional de placement.
- Les postes précités ont engendré le traitement de 3'238 (1'256) postulations.

Il est à noter que la quasi totalité des offres d'emploi sont traitées sous format digital.

- 102 (84) certificats de travail ont été délivrés.
- 203 (223) propositions ont été adressées à la Municipalité.

- Organisation des 1<sup>ers</sup> secours et diffusion d'une fiche d'urgence uniforme pour les véhicules communaux et les chantiers de courte durée ;
- 13 audits ont permis l'amélioration continue de notre système de sécurité ;
- Protection de la maternité : cinq postes de travail ont été contrôlés et suivis.

En 2024, le service des ressources humaines a organisé des formations en lien avec la santé et la sécurité au travail, qui ont compté 765 participations.

Les formations et instructions dispensées sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Premiers secours ;
- Sensibilisation au feu ECA ;
- BEST ;
- Intégrité personnelle ;
- Situations critiques face aux chiens durant le service ;
- PERCO (formation destinée aux coordinateurs de la santé et sécurité en entreprise) pour le réseau des référents et référents SST ;
- Traumatismes et blessures hémorragiques spécifiques au personnel forestier ;
- Premiers secours produits chimiques dans les yeux ;
- Connaître les bases des documents en lien avec la santé et la sécurité au travail ;
- Utilisation des échelles portables.

## FORMATION

Afin de continuer à développer la très bonne dynamique collaborative des chefs de service, qui ont décidé de nommer leur équipe « GPS » (groupe de pilotage des services), ces derniers ont suivi deux séminaires en extérieur qui ont eu lieu le 29 février et le 27 novembre 2024. Les programmes de ces journées se sont partagés entre des sujets de réflexions communs et des activités de développement d'équipe.

Par ailleurs, la Municipalité et les chefs de service ont décidé en 2024 de mettre en place un programme de formation à la conduite pour tous les cadres de l'administration communale, afin de développer une gestion inspirante, collaborative et soutenante.

C'est dans ce contexte que six groupes de cadres, ainsi que le GPS au préalable, ont suivi un cours dispensé par un formateur externe durant deux jours, entre septembre et décembre 2024.

Outre les formations Best et intégrité personnelle suivies par 450 personnes, les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été effectués sous la responsabilité des services concernés.

Neuf apprentis de 1ère année ont pu suivre le cours « Mes débuts en formation », ce qui leur a permis de se familiariser avec l'environnement de l'apprentissage et de faciliter leur transition vers la vie active.

Quant aux huit apprentis de 3e année, la formation « Mes examens avec succès » leur a été dispensée au printemps.

## ADAPTATION DES TRAITEMENTS ET RENTES

En 2024, il a été décidé d'indexer l'échelle salariale en vigueur, l'indemnité annuelle versée aux membres de la Municipalité ainsi que les rentes servies aux pensionnés communaux à hauteur de 1.7%.

## APPRENTIS

Sur l'ensemble de l'année, 35 apprentis ont été formés dans les métiers suivants :

- Employé-e de commerce CFC
- Agent-e en information documentaire CFC
- Forestier-ère-bûcheron-ne CFC
- Horticulteur-trice paysagiste CFC
- Horticulteur-trice floricultrice CFC
- Horticulteur-trice option production de plantes AFP
- Agent-e d'exploitation CFC
- Recycleur-se CFC
- Opérateur-trice en informatique

En juin 2024, sept apprentis ont passé leurs examens de fin d'apprentissage CFC et ont obtenu leur certificat.

Il est à noter qu'un apprenti horticulteur option production de plantes AFP a passé ses examens de fin d'apprentissage AFP et les ayant réussis, il poursuit son apprentissage CFC au sein de l'administration communale.

## Sortie des jeunes en formation

Le vendredi 11 octobre 2024, 20 apprenties et apprentis ont eu l'opportunité de découvrir différents métiers et services à la population de la commune grâce à l'organisation de plusieurs ateliers. Ils ont commencé par la visite d'un abri de la protection

civile, où les différents moyens d'intervention leur ont été expliqués. Ensuite, ils se sont rendus à la bibliothèque pour participer à des jeux d'équipe et des quiz. Ils ont également visité la caserne des pompiers de Montreux et ses installations. Participer à des exercices pratiques fut apprécié de tous. Les jeunes en formation ont partagé un repas aux Avants en présence de la Municipalité, avant de se rendre à la scierie pour la visite suivante. Ils y ont exploré le monde du bûcheronnage et assisté à une démonstration de la grande scie. Enfin, la journée s'est terminée par une visite du cimetière, où les apprenties et apprentis ont pris part à une activité consistant à découper des feuilles de palmier pour la protection hivernale, découvrant ainsi un aspect de la transition écologique.



Sortie des jeunes en formation, 2024

## SOIRÉE DU PERSONNEL

La météo s'annonçant incertaine le 6 septembre 2024, il fut décidé d'organiser la soirée du personnel à la Coupole. Les 300 collaboratrices et collaborateurs présents ont ainsi rejoint la terrasse magnifiquement agencée et décorée pour assister aux discours officiels ainsi qu'à la célébration des jubilaires et des retraités mis à l'honneur pour la première fois dans le contexte de la soirée du personnel. Ces derniers, remerciés pour leur travail et applaudis par toutes les personnes présentes, furent émus et fiers. Le personnel communal a ensuite profité du repas dinatoire au soleil couchant et à l'abri des quelques gouttes et de la température plus fraîche. L'intérieur de la Coupole fut quant à lui consacré à la partie « dancing ». Au final, cette nouvelle édition fut une magnifique réussite, très appréciée du personnel communal heureux de pouvoir se retrouver, tous services confondus. Cet événement a à nouveau contribué à renforcer la culture de la transversalité et de la collaboration interservices.

## COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

2024 fut une année de consolidation du service RH et informatique au niveau structure et gouvernance. Une stratégie RH a été établie et une planification des projets de digitalisation à cinq ans a été prédéfinie pour validation au Conseil Communal en 2025.

Le service s'est maintenant positionné au sein de l'administration communale comme un partenaire essentiel, compétent et « orienté service et solutions » pour toutes les questions liées aux domaines des RH et de l'informatique.

## PERSONNEL COMMUNAL

### MOUVEMENTS PENDANT L'ANNÉE 2024

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

Les apprenties et apprentis ainsi que les étudiantes et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

Chapitres	Services	Répartition comptable d'EPT				Commentaires
		Effectif au 31.12.2024	Budget 2024	Budget 2024 modifié	Budget 2024 total	
100	Conseil communal	0.70	0.70		0.70	
101	Municipalité	4.40	4.40		4.40	
110	Greffe, secrétariat municipal	13.20	14.70		14.70	1.50 EPT à repourvoir
113	Archives	2.00	2.00		2.00	
130	Service des ressources humaines	8.90	10.20		10.20	1.30 EPT à repourvoir
150	Économie, culture et tourisme	2.30	2.30		2.30	
151	Bibliothèque municipale	4.80	4.80		4.80	
170	Sport	2.70	2.70		2.70	
171	Animation jeunesse	7.30	7.40	-0.10	7.30	0.20 EPT transférés au chapitre 505.3011 0.10 EPT transférés du chapitre 700.3011
173	Espace plein air	0.05	0.05		0.05	
200	Administration et comptabilité	7.20	8.20		8.20	1.00 EPT à repourvoir
202	Centre informatique	7.00	7.00		7.00	
300	Services administratifs	13.20	13.20		13.20	
321	Alpages	0.34	0.34		0.34	
325	Forêts	13.40	13.40		13.40	
350	Bâtiments locatifs	0.16	0.16		0.16	
351	Bâtiments publics	6.34	6.21	+0.13	6.34	0.13 EPT postes supplémentaires budget 2024
352	Bâtiments scolaires	22.60	22.56	+0.04	22.60	0.04 EPT postes supplémentaires budget 2024
353	Lieux de culte	2.15	2.10	+0.06	2.16	0.01 EPT à repourvoir 0.06 EPT postes supplémentaires budget 2024
354	Piscine de la Maladaire	12.80	12.72	+0.08	12.80	0.08 EPT postes supplémentaires budget 2024
355	Installations sportives	6.12	5.62	+0.50	6.12	0.50 EPT pérennisations de poste budget 2024

357	Parking du Marché	8.30	3.00	+5.30	8.30	5.44 EPT pérennisation de postes budget 2024 0.14 EPT adaptation du taux vacances
400	Service des travaux publics	12.30	12.24	+0.06	12.30	+0.06 EPT transférés du chapitre 460.3011
401	Ports et amarrages	1.65	1.65		1.65	
420	Service de l'urbanisme	8.40	8.40		8.40	
430	Voirie	43.55	45.55		45.55	2EPT à repourvoir
432	Voirie administration	13.20	13.20		13.20	
440	Espaces verts	35.40	35.80		35.80	0.40 EPT à repourvoir
450	Ordures et déchets	6.60	7.10	+0.50	7.60	1.00 EPT à repourvoir 0.50 EPT transférés du chapitre 451.3011
451	Collecte de déchets - Trois villes	5.40	5.90	-0.50	5.40	-0.50 EPT transférés au chapitre 450.3011
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3.60	3.66	-0.06	3.60	0.06 EPT transférés du chapitre 712.3011
500	Administration des écoles	3.78	3.58	+0.20	3.78	0.20 EPT transférés du chapitre 712.3011
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaires (APEMS)	3.54	5.27	-1.73	3.54	0.20 EPT transférés du chapitre 171.3011 1.90 EPT supprimés -0.03 adaptation du taux vacances suite au recouvrement de poste
521	Montreux-Est	0.42	0.85		0.85	0.43 EPT à repourvoir
523	Montreux-Ouest	0.59	0.61	-0.02	0.59	-0.02 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de poste
561	Service dentaire	0.25	0.61		0.61	0.36 EPT à repourvoir
620	Office de la population	9.00	9.20		9.20	0.20 EPT à repourvoir
700	Administration	4.05	4.15	-0.10	4.05	0.10 EPT transférés au chapitre 171.3011
711	Structure d'accueil familial de jour	2.20	2.20		2.20	
712	REME	2.00	2.20	-0.20	2.00	-0.20 transférés au chapitre 500.3011
714	Jardins d'enfants de Montreux	4.98	5.02		5.02	0.04 EPT adaptation du taux vacances suite au recouvrement de poste
802	Durabilité	0.80	0.00	+0.80	0.80	0.80 EPT postes supplémentaires budget 2024
803	Mobilité	0.80	0.00	+0.80	0.80	0.80 EPT postes supplémentaires budget 2024
<b>TOTAUX</b>		<b>308.47</b>	<b>310.95</b>	<b>5.76</b>	<b>316.71</b>	

## PERSONNEL FIXE (EN NOMBRE)

Personnel	Effectif au 31.12.2023	Effectif au 21.12.2024
Personnel à plein temps	216	222
Personnel à temps partiel	125	130
<b>TOTAL</b>	<b>341</b>	<b>352</b>

## PERSONNEL TEMPORAIRE (EN NOMBRE)

Personnel	Effectif au 31.12.2023	Effectif au 21.12.2024
Personnel temporaire *	783	857
Accueillants en milieu familial	51	47
Apprentis	26	25
Étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)	0	0
Étudiants en cours d'emploi	5	5
Stagiaires (préapprentissage)	35	18
Engagements sociaux	2	11
<b>TOTAL</b>	<b>902</b>	<b>963</b>

\* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs des camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

### RÉPARTITION DES APPRENTIES ET APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN MATURITÉ PROFESSIONNELLE COMMERCIALE (MPC) AINSI QUE CEUX EN COURS D'EMPLOI :

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons formé 25 (26) apprentis, dont :

- 2 à l'administration générale (1 employé de commerce, 1 agent en information documentaire) ;
- 1 au service des finances (employé de commerce) ;
- 1 à la direction cohésion sociale, familles et jeunesse (employé de commerce) ;
- 1 à la direction économie, culture et tourisme (agent en information documentaire) ;
- 3 à la direction ressources humaines informatique, et service à la population (employés de commerce) ;
- 7 au service des domaines et bâtiments, sport (1 employé de commerce ; 4 forestiers bûcherons ; 2 agents d'exploitation) ;
- 9 au service des espaces publics (2 employés de commerce ; 1 agent d'exploitation ; 1 horticulteur floriculture ; 2 horticulteurs AFP (attestation de formation professionnelle) option production de plantes ; 2 horticulteurs paysagiste ; 1 recycleur) ;
- 1 au service des travaux publics (employé de commerce).

### 5 (5) étudiants en cours d'emploi :

- 3 à la direction cohésion sociale, familles et jeunesse ;
- 1 au service des finances ;
- 1 à la direction économie culture et tourisme.

### JUBILÉS

23 (19) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
7 (9)	7 (5)	2 (0)	7 (4)	0 (1)

### TAUX DE ROTATION

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe.

Ce taux est calculé comme suit :

$$\frac{29 \text{ (nombre de départs)}}{351.5 \text{ (effectif moyen)}} \times 100 = 8.25 \%$$

En 2023, le taux de rotation était de 8.16 %.

## PYRAMIDE DES ÂGES

Au 31 décembre 2024, le nombre de collaborateurs se monte à 352 (341), dont 135 (143) femmes et 217 (198) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47.58 (47.46) ans. Voir tableau ci-dessous, effectif au 31.12.2024.

Classe d'âge	Commune de Montreux		Dont			
	Nombre de collaborateurs	en %	Femme	en %	Hommes	en %
66 et +	1	0	1	1	0	0
63 - 65	12	3	2	1	10	5
60 - 62	38	11	10	7	28	13
57 - 59	35	10	8	6	27	12
54 - 56	40	11	17	13	23	11
51 - 53	26	7	10	7	16	7
48 - 50	32	9	15	11	17	8
45 - 47	44	13	14	10	30	14
42 - 44	24	7	12	9	12	6
39 - 41	22	6	9	7	13	6
36 - 38	22	6	8	6	14	6
33 - 35	17	5	10	7	7	3
30 - 32	14	4	5	4	9	4
27 - 29	17	5	11	8	6	3
24 - 26	5	1	2	1	3	1
21 - 23	3	1	1	1	2	1
< 20	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>38</b>	<b>217</b>	<b>62</b>
<b>Moyenne d'âge</b>	<b>47.58</b>		<b>45.60</b>		<b>48.81</b>	

# CENTRE INFORMATIQUE

Le Centre informatique (CI) héberge, en sus de son administration, les entités suivantes :

- Commune de Villeneuve ;
- Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (CCM SA) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) ;
- Taxe intercommunale de séjour (CITS) ;
- Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM) ;
- FACEME (Fondation accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs) ;
- Association Régionale Action Sociale (ARAS) ;
- Conseil communal de Montreux.

Le CI apporte, en outre, un service de support 1er et 2<sup>e</sup> niveau aux utilisatrices et utilisateurs, gère, installe, surveille les infrastructures, planifie et apporte ses conseils lors de projets divers.

Le Centre informatique a intégré un outil «GLPI» afin de répondre aux standards IT. Ce logiciel de gestion des demandes et incidents, ainsi que du parc matériel, est géré en interne.

Il met en lumière les nombreuses demandes et incidents survenus durant l'année et permet une meilleure approche corrective si nécessaire.

Pour l'année 2024, nous recensons la résolution d'environ 2400 tickets.

## PROJETS

Le Centre informatique a élaboré une nouvelle gouvernance informatique et travaille en étroite

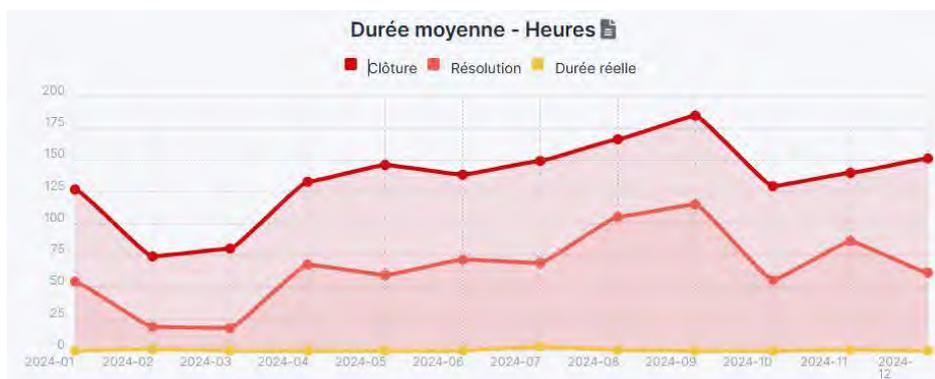
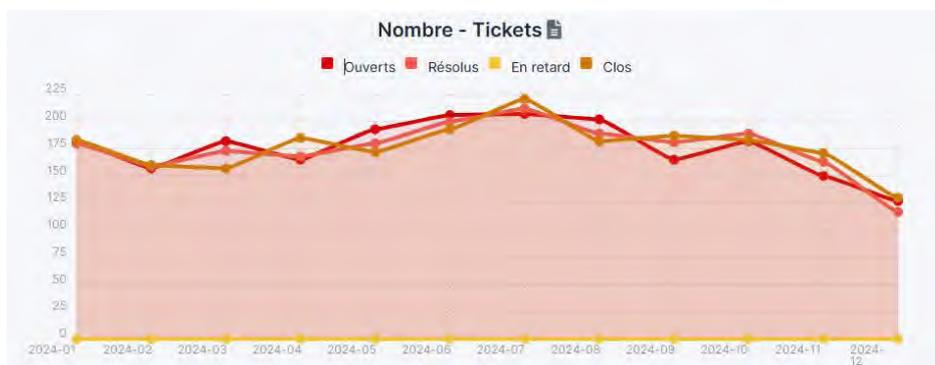
collaboration avec les divers services afin d'uniformiser et standardiser ses logiciels.

Il s'est recentré sur les activités principales de l'Administration. En effet, l'hébergement d'une partie de ses clients externes se terminera fin décembre 2025. Cette orientation apportera un meilleur soutien et accompagnement aux services communaux.

Une planification des projets à cinq ans est en phase d'établissement pour les besoins techniques, les projets interservices et ceux nécessaires pour le métier. Cette feuille de route fait suite à de nombreux ateliers de réflexion avec l'ensemble des services de l'administration.

Le préavis sur le guichet virtuel «eAdmin», validé par le Conseil communal le 14 septembre 2022, poursuit son développement et offre à la population chaque année de nouvelles prestations en ligne (attestations, subventions, annonces diverses, shop en ligne, etc.). Le Centre informatique collabore activement avec les divers services communaux pour la mise en place et l'évolution continue de ce projet.

En outre, un accent particulier est donné sur la formation des utilisateurs à la sécurité informatique et aux bonnes pratiques dans le domaine. Courant décembre, le Centre informatique a participé activement à l'exercice cantonal «Cyber24», qui consistait à une simulation de cyberattaque avec la mise en place d'une cellule de crise.



# OFFICE DE LA POPULATION

Les chiffres présentés sont tirés directement de la base communale de données des habitantes et habitants (NEST) et ne tiennent pas compte des critères de sélection du SCRIS<sup>1</sup>, ce dernier étant l'organe fournisseur des chiffres officiels utilisés dans le calcul des différentes péréquations financières entre les Communes et le Canton. Ces chiffres seront extraits directement du RCpers<sup>2</sup>.

Le SCRIS ne prend pas en compte les réfugiées et réfugiés titulaires d'un permis N qui habitent moins de douze mois sur la commune, les personnes frontalières, celles inscrites avec un statut «Autres» et les personnes étrangères en attente d'un permis, etc...

## LA POPULATION EN CHIFFRES

La population inscrite se monte à 27'886 (27'770) habitantes et habitants au 31 décembre 2024. Soit globalement, une augmentation de 116 personnes par rapport au 31 décembre 2023

Répartition globale de la population	2024	2023
<b>Personnes inscrites en résidence principale<sup>3</sup></b>	<b>27'426</b>	<b>27'307</b>
Étudiantes et étudiants compris dans ces chiffres	1'214	1'195
<b>Personnes inscrites en résidence secondaire<sup>4</sup></b>	<b>329</b>	<b>344</b>
Personnes inscrites comme frontaliers <sup>5</sup>	15	11
Personnes inscrites avec un statut « autre » <sup>6</sup>	116	108
<b>Evolution de la population suisse et étrangère par type de résidence</b>		
<b>Personnes suisses, soit 53.8 (53.6) %</b>	<b>15'004</b>	<b>14'973</b>
Personnes inscrites en résidence principale	14'727	14'587
Personnes inscrites en résidence secondaire	253	265
Personnes inscrites dans un statut « autre »	24	21
<b>Personnes étrangères, soit 46.2 (44,4) %</b>	<b>12'882</b>	<b>12'897</b>
Personnes inscrites en résidence principale	12'699	12'720
Personnes inscrites en résidence secondaire	76	79
Personnes inscrites dans un statut « autre »	92	87
Personnes inscrites avec un permis frontalier G	15	11

<sup>1</sup>SCRIS – Bureau des statistiques vaudoises.

<sup>2</sup>RCPers – Registre Cantonal des personnes.

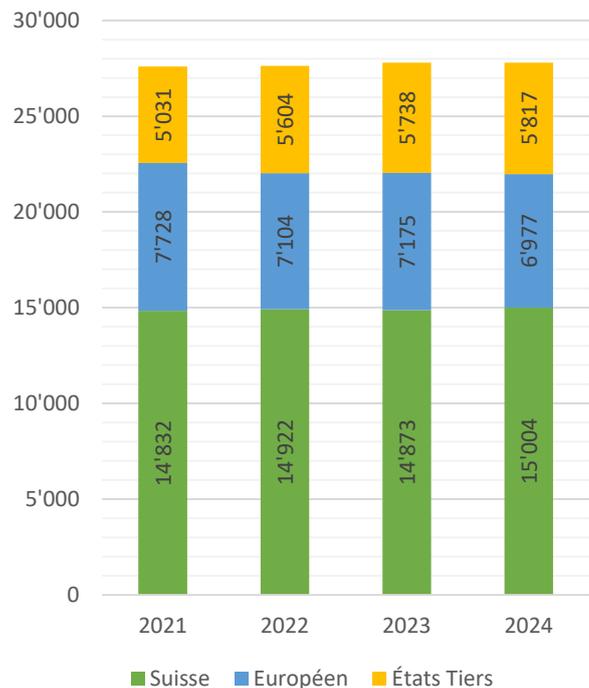
<sup>3</sup>Personne ayant déposé ses papiers dans la commune.

<sup>4</sup>Personne ayant déposé ses papiers dans une autre commune de Suisse.

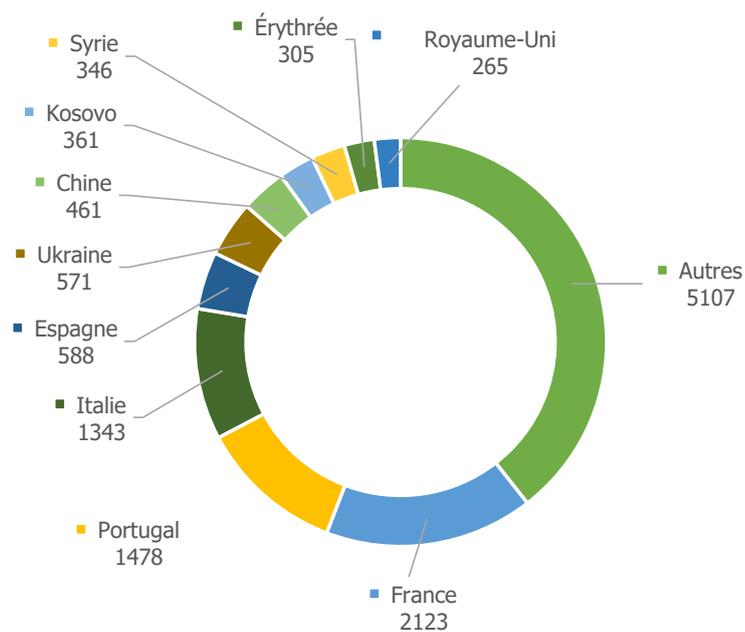
<sup>5</sup>Personne ayant un statut de frontalier travaillant dans la commune et qui n'y loge pas.

<sup>6</sup>Suisses moins de 3 mois/an qui ont une résidence principale à l'étranger, personnes étrangères habitant à l'étranger, propriétaires, moins de 3 mois/an et personnes étrangères avec permis G et ayant une adresse dans la commune.

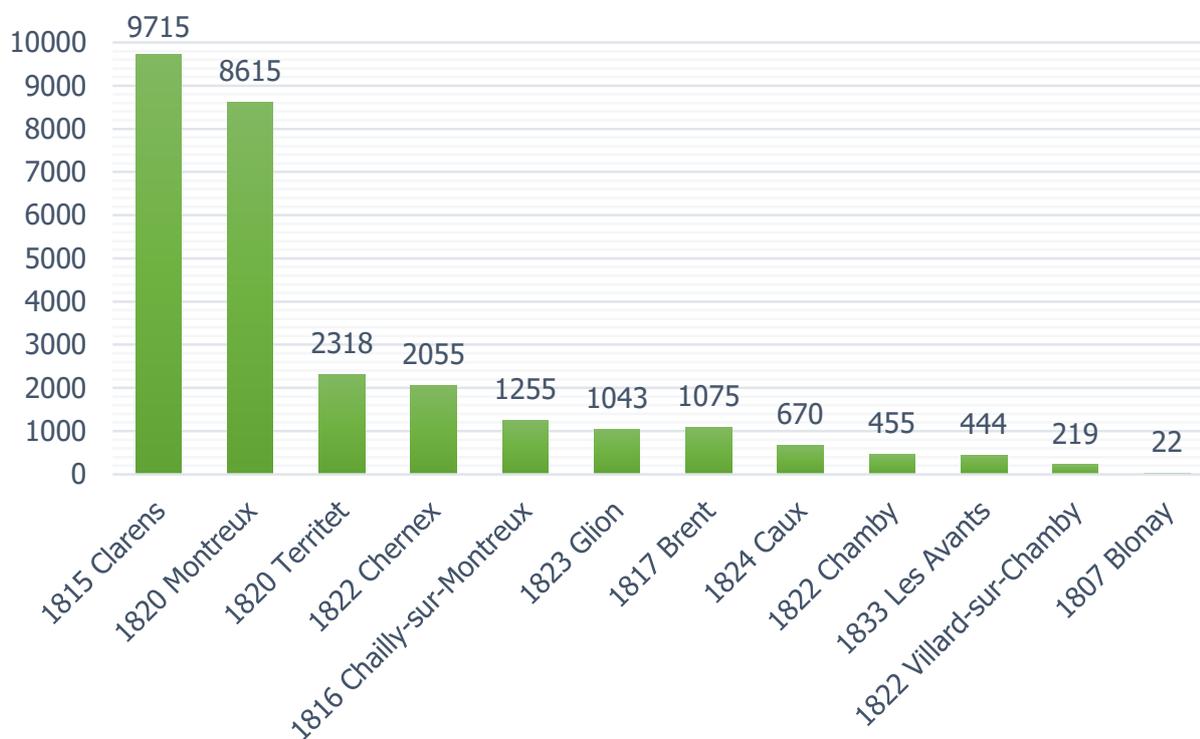
## RÉPARTITION DES PERSONNES INSCRITES PAR PROVENANCE



## LA POPULATION ÉTRANGÈRE EST COMPOSÉE DE 156 (154) NATIONALITÉS



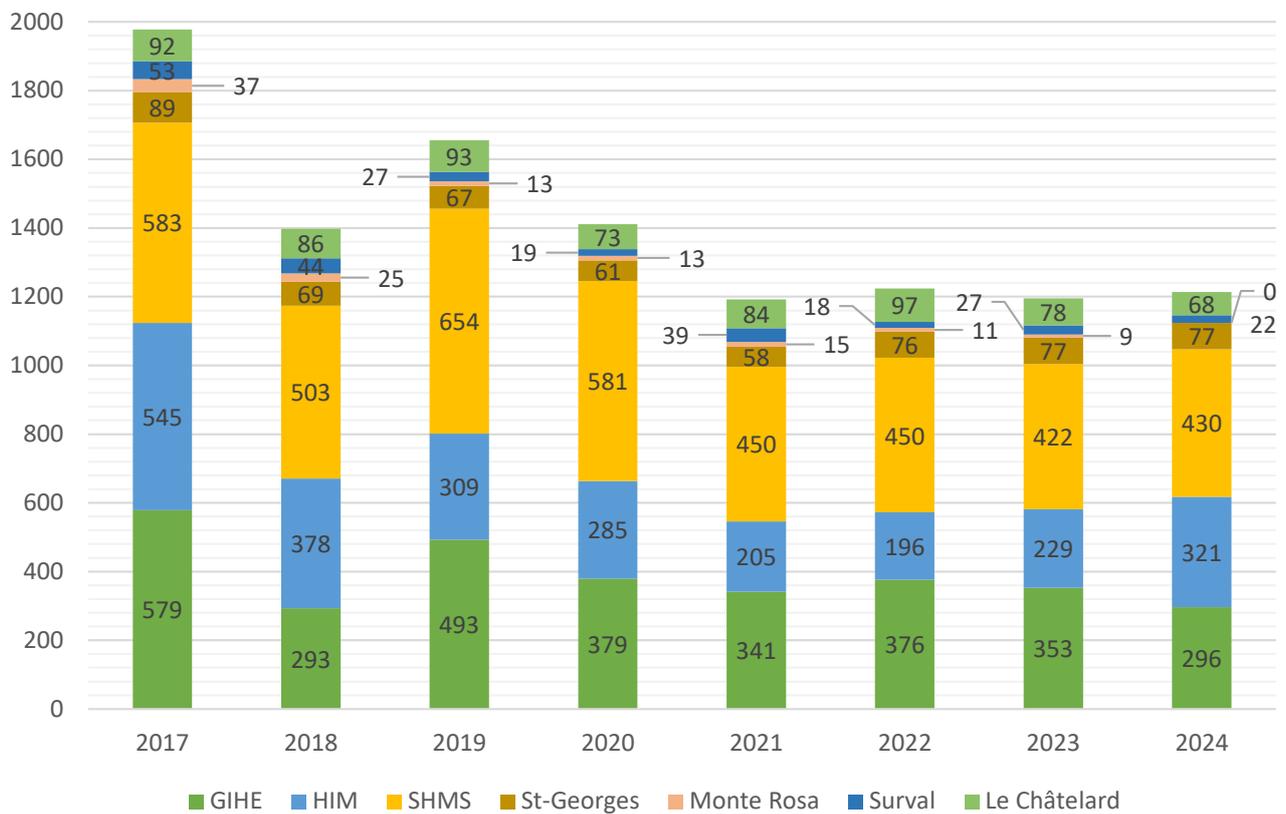
## RÉPARTITION DES PERSONNES INSCRITES DANS LES VILLAGES DE LA COMMUNE



## RÉPARTITION DU CORPS ESTUDIANTIN DANS LES ÉCOLES PRIVÉES

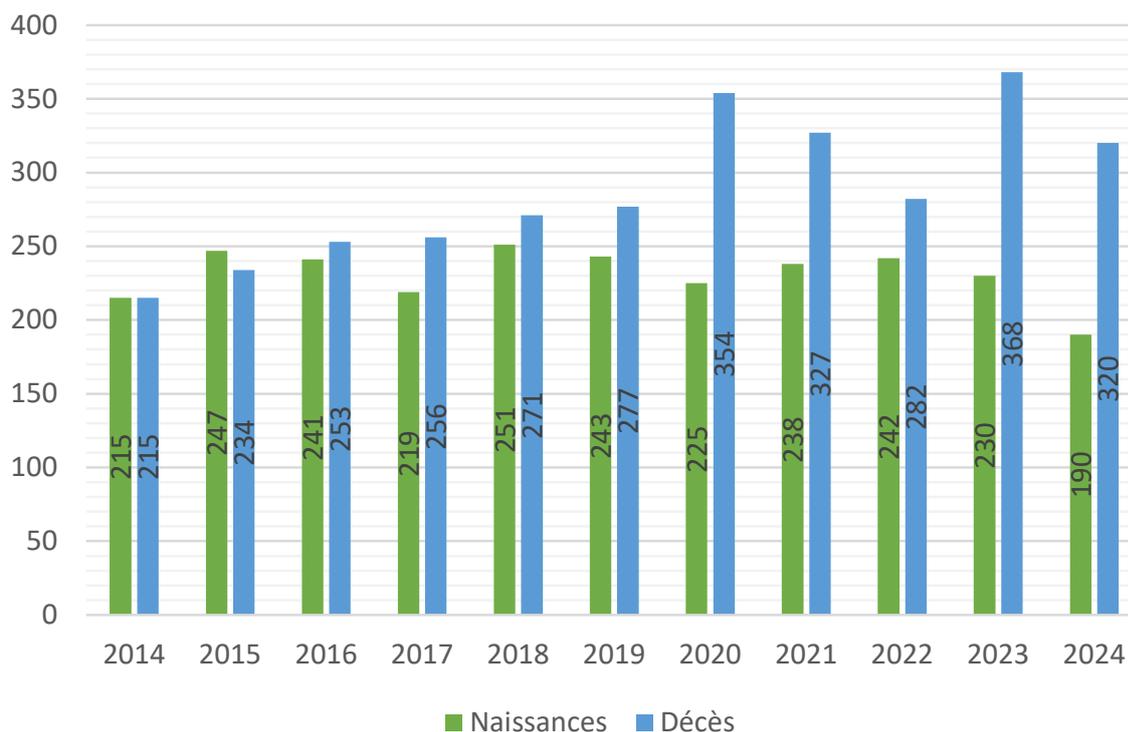
Les étudiantes et étudiants des écoles privées suivantes sont compris dans les différents pourcentages des villages concernés.

	2024	2023
GIHE (Glion Institute of Higher Education)	296	353
HIM (Hotel Institute Montreux)	321	228
SHMS (Swiss Hotel Management School)	430	422
St-George's School	77	77
Monte Rosa	0	9
Surval	22	27
Le Châtelard	68	78



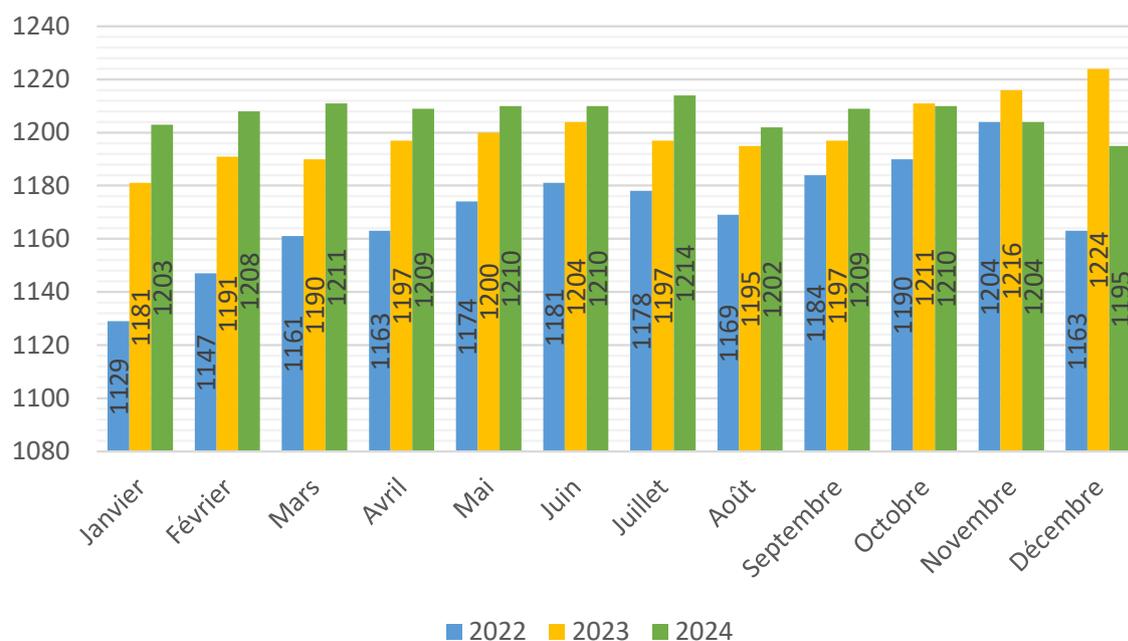
## COMPARATIF DES NAISSANCES ET DÉCÈS DURANT CES 10 DERNIÈRES ANNÉES

Le nombre de naissances enregistrées reste relativement stable depuis 2014. 2023 restera une année record pour le nombre de décès enregistrés, dépassant ceux enregistrés dans les années COVID.



## LES CHIENS

Depuis le 1er janvier 2019, le recensement des chiens a été confié à l'Office de la population. Au 31 décembre 2024, la population canine s'élève à 1'195 (1'224).



## LES MUTATIONS

Est considérée comme mutation toute modification effectuée sur les données d'une habitante ou d'un habitant ou autre document produit avec des données de l'habitante ou l'habitant.

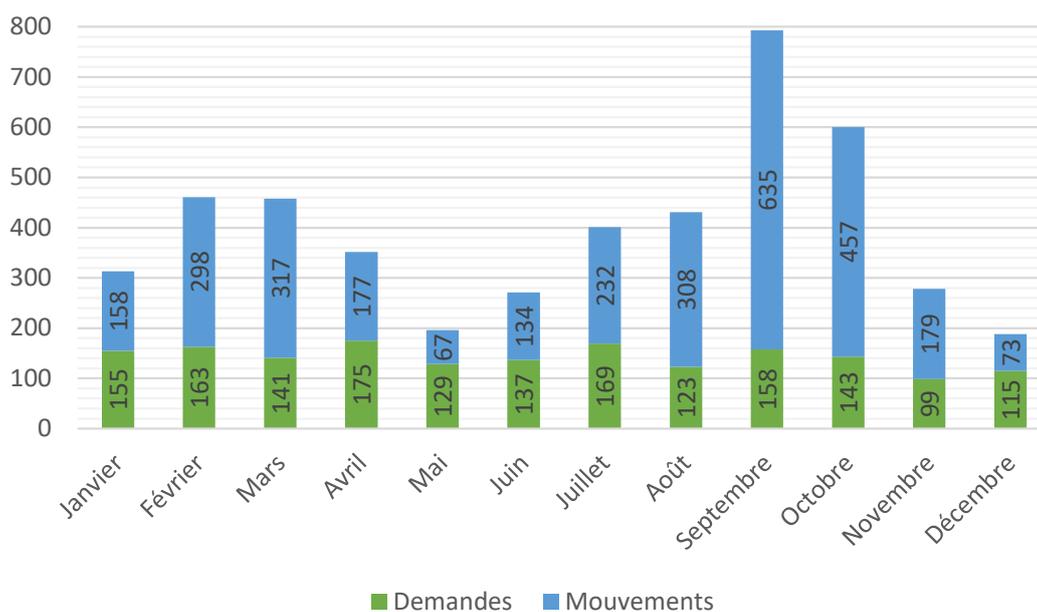
L'augmentation exponentielle depuis 2017 est le résultat du travail de modification des données, à la suite de la migration de G2i sur NEST et de l'épuration des données.

Les corrections demandées par les différentes comparaisons entre les fichiers de la Confédération, du Canton, de la Commune et par le RCpers génèrent des mutations en grand nombre. Le nouveau système NEST permet également de présenter des comparatifs sur des périodes données



## LE PARTIE « COMPTE CITOYEN » DU GUICHET VIRTUEL

Avec la version actuelle du guichet virtuel, il est possible de présenter une vision de l'utilisation de la partie « compte citoyen ». Les demandes comprennent les « Attestations », « Renseignements » et « Demandes en ligne » (actif depuis le 01.01.2021). Les mouvements comprennent les annonces de départs, de déménagements et arrivées (étudiantes et étudiants compris).







Montreux © Gianpaolo Lombardi

## VOEUX ET OBSERVATIONS

# VOEUX ET OBSERVATIONS

Le Conseil communal a refusé lors de la séance du 19 juin 2024 la réponse de la Municipalité uniquement au vœu N°1 de la Commission de gestion du Conseil communal. Il y a dès lors lieu, dans le rapport de gestion 2024, de faire application de l'art. 158 al. 2 RCC, qui dispose ce qui suit : « La Municipalité expose, dans son rapport, la suite donnée aux observations et aux vœux sur la gestion qui ont été maintenus l'année précédente. Elle rend compte, à cette occasion, de l'emploi qu'elle a fait des compétences qui lui ont été accordées en application de l'art. 25 al. 1 let. e, f, h et k et de l'art. 148 ».

## THÈME N° 1 : SUIVI DES PRÉAVIS

### VŒU N° 1

---

La CoGest souhaite que le service concerné par les travaux d'un préavis, émette un nouveau préavis pour les cas d'ajouts de nouveaux travaux non spécifiés dans le préavis initial tel qu'accepté par le Conseil Communal. Pour mémoire, la CoGest avait déjà émis un vœu dans ce sens en 2011 (vœu n° 3) et souhaite qu'il soit respecté.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ (REFUSÉE)

*Lors de l'exécution de travaux, dont le projet et le financement ont fait l'objet d'un préavis adopté par le Conseil communal, la Municipalité s'engage à les réaliser dans le cadre fixé.*

*Toutefois, en fonction de la nature des travaux entrepris, des adaptations sont parfois nécessaires, sans pour autant modifier le projet validé par le Conseil communal. Des imprévus, notamment lors de travaux de génie civil, de transformations de bâtiments ou de travaux spéciaux, peuvent être rencontrés durant la réalisation ; lorsque ces derniers génèrent des frais supplémentaires, un préavis d'apurement est déposé auprès du Conseil communal afin de couvrir l'ensemble des coûts. Dans la mesure du possible, avant même le dépôt du préavis d'apurement, la Municipalité communique au Conseil communal.*

*Dans le cas où tout ou partie d'un projet ayant fait l'objet d'un préavis n'est pas réalisé, la Municipalité s'engage à en informer le Conseil communal.*

La CoGest refuse la **réponse** municipale à la majorité.

**VOTE :** le Conseil communal **refuse** la réponse municipale par 41 NON, 36 OUI, 9 ABSTENTIONS.

#### NOUVELLE RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*La Municipalité s'engage à émettre un nouveau préavis dans le cas d'ajouts de travaux non spécifiés dans le préavis initial tel qu'accepté par le Conseil Communal.*

*Il y a lieu de distinguer, d'une part, les modifications éventuelles par rapport au cadre fixé par le préavis validé par le Conseil Communal et, d'autre part, les imprévus lors de l'exécution des travaux qui pourraient engendrer des coûts supplémentaires. En cas d'imprévus, la Municipalité s'engage à en informer le Conseil communal par une communication au Conseil communal.*

### VŒU N° 2

---

La CoGest souhaite que les services concernés par un préavis soutenu par des subventions ou par des montants tiers, engagent les procédures d'obtention de ces montants dès la fin des travaux, et s'assurent annuellement du suivi du dossier. Elle souhaite également que les services concernés par un préavis mettent tout en œuvre, dès la fin des travaux, pour obtenir les factures encore ouvertes.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*La Municipalité s'engage à continuer de tout mettre en œuvre afin d'obtenir, dès la fin des travaux, les factures finales des entreprises ; celles-ci étant nécessaires pour le versement des subventions et ainsi en assurer le suivi.*

La Commission de gestion **accepte** la réponse municipale à la majorité.

La réponse municipale est **acceptée** tacitement par le Conseil.

### VŒU N° 3

---

La CoGest souhaite qu'une communication soit transmise sans délai au Conseil communal lors d'un dépassement du crédit accordé pour un préavis.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*La Municipalité s'engage à mettre en place une procédure au sein des services communaux pour répondre au vœu formulé.*

La Commission de gestion **accepte** la réponse municipale à l'unanimité.

La réponse municipale est **acceptée** tacitement par le Conseil.

## THÈME N° 3 : GESTION (ACHAT – VENTE) DES VÉHICULES

### VŒU N° 4

---

La CoGest souhaite que les véhicules mis en vente fassent l'objet d'une annonce publique.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*Les services communaux suivent la procédure de gré à gré comparatif sur invitation, en demandant trois offres, conformément à la législation sur les marchés publics et au guide romand y relatif. Les montants des véhicules vendus dernièrement se situent dans une fourchette de CHF 1'200.00 à 5'400.00 TTC. Au regard des montants relativement modiques engagés, la Municipalité n'estime pas opportun de publier une annonce de vente. En effet, le temps consacré par le personnel communal pour l'élaboration et la mise en ligne des annonces, le suivi des annonces, la réception de toutes les personnes intéressées à la vente, ainsi que les essais des véhicules demanderaient un investissement en temps de travail trop important par rapport au bénéfice retiré. De plus, le processus de vente doit durer le moins longtemps possible pour éviter que le vieux véhicule ne surcharge les surfaces communales déjà restreintes. Par ailleurs, il n'y a pas de centralisation communale quant à la vente des véhicules.*

La Commission de gestion **refuse** la réponse municipale à la majorité.

**VOTE :** le Conseil **accepte** la réponse municipale par 51 OUI, 28 NON, 7 ABSTENTIONS.

## THÈME N° 4 : DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

### VŒU N° 5

---

La CoGest souhaite une gestion des documents garantissant la traçabilité de chaque document public ou publié, par le biais d'une date de mise à jour et le nom ou l'acronyme du responsable. Les versions précédentes doivent être sauvegardées.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*La Municipalité s'assure de la mise à jour régulière du document relatif aux délégations de la Municipalité qu'elle publie sur son site internet, en procédant à la révision de celui-ci tous les six mois. Suite aux discussions dans le cadre des travaux de la CoGest, elle a déjà modifié sa pratique en datant le document du jour de sa dernière mise à jour. Elle y ajoutera les références demandées, afin de faciliter le suivi interne. Les versions précédentes sont par ailleurs conservées sur le répertoire informatique de l'administration générale.*

La Commission de gestion **refuse** la réponse municipale à la majorité.

**VOTE :** le Conseil **accepte** la réponse municipale par 75 OUI, 6 NON, 5 ABSTENTIONS.

## VŒU N° 6

---

La CoGest souhaite que la Municipalité établisse une lettre de mission pour tous les municipaux honoraires en charge d'une délégation municipale.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*La Municipalité précise avoir signé le 6 avril 2023 avec M. Christian Neukomm, conseiller municipal honoraire, un contrat de mission portant sur la représentation des intérêts de la Commune de Montreux au sein du conseil d'administration de SATOM SA.*

*S'agissant de la représentation de M. Pierre Rochat au sein de la Coopérative de la Cave Vevey Montreux, il y siège à titre privé. Pour le reste, la Municipalité entretient des échanges réguliers avec le conseil d'administration de la coopérative, indépendamment des relations commerciales entre ses services, l'œnologue et le comptable de la cave.*

La Commission de gestion **refuse** la réponse municipale à la majorité.

**VOTE :** le Conseil **accepte** la réponse municipale par 65 OUI, 18 NON, 6 ABSTENTIONS.

## THÈME N° 5 : ACCUEIL PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

### VŒU N° 7

---

Dans la perspective d'aboutir à une équité de traitement entre les différents accueils, la CoGest souhaite une harmonisation des critères de priorité d'attribution des places dans les règlements de garderies, jardins d'enfants et accueil en milieu familial.

#### RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

*Dans la mesure des objectifs liés à l'accueil au sein des différentes structures (garderies, accueil en milieu familial et jardins d'enfants), la Municipalité considère que les priorités en vigueur sont équitables puisqu'elles répondent à différents besoins des familles tels que la coordination entre vie de familiale et vie professionnelle (garderies et accueil familial) et la sociabilisation des enfants avant l'entrée à l'école obligatoire (les jardins d'enfants). Il n'y aurait pas de sens à standardiser les conditions d'accès alors que les prestations fournies visent des buts très divers.*

La Commission de gestion **accepte** la réponse municipale à la majorité.

La réponse municipale est **acceptée** tacitement par le Conseil.

## **VŒUX N° 8 :**

---

Afin d'avoir une vision claire des chiffres d'accueil préscolaire, entre les capacités d'accueil et leur utilisation, la CoGest demande une présentation précise qui distingue les capacités d'accueil et l'accueil effectif. En particulier, qu'il soit précisé s'il s'agit d'un chiffre d'enfants pris en charge et d'enfants placés ainsi que la définition de ces termes dans les rapports de gestion de la Municipalité.

### **RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ :**

*La Municipalité prend acte de ce vœu et y répondra comme souhaité par la CoGest dans les futurs rapports de gestion de la Commune en publiant les chiffres demandés.*

La Commission de gestion **accepte** la réponse municipale à l'unanimité.

La réponse municipale est **acceptée** tacitement par le Conseil.

## **VŒUX 9 :**

---

Compte tenu des exigences imposées et de la pénurie de collaborateurs en accueil en milieu familial, la CoGest souhaite que la Municipalité valorise le statut de ces fonctions.

### **RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ**

*La Municipalité va prendre en compte le vœu de la CoGest concernant la valorisation de la fonction accueillante en milieu familial et fera, le cas échéant, une proposition d'adaptation d'ici la fin de l'année civile.*

La Commission de gestion **accepte** la réponse municipale à l'unanimité.

La réponse municipale est **acceptée** tacitement par le Conseil.

## **THÈME N° 7 : LOGEMENTS SOCIAUX**

### **VŒU N° 10**

---

Dans un esprit de transparence, afin de contrer d'éventuelles contestations dans le cadre d'attribution de logements à caractère social, la CoGest demande à ce que l'Office du Logement reprenne la gestion d'une liste d'attente de candidats répondant aux critères pouvant bénéficier desdits logements.

### **RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ**

*La Municipalité prend note du vœu de la CoGest pour la reprise d'une liste d'attente. Elle rappelle que le rôle de l'Office du logement est uniquement de vérifier que les conditions d'occupation et financières sont bien respectées pour les candidats choisis par les gérances. L'OL n'a pas de compétence pour l'attribution des logements et cela restaurerait une procédure chronophage et sans aucune valeur ajoutée (les demandeurs de logement voyant souvent leur situation évoluer très rapidement sans qu'ils l'annoncent aux services concernés) ; l'expérience a par ailleurs déjà été menée sans succès. La Municipalité précise qu'il n'y a aucune base légale obligeant la tenue d'une liste d'attente par l'OL et celui-ci n'a aucun moyen d'imposer aux six gérances concernées de tenir une telle liste et de l'adapter en permanence avec la Commune.*

La Commission de gestion **refuse** la réponse municipale à l'unanimité.

**VOTE :** le Conseil **accepte** la réponse municipale par 44 OUI, 29 NON, 13 ABSTENTIONS.







Montreux © Maude Rion

## CONCLUSIONS GÉNÉRALES



# CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport No 09/2025 de la Municipalité du vendredi 14 mars 2025 sur la gestion de la Commune pour l'année 2024,
- vu le rapport de la Commission de gestion,

### DÉCIDE

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Ainsi adopté à Montreux, le vendredi 14 mars 2025.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire municipal

O. Gfeller

S. Varrin

